



Lettre 68 – Novembre 2023

Je crains que nous ne rations le coche. Le site web ne sera surement pas disponible au moment de la discussion sur la loi sur l'immigration prévue par le gouvernement. Je n'ai reçu que quelques réponses aux propositions faites dans la lettre 67. Apparemment, les quelques milles personnes qui reçoivent cette lettre n'ont pas répondu, et n'y voient

pas d'intérêt.

Cependant c'est bien le moment de se faire connaître et entendre dans ce temps où certains partis politiques qui préparent les élections européennes comptent trouver des votes en faveur de l'isolement à l'intérieur du pays, et refusent l'intérêt de trouver des forces vives dont le pays a besoin. Avec cette future loi, la France va-t-elle faire comme la Grande-Bretagne et l'Italie ? Depuis que ces deux pays prennent des moyens par des lois, décrets, ordonnances, etc. pour éloigner les migrants, le nombre de migrants venant chez eux a augmenté.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Cornebarrieu.....	4
Plaisir	4
France.....	4
Être mère éloigne les femmes immigrées du marché du travail	4
Un grand nombre d'exilés renoncent à se soigner.....	5
A propos de la loi future sur l'immigration.....	7
Expulsion des étrangers radicalisés.....	8
Justice.....	9
la Cour nationale du droit d'asile.....	9
Un juge écarté de ses fonctions.....	9
France – Darfour : droit d'asile.....	10
Office français de protection des réfugiés et apatrides	10
La Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelle la France à son devoir de recherche et de sauvetage des vies en mer.	11
Le programme Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR)	12
Amiens	13
Bélâbre (indre)	14
Briançon.....	15
Calais.....	15
Douai.....	15
Dunkerque.....	16

Loon-Plage.....	16
Montreuil.....	17
Ouistreham.....	17
Paris.....	18
Paris.....	22
Pas-de-Calais.....	23
Port -en – Bessin	25
La Réunion.....	25
Lyon	26
Strasbourg	26
Toulouse	27
Territoire de Belfort.....	28
MANCHE	28
MÉDITERRANÉE.....	31
Ocean Viking.....	32
Sea-Eye	32
UNION EUROPÉENNE.....	32
Pacte migratoire européen.....	32
Les pays nordiques renforcent leur coopération pour expulser les sans-papiers	33
Allemagne	34
Autriche.....	36
Croatie.....	36
Espagne	37
Canaries.....	38
Grèce	40
Italie	41
Lampedusa	44
Tunisie.....	44
Pologne.....	44
Slovenie.....	46
Suède.....	47
Vatican.....	48
EUROPE	49
Bosnie-Herzégovine.....	49
Royaume-Uni.....	49
Serbie	51
Suisse	52

INTERNATIONAL.....	53
114 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde.....	53
ASIE.....	54
Liban	54
Nauru.....	54
Pakistan	54
AFRIQUE	55
L'indifférence et le refus de trouver des solutions aux crises migratoires tuent aussi et beaucoup	55
Afrique du sud.....	56
Algérie.....	57
Maroc	57
Sénégal.....	57
Tunisie.....	59
AMERIQUE.....	60
Canada.....	60
Mexique	60
USA.....	61
Témoignages	61
A Lire	62
Ceux qui restent	62
A voir.....	63

CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15^{ème}**



Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m'envoyer** (sans oublier que les personnes présentement acceptent d'être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de : **Les 15 ans du Cercle de silence de VERSAILLES.**

Ce Cercle de Silence qui marquait ses 15 ans d'existence, s'est bien déroulé : plus de 30 participants sont passés dans le cercle, des connus (souvent des représentants des associations locales qui proposent une aide aux « migrants » du 78), des inconnus, des passants, de tous horizons

dont Marie-Françoise du Cercle de Paris. Une cinquantaine de lettres ont été distribuées aux passants intéressés par les panneaux. L'histoire depuis la fondation en 2008 par des franciscains, une pasteur

protestante, et deux représentantes du RESF78. Il a annoncé la création d'un site Internet regroupant tous les Cercles de Silence de France qui la souhaiteraient a été annoncée, ainsi qu'un appel pour renouveler les animateurs du Cercle de silence de Versailles. Un « pot amical » a permis de se retrouver et d'échanger un peu plus longuement.



Le 150^e cercle de silence proposé par l'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés en Bocage (Arddib) s'est tenu dans la matinée du samedi 7 octobre 2023, place Notre-Dame à Bressuire. L'Arddib a d'ailleurs été fondée il y a tout juste 15 ans. Le cercle a une nouvelle fois été l'occasion de revenir sur des faits d'actualité ou des décisions prises en haut lieu qui ont le don de ne pas donner satisfaction à l'Arddib.

<https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/bressuire-lassociation-qui-defend-les-droits-des-immigres-en-bocage-poursuit-ses-missions-4a77eac-65bb-11ee-a884-b3b8776af523>

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Actuellement , entre 100 à 110 personnes sont retenues, ce qui fait un total à ce jour de 1250 personnes depuis le début de 2023 contre 1200 pour l'année complète 2022. Et les expulsions sur 2023 sont d'environ 300 personnes soit 25% des personnes retenues. Comme déjà constaté, ce surcroît de rétentions aggrave la dureté des conditions de vie, promiscuité, restrictions des visite et des possibilité d'accès au téléphone, et stress multiples.

PLAISIR

Le vendredi 6 octobre 2023 en fin de matinée, la visite du CRA de Plaisir par un député des Yvelines, a réuni une quinzaine de militants qui l'ont attendu à sa sortie : 2 employés de France Terre d'Asile, la CIMADE, la LDH, le RESF et le Vicariat Charité et Mission du diocèse de Versailles. Le député a dit combien il était choqué par ce système incohérent et inefficace qui broie des hommes : arrestation/garde à vue, mise au CRA de Plaisir, démarches juridiques (JLD, TA...), rétention plus ou moins longue pouvant aller jusqu'à 90 jours, expulsion pour 26,5% d'entre eux à Plaisir en 2022, beaucoup d'autres étant « *inexpulsables* », mais bien souvent pas « *régularisables* » non plus ! Cette expérience lui servira lors de la discussion de la prochaine Loi sur l'Immigration. Il aura fort à faire avec ses collègues députés puisque le ministre de l'intérieur a promis le 7 octobre 2023 de « *doubler les places dans les centres de rétention* » pour le porter à « 3 000 » d'ici à 2027.

FRANCE

ÊTRE MERE ELOIGNE LES FEMMES IMMIGREES DU MARCHE DU TRAVAIL

Une "**pénalité de la maternité**". C'est en ces termes que deux études publiées lundi 23 octobre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dressent l'état

des lieux de la situation des femmes immigrées sur le marché du travail. En clair, les femmes étrangères mères de famille se retrouvent majoritairement écartées de l'emploi dans plusieurs États, selon les auteurs. La France tient un rang particulier. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la moitié (52 %) des immigrées ayant de jeunes enfants (entre 0 et 4 ans) occupent un emploi – c'est 20 % de moins que les femmes nées dans le pays (environ 70 %). En France et chez une poignée de voisins comme l'Allemagne et la Belgique, cet écart entre les immigrées et les natives grimpe à 30 points, d'après une première étude menée par l'Université de Princeton et l'OCDE. *"À partir du deuxième enfant, la pénalité d'emploi augmente le plus pour les femmes immigrées en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni et en France"*. Pour les femmes diplômées du supérieur, l'écart culmine à 50 points entre immigrées et non immigrées en France, selon l'étude. Par ailleurs, les immigrées sont plus souvent embauchées à temps partiel et sont *"surreprésentées"* dans les emplois peu qualifiés.

"Le fait d'être une femme, d'être immigrée et de fonder une famille sont autant d'éléments qui interagissent et sont à l'origine de contraintes précises qui méritent l'attention des pouvoirs publics", peut-on lire dans le document. Quels que soient les indicateurs passés au crible de l'étude, *"les mères immigrées sont souvent prises au piège de l'inactivité en raison de leurs responsabilités familiales"*. Ces femmes subissent *"une double, une triple, une quadruple peine"*, commente le chef de la division Migrations de l'OCDE, évoquant leur déclassement professionnel ou encore les difficultés d'accès à des modes de garde pour les enfants. *"Non seulement les femmes immigrées ont plus de probabilité d'avoir des enfants (souvent parce qu'elles arrivent en France par regroupement familial), mais quand elles ont des enfants, elles ont des difficultés beaucoup plus importantes à s'insérer sur le marché du travail"* en France. Sur ce premier point, une naissance sur quatre (26 %) est le fait d'une femme immigrée en France, relève une seconde étude, reprenant notamment les dernières données de l'Insee. Selon le rapport *"Immigrés et descendants d'immigrés"* de l'institut statistique français, paru en mars 2023, **les femmes nées à l'étranger ont en moyenne 2,3 enfants, contre 1,7 pour celles nées en France**, soit sous le seuil de renouvellement de la population (2,1). **Dans le reste de l'OCDE, en moyenne, l'immigration joue peu, voire pas, dans la fécondité globale**, explique l'étude. Notamment parce que la population née à l'étranger n'y est *"pas assez importante pour avoir une influence significative sur ces taux"*.

La particularité française s'explique notamment par une politique familiale ambitieuse, avec des dépenses publiques en prestations familiales qui représentent 3,5 % du PIB, *"le plus haut niveau de l'OCDE"*, note l'organisation. À cela s'ajoutent diverses prestations (congé parental, services de garde d'enfants, allocations familiales, part fiscale...) qui profitent aussi bien aux étrangers qu'aux Français. Autant d'éléments qui ont fait croire à l'Institut Montaigne, dans une note publiée fin août, que **"seule l'immigration" pourrait contre-balancer le "déclin" démographique de la France dans les années à venir**.

UN GRAND NOMBRE D'EXILES RENONCENT A SE SOIGNER

Du fait de la complexité des démarches, faute d'être suffisamment informés et accompagnés, un grand nombre d'exilés renoncent à se soigner. Après une année d'observation dans les centres de soin de Médecins du Monde, l'ONG témoigne de chiffres accablants : près de 80 % des personnes en situation irrégulière, et même des demandeurs d'asile, n'ont pas de droits ouverts alors qu'ils sont éligibles à une couverture maladie.

Le nouveau rapport annuel de l'**Observatoire de l'accès aux droits et aux soins** de Médecins du Monde met l'accent sur les "immenses difficultés" rencontrées par les patients en situation de migration pour accéder à leurs droits. Au cours de l'année 2022, l'ONG est intervenue dans le cadre de dix programmes auprès des personnes migrantes en France : sur le littoral du Pas-de-Calais ; à la frontière franco-italienne via des unités mobiles de mise à l'abri à Vintimille et Briançon ; à Paris et à Marseille ; ou encore à Mayotte. Trois programmes spécifiques étaient dédiés aux mineurs non-accompagnés, notamment ceux en voie de recours, exclus des dispositifs de

protection de l'enfance, à Caen, Nantes et Paris. L'activité principale de Médecins du Monde se concentre dans ses centres d'accueil de soins et d'orientation (CASO). En 2022, la moitié des personnes reçues dans ces CASO étaient en situation administrative irrégulière.

Ainsi, un peu plus de 4 000 patients en situation administrative irrégulière y ont été reçus en consultation. Au cours de la même année, près de 2 000 patients étaient des demandeurs d'asile. Lors de ces consultations, les médecins enregistrent que 57 % des patients en situation irrégulière ont au moins une maladie chronique. Un besoin de soins "urgents ou assez urgents" a été diagnostiqué pour 40 % d'entre eux. La proportion de demandeurs d'asile avec une maladie chronique - 55 % - est quasi identique à celle des patients en situation irrégulière. Les médecins enregistrent encore davantage un besoin de soins médicaux "urgents" ou "assez urgents" : leur proportion s'élève à 53 % pour les demandeurs d'asile. Il ressort de ce rapport un phénomène global de **retard pris dans le recours aux soins**. Pas moins d'un patient sur deux en situation administrative irrégulière accuse ainsi ce retard, synthétise l'ONG.

Et pour cause : **91 % des personnes en situation administrative irrégulière n'ont pas de couverture maladie**. Or, elles sont 85 % à y être tout à fait éligibles. Du côté des demandeurs d'asile, 77% des éligibles n'ont pas de droits ouverts. Faute de pouvoir être remboursées, toutes ces personnes s'éloignent des soins et laissent s'aggraver leurs problèmes de santé. Ce renoncement s'explique par plusieurs facteurs. Les démarches d'ouverture des droits sont complexes. 64 % des personnes interrogées rencontrent des difficultés pour se soigner faute de couverture santé. Parmi elles, sept sur dix ont renoncé aux soins. *"Je ne comprends pas les nouvelles procédures. Je n'ai pas Internet, et je n'ai pas les moyens de charger des crédits sur mon portable"*, expliquait une femme âgée dans cette enquête, témoignant du besoin d'accompagnement pour ouvrir ses droits. Or, seulement 4 % des personnes en situation administrative irrégulière sont hébergées par un organisme ou une association pour plus de 15 jours. De quoi limiter les possibilités d'accompagnement social et médico-social, pourtant essentielles pour aider à ouvrir ses droits. Du côté des demandeurs d'asile, deux sur cinq sont sans domicile fixe. Les "dublinés" sont davantage défavorisés dans l'accès à une couverture maladie, observe l'ONG, *"parce qu'ils sont moins souvent hébergés et accompagnés pour l'ouverture des droits"*.

Le **projet de loi immigration**, qui sera discuté en séance publique au Parlement début novembre, est *"source de grandes inquiétudes"*. Lors du passage du texte en commission au Sénat en mars, un amendement porté par la droite parlementaire visant à supprimer l'AME avait été adopté. Le texte va encore être modifié ; rien ne dit que cet amendement restera dans le texte de loi final. Mais il est notable **que l'AME fait l'objet d'offensives** à chaque projet de loi immigration. Or, Médecins du Monde rappelle un constat de terrain : **"il n'y a pas d'abus de droit mais au contraire des risques de renoncement aux soins"**. Dans les consultations de Médecins du Monde en 2022, 86 % des patients éligibles à l'AME n'avaient pas ouvert leurs droits. Les freins sont nombreux. Il y a le manque d'information et d'accompagnement sur le sujet : *"une dame en France depuis trois ans était suivie en ville et a toujours payé ses consultations et frais de santé. N'ayant plus les moyens, elle vient au Caso. Aucun professionnel de santé ne lui avait parlé de l'AME"*, raconte ainsi une équipe de Médecins Du Monde dans le rapport. C'est cette équipe qui a dû l'aider à monter son dossier. **Les démarches sont aussi de plus en plus compliquées**. *"Quasi-fermeture des guichets d'accueil de la CPAM, dépôt physique des premières demandes, délai de traitement des dossiers, recours croissant à la dématérialisation ou à des plateformes téléphoniques payantes..."*, liste le rapport. Conséquence : les personnes sans droit ouvert avec l'AME renoncent deux fois plus aux soins que celles qui sont couvertes. En outre, l'AME n'est valable qu'un an. Il faut déposer un nouveau dossier pour la reconduire l'année suivante. Médecins du monde observe ainsi des ruptures dans la continuité des droits, d'une année sur l'autre. Avec d'autres ONG, l'organisation appelle depuis des années à une fusion de l'AME dans le régime général de la sécurité sociale, pour une protection *"véritablement universelle"*.

A PROPOS DE LA LOI FUTURE SUR L'IMMIGRATION

Le président de la république a demandé, lundi 16 octobre 2023, aux préfets de passer au peigne fin le fichier **des personnes fichées S** (pour sûreté de l'État) **susceptibles d'être expulsées** de France pour s'assurer qu'il n'y ait pas eu "d'oubli" dans l'examen des procédures. Une prise de position ferme qui intervient trois jours après l'attentat d'Arras où un enseignant, Dominique Bernard, a été assassiné par un fanatique musulman. Il souhaite aussi que ses ministres "*incarnent un État impitoyable envers tous ceux qui portent la haine et des idéologies terroristes*". Les préfets du pays doivent réunir sous 48 heures les groupes départementaux d'évaluation de la radicalisation créés en 2014 pour "*réexaminer dans le détail*" tous "*les cas individuels*", "*notamment dès lors qu'il s'agit d'étrangers en situation irrégulière*". Outre la circulaire aux préfets sur les radicalisés, le ministre de l'Intérieur a aussi été invité à étudier une "*approche spécialisée pour les jeunes hommes originaires du Caucase sur la tranche 16-25 ans*". Le meurtrier de l'enseignant était fiché S, né en Russie, et originaire de la république fédérale d'Ingouchie, région voisine de la Tchétchénie. Pour le gouvernement, ce dispositif de vérification permet de "*s'assurer que toutes les personnes radicalisées qui sont expulsables l'ont bien été où d'accélérer les procédures*", et de "*révérifier qu'il n'y a aucun oubli et qu'on est bien allés au maximum de la procédure*". Depuis 2017, selon le ministère de l'Intérieur, plus de 800 étrangers ont été expulsés pour des faits de radicalisation. "*La ligne de fermeté est donc parfaitement claire : identification des personnes dangereuses, retrait systématique du titre de séjour pour ceux qui sont étrangers [...], expulsion systématique de ceux considérés comme dangereux par les services de renseignement*", a insisté le ministre, le 14 octobre 2023. **La loi rend déjà possibles les expulsions des étrangers** – qu'ils soient en situation irrégulière ou munis de papiers. Elle encadre ses pratiques et pose le cadre de ce qui est permis ou pas. En cas d'infraction graves (comme un meurtre ou une tentative de meurtre), en cas de "comportements terroristes" ou en cas "*d'actes de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence*", les étrangers **peuvent perdre leur protection ainsi que leur titre de séjour et être expulsés**. "*Et la loi cible tout le monde : que l'on soit un étranger arrivé en France avant 13 ans, que l'on soit un étranger avec des attaches en France, c'est-à-dire que l'on soit parents d'enfants français, conjoint(e)s de Français, ou bien que l'on soit un étranger en France depuis moins de 10 ans, tout le monde peut être expulsé*", expliquait cet été l'avocat, spécialiste du droit des étrangers. "*Seulement, il y a des garde fous procéduraux. On ne fait pas n'importe quoi, n'importe comment. On respecte une procédure préalable pour vérifier que l'expulsion répond à l'état de droit, qu'il n'y a pas de violation de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme*". Le ministre souhaite aussi **réformer** un point précis de la loi : celui **qui protège les étrangers "présents en France depuis l'âge de 13 ans"**. Selon les textes de loi, celui-ci bénéficie d'une protection dite "*quasi absolue*", et serait donc inexpulsable. C'est le cas de l'assassin de l'enseignant d'Arras, arrivé à l'âge de 5 ans en France. Mais "*On parle de protection 'quasi-absolu', pas 'd'absolu' ! Il est donc possible d'expulser. Il y a toujours des verrous qui sautent dans la loi, notamment pour des infractions terroristes, ou pour des étrangers qui commettent des crimes avec des peines de prison ferme*." L'assaillant d'Arras, était suivi depuis peu par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Sa famille avait demandé l'asile - rejeté - en Pologne, affirmant fuir les persécutions avant de poser leurs valises en Allemagne, en Belgique puis en France. Le père a été expulsé en 2018 pour radicalisation, vers la Russie et le frère aîné a été incarcéré pour sa participation à un projet d'attentat visant l'Élysée. En 2014, la famille de l'assaillant avait été visée par une procédure d'expulsion, finalement annulée. La fratrie vivait avec leur mère dans un foyer à Arras, depuis l'expulsion du père. C'est à partir de ce moment-là que plusieurs des enfants se seraient refermés et radicalisés, réceptifs entre autres à la propagande de l'organisation État islamique.

Les associations et collectifs engagés dans la campagne sont mobilisés depuis plusieurs mois contre le **projet de loi sur l'asile et l'immigration**, annoncé depuis l'été 2022. En trente ans, page7

plus de vingt lois se sont succédé sur ces enjeux. A chaque nouveau projet de loi, et sans véritable évaluation des précédents textes, les droits des personnes migrantes reculent et leurs conditions d'accueil se détériorent. Les mesures du projet de loi présenté en février 2023 n'échappent pas à cette approche restrictive, qui s'est aggravée lors de l'examen en commission des lois du Sénat en mars dernier. **Le projet de loi va désormais être débattu en séance publique au Sénat à partir du lundi 6 novembre.** Nos organisations proposent une campagne **d'interpellation des sénatrices et sénateurs** pour appeler à s'opposer à ce texte dont des dispositions limitent drastiquement les droits et fragilisant les conditions de vie des personnes exilées, ainsi que celles de leurs familles. D'autres mesures renforcent la répression à l'égard des personnes migrantes et la stigmatisation dont elles font déjà l'objet. Les organisations de la société civile continuent de porter des revendications pour une autre politique migratoire, axée sur l'accueil et la solidarité, qui sont les seuls remparts efficaces contre les idées d'extrême-droite. Un document inter-associatif de recommandations élaboré en mars 2023 expose ces propositions (document sur le site voxpublic). **Campagne organisée par** le CCFD-Terre Solidaire, La Cimade, le Centre Primo Levi, Dom'Asile, Emmaüs France, la LDH (Ligue des droits de l'Homme), Paris d'Exil, l'Union des Étudiants Exilés, Solidarité Asie France (SAF) et Utopia 56.

<https://www.ldh-france.org/non-au-nouveau-projet-de-loi-sur-lasile-et-limmigration/>

<https://www.voxpublic.org/Recommandations-inter-associatives-pour-une-autre-politique-migratoire.html>

EXPULSION DES ETRANGERS RADICALISES

*"Depuis le début de l'année, conformément aux instructions de grande fermeté donnée par le Président de la République, **89 étrangers radicalisés ont été expulsés du territoire**", a indiqué, samedi 21 octobre 2023, le ministre français de l'Intérieur. Le ministre détaille ensuite les profils de quelques-unes des huit personnes expulsées au cours du mois de septembre. "Y. A., né en 1970, qui avait été incarcéré en 2006 pour des faits de droits communs et fréquenterait des réseaux virtuels extrémistes et adhérerait aux thèses de l'islam radical. Son statut de réfugié lui avait été retiré par l'OFPRA. Il a été expulsé le 21 septembre 2023". Au lendemain de l'assassinat d'un enseignant par un jeune Russe radicalisé le 13 octobre 2023 à Arras, le ministre avait déjà réclamé l'"**expulsion systématique de tout étranger (...) considéré comme dangereux par les services de renseignement**". "Identification partout sur le territoire national de ceux qui sont dangereux, retrait systématique du titre de séjour pour ceux qui sont étrangers, expulsion systématique de tout étranger (...) en effet considéré comme dangereux par les services de renseignement". Quelques jours plus tard, le gouvernement annonçait sa volonté d'accélérer l'expulsion de 193 étrangers radicalisés en situation irrégulière, inscrites au fichier des personnes radicalisées (FSPRT). Selon l'entourage de Gérald Darmanin, 20 120 personnes au totale sont inscrites au FSPRT, dont 4 263 étrangers en situation régulière ou irrégulière. Il a aussi été demandé aux préfets un "**nouvel examen approfondi**" des 2 852 inscrits au FSPRT en situation régulière, a ajouté l'entourage du ministre. Sur les 1 411 inscrits au FSPRT en situation irrégulière, 922 ont déjà été expulsés depuis 2015, selon le gouvernement. Sur les 489 restants, 214 sont en détention ou sous un autre régime de privation de liberté et 82 sont assignés à résidence. Reste les 193 dont le gouvernement veut accélérer l'expulsion. Ces mesures d'expulsion sont prévues par la loi qui mentionne que la carte de séjour peut être retirée "**à tout étranger dont la présence en France constitue une menace pour l'ordre public**". Dans ce cas, l'expulsion est décidée par le préfet ou le ministre de l'Intérieur. Certaines personnes sont relativement protégées (par leurs liens privés et familiaux notamment), mais dans les cas très graves cette protection tombe. Seuls les mineurs ne peuvent pas être expulsés. Dans les faits, "**tout va vraiment dépendre des éléments qu'ont les services de renseignement**", affirme un professeur de droit public. Une partie des étrangers "**sont sur les radars, sans pour autant avoir commis d'agissements justifiant soit une atteinte aux intérêts fondamentaux de l'État, soit de judiciaire**". Pour l'avocate, "**il faut prendre les termes 'menaces à l'ordre public et radicalisation' avec des pincettes. Souvent les***

personnes visées ne sont jamais passées par la case pénale, pas même la garde à vue". Une personne sous le coup d'un retrait de titre de séjour peut déposer un recours. "La procédure est contradictoire, avec éventuellement le passage devant une commission de séjour. Ça ne se fait pas du jour au lendemain", affirme le professeur, qui souligne que "pour l'asile, c'est encore plus long car il faut saisir l'Ofpra" (Office de protection des réfugiés et apatrides), organe indépendant qui suit également une procédure contradictoire. Une fois validée, l'exécution de l'expulsion n'a rien de systématique. Le processus est laborieux, comme en témoigne le **faible taux d'exécution des OQTF, sous les 10% en 2021**. Car il faut obtenir du pays d'origine un "laisser-passer consulaire". Certains pays traînent des pieds. Pour d'autres "c'est l'absence de liaisons aériennes qui va empêcher de facto les expulsions, comme vers la Russie depuis la guerre en Ukraine".

JUSTICE

En 2022, un journaliste de BFMTV avait demandé à la cheffe de file du RN si « les associations humanitaires [étaient] complices du délit d'entrée ». Elle avait répondu : « Ils sont même complices des passeurs, oui, parfois », et avait ajouté : « La Cimade organise en réalité la filière d'immigration clandestine en provenance des Comores » à Mayotte. Elle a été **condamnée** à 500 euros d'amende avec sursis **pour diffamation** envers la Cimade.

<https://www.politis.fr/articles/2023/10/marine-le-pen-condamnee-pour-diffamation-envers-la-cimade/>

LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE

UN JUGE ECARTE DE SES FONCTIONS

Mardi 24 octobre 2023, un juge à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a été **écarté de ses fonctions en raison de ses prises de position sur les réseaux sociaux**. La CNDA se penchait mardi sur trois premières demandes de récusation qui visaient le magistrat, président vacataire de la Cour depuis octobre 2021. Les magistrats ont finalement estimé que "les prises de position publiques de cette personne sur les réseaux sociaux sont de nature à créer un doute sur son impartialité en tant que juge de l'asile". En conséquence, il "ne pourra plus siéger à la Cour à compter d'aujourd'hui", a expliqué le président de la CNDA. La décision a satisfait l'une des avocates qui a déposé le 3 octobre 2023 une demande de récusation acceptée mardi. "Au vu des messages qu'il a postés, partagés ou 'likés' sur Facebook, on avait un faisceau d'indices qui laissaient transparaître une difficulté juridique, un manque d'impartialité, un manquement au devoir de réserve dans son rôle de magistrat à la CNDA, qui se penche justement sur les dossiers de ressortissants étrangers, persécutés en raison de leur origine, de leur religion, de leur orientation sexuelle..." Dans un mémoire déposé à l'appui des demandes de récusation par **l'association Elena**, qui rassemble les avocats spécialisés dans le droit d'asile, plusieurs robes noires dénoncent, captures d'écran à l'appui, ses publications "vis-à-vis des personnes étrangères, de confession musulmane et/ou LGBT". Dans l'une d'elles, il effectue un lien entre "les francs-maçons et les femmes voilées", tandis que sur une autre, datée du 20 juin 2013, dans le contexte du vote de la loi sur le mariage pour tous, il dénonce une "classe politique corrompue" et l'"emprisonnement d'opposants au régime". À ses publications personnelles s'ajoutent celles qu'il a "aimé" sur les réseaux, notamment celles de trois pages "à la ligne éditoriale ouvertement xénophobe" et frontalement anti-migrants, notamment celles d'"Avenir de la Culture", dont l'un des objectifs assumés est de lutter "contre l'islamisme conquérant et le laïcisme intolérant qui prétendent faire table rase de l'identité chrétienne de la France". Autant de publications qui étaient visibles sur son compte public jusqu'au 25 août 2023, lorsque, également magistrat administratif à Marseille, il a été "informé des difficultés soulevées par ces dernières", d'après les avocats requérants. Selon la décision de la CNDA, le magistrat s'est défendu dans deux salves d'observations les 11 septembre et 3 octobre 2023, arguant qu'il "n'y a aucun lien entre ses publications sur les réseaux sociaux, qui

relèvent de sa liberté d'expression, et le dossier dans lequel sa récusation est demandé". Pour lui, "ses opinions et leur expression ne révèlent aucun parti pris contre les étrangers". La Cour nationale du droit d'asile a estimé tout l'inverse. Et de mémoire de président, affirme "c'est la première fois qu'un juge de la CNDA est récusé dans une affaire aussi grave".

FRANCE – DARFOUR : DROIT D'ASILE

Lundi 23 octobre 2023, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), qui statue en appel sur les demandes d'asile déboutées en première instance, a annoncé qu'elle allait permettre aux ressortissants du Darfour du Sud, région très affectée par la guerre, de bénéficier du droit d'asile. C'est en rendant une décision favorable au "*bénéfice de la protection subsidiaire prévue par le droit européen*" pour un Soudanais originaire de Khireyga que la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a fait jurisprudence. Et comme ce genre de décision de la CNDA, qui statue en appel sur les demandes d'asile, fait jurisprudence pour l'ensemble des dossiers similaires, les **ressortissants du Soudan du Sud peuvent obtenir l'asile en France**. L'homme requérant avait demandé l'asile et alléguait des craintes vis-à-vis des autorités de son pays en raison de son appartenance à l'ethnie d'adjo et des opinions politiques qui lui auraient été imputées. Des éléments insuffisants pour la justice qui a toutefois accordé l'asile à cause de la région dont était originaire l'homme. Pour justifier sa décision, la Cour a déclaré qu'au Soudan, la région du Darfour du Sud faisait face à une "*situation de violence aveugle*" telle qu'elle ouvre la voie à la protection de ses ressortissants au titre de l'asile en France, précise le communiqué de la CNDA. La Cour a estimé que cette personne courait, en cas de retour dans son État d'origine, en tant que civil, un risque réel de menace grave sur sa personne ou sa vie. Depuis le 15 avril 2023, date du début de la guerre entre militaires et paramilitaires soudanais, plusieurs régions du pays dont le Darfour du Sud connaissent une situation de violence d'une exceptionnelle intensité. D'ailleurs, des violences tribales ont eu lieu ces derniers jours au Darfour du Sud, entre deux tribus armées appartenant aux forces de soutien rapide. Selon des sources locales, les affrontements ont fait des dizaines de victimes.

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES

Depuis 8h, jeudi 26 octobre 2023, environ **200 agents** de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (**Ofpra**) ont installé un **piquet de grève**, devant les locaux de l'agence, dans le Val-de-Marne. À l'appel de la CGT et du syndicat interne Asyl, ils se sont massivement mis en grève. Les officiers, chargés d'entendre les récits des exilés, de les vérifier et de rédiger une décision d'admission ou de rejet de leur demande de protection - qui sera validée par leur supérieur - sont à bout. Leurs conditions de travail n'ont cessé de se dégrader ces dernières années. Ils dénoncent les **pressions subies par leur institution, qui les pousse à rendre toujours plus vite une décision d'asile, au détriment de leur travail de vérifications**.

Chaque année, un officier doit émettre 364 décisions d'asile, en vertu d'un contrat signé par la direction de l'établissement avec ses ministères de tutelle, l'Intérieur et le Budget. "*Ce chiffre est le seul critère d'évaluation de leur travail*". Une politique du chiffre, jugée incompatible avec la mission de ces salariés. "*Les agents doivent être attentifs à chaque situation individuelle, prendre le temps nécessaire pour écouter les récits et se renseigner sur la situation politique de tel ou tel pays afin de prendre une décision juste*", insiste la CGT Ofpra. "**On a l'impression d'être géré comme une entreprise privée alors qu'on répond à une mission de service public**". Les objectifs chiffrés de la direction peuvent avoir de lourdes conséquences pour les demandeurs d'asile, dont la réponse à leur dossier déterminera leur avenir en France. Sous pression, les agents risquent de négliger un dossier ou d'en expédier un autre. "*On est obligés de prendre moins de temps pour faire des recherches ou pour saisir des services d'appui qui pourraient nous aider dans notre tâche*". "Ce n'est déjà pas évident d'entendre tous les jours les témoignages de personnes ayant vécu des histoires terribles, c'est

très prenant. Alors, l'obligation de résultat rend le travail encore plus difficile". Par ailleurs, au fil des années, la tâche de ces salariés s'est encore complexifiée. Au gré des différentes lois, de nouvelles compétences sont demandées aux agents. Ils doivent désormais "s'improviser enquêteurs afin de détecter des personnes susceptibles de représenter une menace à l'ordre public", écrivent les représentants syndicaux. La cadence "infernale" imposée aux agents de protection provoque des départs en cascade. "Face à cette pression du chiffre, de nombreux agents craquent et ne voient d'autre choix que de quitter l'Office", notent les syndicats dans leur communiqué. L'ancienneté d'un officier est seulement de deux ans au sein de l'Ofpra. Le turn-over de ces salariés s'élève à 20%. Le directeur général de l'agence, estime que cette grève est un "signal fort". "Ces sujets de préoccupation, relatifs aux conditions et à la charge de travail, sont légitimes, mais ils (...) ne doivent pas faire oublier les nombreux progrès accomplis au cours des dernières années". Il rappelle que "des crédits ont récemment été alloués à l'établissement pour revaloriser la rémunération des agents contractuels (...) notamment parmi les officiers de protection. Et bien sûr, de nombreuses mesures ont été prises au cours des années écoulées pour améliorer les conditions de travail et, notamment, donner aux agents les moyens d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés, dont il convient de souligner qu'ils n'ont pas connu d'augmentation". À plusieurs reprises, l'État s'est engagé à diminuer le traitement des dossiers d'asile, pour parvenir à un délai de moins de six mois. C'était même une promesse du candidat Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017. Pour ce faire, des agents supplémentaires ont été recrutés. "Depuis 2019, 200 emplois ont été créés". Mais selon les syndicats, cela n'empêche pas d'autres services, comme les ressources humaines, d'être débordés. Le service de la Protection, qui délivre les actes d'état civil aux nouveaux réfugiés, est, lui, sous-dimensionné. Ces derniers attendent des mois, voire des années pour obtenir leur document administratif, indispensable à leur intégration en France.

LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME RAPPELLE LA FRANCE A SON DEVOIR DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DES VIES EN MER.

Avec « plus de 28 000 décès connus depuis 2014, soit 7 à 8 décès par jour depuis 10 ans : la Méditerranée est l'axe migratoire le plus meurtrier au monde. » Dans cette déclaration publiée le 19 octobre 2023, la CNCDH rappelle que : « face à ces drames, **le sauvetage des vies humaines devrait être la priorité de tous les acteurs** » et « appelle les pouvoirs publics à faire enfin cesser cette situation d'indignité en prenant les mesures qui s'imposent au titre du devoir de recherche et d'assistance aux naufragés. » Par ailleurs, dans la déclaration, la CNCDH :

– « rappelle qu'aucune disposition en matière de gestion des flux migratoires et de lutte contre l'immigration illégale ne saurait justifier un renoncement aux obligations découlant de l'application du droit international, notamment en termes de sauvegarde de la vie en mer... »

– « appelle à reconnaître la mer Méditerranée centrale et d'autres théâtres de crise humanitaire en haute mer comme espaces humanitaires. Cette reconnaissance serait un signal politique fort de la part de l'État français. »

– « rappelle que **les ONG qui interviennent dans les eaux internationales jouent un rôle primordial dans le sauvetage en Méditerranée et qu'au lieu d'entraver leurs actions de secours, il faut au contraire défendre la légitimité de leurs actions** et renforcer leurs moyens. »

– déclare « il est indispensable de mettre en place des **mécanismes obligeant les États à rendre compte**. Ces mécanismes de « redevabilité » permettront de garantir une transparence, notamment sur l'utilisation des financements accordés aux autorités libyennes et tunisiennes, et plus globalement de mieux contrôler les pratiques des États à l'égard des migrants. »

– « La CNCDH appelle donc la France à œuvrer en faveur de l'augmentation des

capacités de repérage y compris aérien et de sauvetage. Cela doit conduire à mettre en place une coordination effective des activités de recherche et de secours en Méditerranée, avec tous les pays riverains concernés et le soutien de l'UE. Cette coopération doit impérativement s'accompagner de la cessation de toute entrave à l'action des navires de sauvetage. »

Quelques jours après la commémoration du dixième anniversaire du naufrage meurtrier de Lampedusa, et dans un contexte où le nombre de morts et de disparus en Méditerranée atteint les chiffres les plus élevés depuis 2017 avec 2 419 personnes portées disparues, SOS MEDITERRANEE salue cette déclaration et espère vivement que la France s'en saisira, avec l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Rappel : Fondée en 1947 à l'initiative du prix Nobel de la paix René Cassin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est **l'institution nationale française de protection et de promotion des droits de l'Homme**, accréditée auprès des Nations unies. <https://www.cncdh.fr/>

<https://sosmediterranee.fr/communiqués-et-declarations/la-cncdh-appelle-la-france-au-sein-de-ue-a-defendre-le-sauvetage-des-migrants-en-mediterranee/>

LE PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISE DES REFUGIES (AGIR)

Depuis le début de l'année 2023, la **préfecture de l'Isère** et 43 autres départements expérimentent un nouveau programme **pour faciliter l'intégration des réfugiés**. Mercredi 25 octobre 2023, l'institution a présenté les résultats "très positifs" de ce dispositif qui doit être élargi à toute la France à partir du 1er janvier 2024. Le programme **Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR)** a permis de prendre en charge 511 personnes depuis le début de l'année, la quasi-totalité des réfugiés reconnus par les services de l'État sur cette période. *"Le but c'est d'avoir un dispositif qui puisse permettre aux réfugiés de connaître tous leurs droits, explique la sous-préfète de l'Isère. Il y a aussi un programme d'apprentissage de la langue, une orientation vers l'emploi et un logement, ça permet de leur ouvrir toutes les portes facilement."* Au total, 46 nationalités sont représentées sur cette période, avec une grande majorité de réfugiés venus d'Afghanistan. Parmi toutes les personnes prises en charge, les services de l'État ont enregistré **la présence de 135 enfants**. Ce dispositif AGIR concerne tous les réfugiés dans le département qui ont eu un parcours et une demande d'asile reconnue. Cela représente 310 ménages différents, parmi ceux qui se sont intégrés dans ce programme qui a pour objectif de les accompagner pour **une période de six mois à un an** en fonction de l'avancée des démarches. Dans toutes ces arrivées, il y a une majorité de personnes seules d'après la préfecture de l'Isère. Tout ce travail d'accompagnement se réalise **en partenariat avec des associations et des entreprises iséroises** qui ont fait le choix de soutenir cette initiative.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/isere-un-dispositif-experimental-d-accompagnement-des-refugies-elargi-a-toute-la-france-7395480>

L'intégration des étrangers en France est un sujet assez sensible, au vu du contexte. C'est une réalité qui coexiste avec, en l'occurrence en ce moment, le débat autour de la situation administrative des terroristes présumés d'Arras et de Bruxelles, en situation irrégulière. Ce n'est pas le cas des étrangers qui ont obtenu **un titre de séjour, accordé** après examen de leur dossier, par l'OFPRA (Office français pour les réfugiés et apatrides). **Ils sont 140 dans le Gard à être accompagnés** dans le cadre d'AGIR. Il s'agit d'un dispositif encadré par l'État pour les accompagner dans leur parcours d'intégration. Dans le Gard, la jeune femme qui pilote AGIR et qui est, par ailleurs, membre de l'association L'entraide Pierre Valdo : *"Notre mission est de permettre à ces étrangers régularisés d'accéder à un logement pérenne et de s'insérer sur le marché de l'emploi"*. L'accompagnement a pour but d'aider les réfugiés à suivre une formation qualifiante, à **trouver un CDD de plus de six mois ou un CDI**. Pour ce faire, Des intervenantes sociales sont mobilisées. Elles

travaillent en binôme pour suivre une personne dans sa démarche. Elle revient aussi sur le projet du gouvernement de créer un titre de séjour pour régulariser les étrangers capables de travailler dans les métiers en tension : l'hôtellerie-restauration, le BTP ou encore l'aide à la personne, où les besoins sont énormes. Le dispositif AGIR, lui, ne pousse pas les réfugiés à s'orienter vers ces secteurs. " *Nous ne les poussons pas car nous voulons, quand même, respecter le choix de la personne*, explique-t-elle. *En revanche, un certain nombre de nos bénéficiaires s'orientent par eux même vers le BTP où travaillent déjà des personnes de la même communauté qu'eux.*"

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/nous-ne-poussons-pas-les-refugies-vers-les-metiers-en-tensions-la-responsable-gardoise-du-dispositif-agir-1871320>

AMIENS

De nombreux adolescents fuient chaque année leur pays, seuls, et se retrouvent à la rue lorsqu'ils n'ont pas obtenu la protection de l'État. Comme tous les vendredis soir, Esther rentre du lycée où elle est scolarisée depuis la rentrée. Un établissement dans une commune, située au nord d'Amiens, où la jeune fille de 17 ans suit un CAP restauration. La semaine, elle dort à l'internat. Le week-end, elle est hébergée chez Hubert et Sandrine, sa famille d'accueil. Lorsqu'elle retrouve le couple, en fin de semaine, c'est l'occasion pour faire le point sur ses cours et son intégration au lycée. Une ambiance, dans une famille ordinaire, à la grande différence qu'Esther n'a pas eu un début de vie comme les autres adolescents de son âge. " *J'ai été mariée de force dans mon pays. On a marié ma mère à l'âge de 13 ans. C'est l'âge où on marie les filles, dès la puberté. L'homme m'a fait du mal*", confie Esther. L'adolescente a fui le Congo à l'âge de 16 ans, avec l'aide d'une femme. Lorsqu'elle est arrivée en France, à Paris, elle s'est retrouvée seule, à la rue, pendant plusieurs mois. Puis, elle est partie à Amiens, où elle a connu les foyers et les centres d'hébergement d'urgence. Elle n'a pas été reconnue comme mineure par l'Aide sociale à l'enfance et ne peut donc prétendre à aucune protection de l'État. " *Quand j'étais au 115, on me faisait sortir dehors la journée et je rentrais à 19 heures. La journée, je la passais à la gare*". Une vie d'errance, à seulement 16 ans, jusqu'à sa rencontre avec une bénévoles de Réseau éducation sans frontières. " *Elle m'a aidée. Chaque jour, à la rue, je demandais où je pouvais dormir. Ici, je dors comme je veux, je n'ai pas de stress. Ma vie a changé. Au Congo, j'ai arrêté les études en primaire. Dans notre famille, les filles ne vont pas à l'école. J'ai été inscrite au lycée à Amiens. J'ai pu suivre des cours de français et cette année, je suis en cuisine et restauration, mais plus tard, j'aimerais m'occuper des personnes âgées*", détaille la jeune fille. Comme Esther, de nombreux mineurs isolés, de jeunes étrangers qui ont fui leur pays sans leurs parents, se retrouvent seuls, sans solution. À Amiens, ils font appel, quand ils le peuvent, au Réseau éducation sans frontières. Cette année, SL, membre de RESF 80, a pris en charge sept mineurs. " *Ces jeunes se présentent parfois à nos permanences à Amiens. Certains m'appellent directement parce qu'ils sont à la rue, désorientés. Ils obtiennent mon numéro de bouche-à-oreille. Le premier besoin, c'est l'hébergement, car ils n'ont aucune protection de l'État, de l'Aide sociale à l'enfance. Ils n'ont pas été reconnus comme mineurs. Notre priorité à RESF, c'est aussi la scolarité de ces jeunes*", explique la bénévoles. Pour Esther, SL a dû agir dans l'urgence. À la fin de la dernière période hivernale, Esther s'est retrouvée sans prise en charge par le 115. La bénévoles lui a trouvé un abri. Puis, elle l'a inscrite à l'internat du lycée et a mis en place des hébergements solidaires avec son entourage et ses amis pour les week-ends et les vacances scolaires. Mais, au-delà du casse-tête administratif et de l'organisation des hébergements pour tous ces jeunes, il faut également faire preuve de psychologie. " *Les traumatismes sont présents. Ils en parlent peu parce que c'est douloureux. Ils ont quitté leur pays, pour certains, ils ont connu des événements difficiles pendant leur traversée migratoire. Nous, on gère le quotidien pour leurs droits fondamentaux. Malheureusement, on se substitue au rôle de l'État. Aucune institution ne prend le relais pour leur hébergement. On se sent indignés ! Comment peut-on, en 2023, laisser des jeunes filles de 16, 17 ans à la rue ? Il y a quelque chose d'incohérent, d'anormal*". Le Réseau éducation sans frontières est né de cette colère en 2004, à Paris. Des collectifs locaux, des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves, de

défense des droits de l'homme et des immigrés avaient lancé un appel à la régularisation des sans-papiers scolarisés, alors que plusieurs lycéens étrangers étaient menacés d'expulsion dans les établissements parisiens. Depuis, le collectif s'est développé et implanté dans de nombreuses villes de France. À Amiens, le RESF a créé une association pour recevoir des dons et a élargi son réseau. Tous les citoyens volontaires peuvent aider les familles étrangères, exclus de l'hébergement d'urgence et les mineurs isolés. Sandrine et Hubert font partie de ce réseau de citoyens depuis 2016. Ils ont hébergé de nombreux jeunes dans l'urgence ou sur de courtes ou de longues périodes. Le couple a quatre grands enfants indépendants et profite des chambres libres dans la maison pour accueillir ponctuellement un mineur dans le besoin. Esther est arrivée avant l'été et elle est déjà bien intégrée dans la famille. *"C'est facile parce qu'on a eu des enfants jeunes. Il suffit de faire comme avec eux. Quand il a fallu inscrire Esther au lycée, on est allé visiter l'internat avec elle, on lui a souscrit une assurance scolaire. C'est un enfant de plus et ça nous permet de rester jeunes"*, s'amuse Hubert. Le week-end à la maison, Esther peint, une passion pour la jeune fille. Elle fait ses devoirs aussi, aidée par Sandrine, car souvent, il lui manque du vocabulaire en français. Pour la mère de famille, cet accueil était une évidence. *"Il faut bien tendre la main. Je me dis que si, pour une raison quelconque, je ne suis plus là demain et que mes enfants doivent fuir leur pays, j'aimerais bien qu'il y ait une famille qui puisse s'occuper d'eux. On ne se déracine pas comme ça, par plaisir. J'aimerais bien arrêter cet accueil parce que si les solutions étaient trouvées, si ces jeunes étaient mis à l'abri, on n'aurait pas besoin de jouer ce rôle"*, se désole Sandrine, qui profite tout de même des liens qui se tissent au gré des rencontres. *"Quand ces jeunes viennent chez nous, c'est un peu comme nos enfants. On est comme une famille"*, ajoute-t-elle. Pour Esther, ce foyer, qu'elle rejoint tous les week-ends, lui permet de se reconstruire, de dormir au chaud et de se concentrer sur son apprentissage. Mais malgré cette sécurité, elle ressent un vide. *"Je suis bien, mais parfois, j'ai du mal parce que je suis seule en France, sans ma famille, mes parents, mes frères et sœurs"*. L'adolescente pourrait suivre le même chemin que certains des adolescents accompagnés par RESF. De jeunes migrants, arrivés comme elle sur le sol français, sans famille et qui ont obtenu un titre de séjour ou la nationalité française à force de travail et après avoir prouvé leur intégration. Malgré ces exemples de réussite, **les associations sont inquiètes pour la suite, après l'annonce par le gouvernement d'un durcissement des mesures d'accueil des étrangers** dans le cadre de la loi sur l'immigration.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/amiens/quand-j-etais-au-115-on-me-faisait-sortir-dehors-la-journee-je-la-passais-a-la-gare-esther-mineur-isolee-nous-confie-son-parcours-chaotique-2861885.html>

BELABRE (INDRE)

Les deux manifestations prévues le samedi 28 octobre 2023 par les pro et par les anti-CADA à Bélâbre sont interdites. La préfecture pointe notamment le risque de troubles à l'ordre public, en rappelant les précédentes manifestations en février et en mars 2023. Le projet de centre d'accueil de demandeurs d'asile divise depuis des mois dans cette commune de la Brenne, malgré les tentatives d'apaisement des élus. L'association Union belâbraise, **contre le projet de CADA**, s'oppose à la décision de la préfecture de l'Indre et considère que les arguments avancés ne sont pas valables. L'association a donc fait partir un **référé au tribunal administratif de Limoges** pour casser l'arrêté préfectoral, et le tribunal doit rendre sa décision jeudi. *"Il y a 80% de chances que le tribunal casse l'arrêté"*. *"On attend la décision du tribunal de Limoges pour savoir si la manifestation se tiendra ou pas, mais on a bon espoir."* L'Union belâbraise avait également invité des élus Rassemblement national à se joindre à la manifestation. *"Nous avons eu des réponses d'élus départementaux et locaux de plusieurs départements. Par contre, Jordan Bardella ne viendra pas car il est en pleine campagne pour les élections européennes."* À l'inverse, le **collectif Oui au CADA** s'est déclaré satisfait de la décision préfectorale. *"Nous ne manifestons que lorsque les anti-CADA manifestent pour nous opposer à eux"*, explique un membre du collectif pro-CADA. *"Lorsque nous manifestons, nous voulons dire aux anti-CADA, vous n'avez pas le monopole de la pensée commune des habitants, plein de gens à Bélâbre soutiennent ce projet et le CADA va se faire de toute façon."* Dans l'attente d'une décision contraire du tribunal de Limoges, qui casserait l'arrêté préfectoral, l'association pro-

CADA n'ira donc pas manifester samedi.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-prefecture-de-l-indre-interdit-les-deux-manifestations-autour-du-cada-de-belabre-9668519>

BRIANÇON

Un petit groupe de quatre hommes originaires d'Afrique a traversé la frontière entre l'Italie et la France, les 28-29 octobre 2023. Une fois du côté français, deux sont arrêtés par la police et deux autres s'enfuient, en pleine nuit. « *Dans les deux qui ont été arrêtés, il y avait celui qui avait le téléphone qui permettait d'avoir des points GPS, raconte la coprésidente de l'association Tous migrants. Les deux qui ont réussi à se cacher, n'avaient plus de téléphone avec des points GPS. Ils se sont perdus dans la montagne. C'est la haute montagne. Le col de Montgenèvre est à 1 800 mètres. Le sauvetage de celui qui n'est pas tombé a dû se faire par hélicoptère.* » Car l'un des deux hommes a été retrouvé mort, noyé, dans la Durance en contrebas. La victime aurait fait une chute "accidentelle" alors que les deux hommes marchaient dans la montagne. Les pompiers des Hautes-Alpes sont intervenus peu après 8 heures dimanche, alertés par des riverains qui avaient entendu l'écho de "*cris depuis 3 heures du matin*" dans la vallée. Selon le rescapé, entendu comme témoin, "*il faisait nuit, ils passaient là sans connaître bien les lieux et il a entendu que son ami était tombé*" dans la rivière. Ce dernier était encore hospitalisé lundi matin. Le parquet de Gap n'a pas précisé la nationalité des deux exilés. Une enquête a été confiée à la police de Briançon pour déterminer si la victime est morte "*de la chute ou de la noyade*", selon le parquet de Gap. Les deux autres exilés ont "*réussi à passer*" la frontière dans la nuit de samedi à dimanche, mais ont été arrêtés et ramenés par les forces de l'ordre à la frontière italienne la veille. Ce décès est le troisième "***depuis cet été et le renforcement des forces de l'ordre***" le long de la frontière, a indiqué le trésorier de l'association **Tous Migrants**, qui vient en aide aux exilés dans la région. L'association appelle la France à respecter la loi en matière d'asile : « *Le fait que les policiers soient déployés tout autour de la frontière oblige les exilés à prendre des chemins de plus en plus dangereux. Et c'est la présence policière qui crée le danger. On demande le respect de la loi. Toute personne a le droit de rentrer dans un pays et d'y demander l'asile. Ces refoulements sont illégaux.* » À Briançon, le centre d'accueil qui avait dû fermer pour cause de surpopulation, rouvrira ses portes pour les personnes vulnérables, et dès le 2 novembre 2023, accueillera à nouveau les hommes seuls, dans la limite de 81 places.

<https://www.rfi.fr/europe/20231030-france-un-jeune-migrant-retrouve-C3%A9-mort-dans-une-rivi%C3%A8re-pr%C3%A8s-de-brian%C3%A7on>

CALAIS

Lundi 23 octobre 2023 en début de semaine, une autre embarcation de fortune avec à son bord 41 migrants a été secourue au large de Gravelines alors que les boudins du *smallboat* se dégonflaient. Malgré les risques encourus, **14 personnes présentes à bord ont refusé l'assistance** des secours et ont tenté de regonfler l'embarcation afin de poursuivre leur route vers l'Angleterre. Après une heure de tentative, elles **ont finalement** accepté l'aide et ont **été déposées à Calais**.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/dunkerque/47-migrants-secourus-au-large-de-dunkerque-apres-avoir-refuse-dans-un-premier-temps-l-assistance-2864030.html>

DOUAI

Ce lundi 16 octobre 2023, un Kurde iranien de 43 ans, **est jugé devant la cour d'assises** du Nord, à Douai, pour **les viols présumés de trois jeunes migrants** sous la menace d'une arme. Il nie toute implication dans les faits, qui remontent à juin 2017. Connu des services de police, il était à cette époque-là "*l'un des chefs les plus redoutés des réseaux de passeurs qui sévissaient au camp de la Linière, à Grande-Synthe*". "*Pour faire régner la terreur dans le camp, il n'hésitait pas à faire usage d'armes à feu qu'il se procurait chez des trafiquants albanais basés à Arras*". Depuis, il a été condamné à quatre reprises dans différentes affaires. En février 2020, il a écopé de 12 ans de prison ferme pour son implication en tant que chef d'un réseau de passeurs kurdes. En octobre 2019, il a été reconnu coupable de tirs dans une fusillade sur l'A28 ayant opposé deux réseaux rivaux de passeurs,

et condamné à cinq ans de prison ferme. Ces peines sont venues s'ajouter à deux autres condamnations préalables : six ans de prison ferme et 15 000 euros d'amende en juillet 2018 pour avoir transporté des migrants sur des aires d'autoroutes entre Dunkerque et la Normandie, et cinq ans de prison ferme assortis de 15 000 euros d'amende un mois plus tôt, pour violences envers des policiers au Puythouck. *"Alors que les policiers tentaient de l'interpeller, il les avait menacés avec une bombe lacrymogène et une arme semi-automatique"*. Les conditions de vie dans les camps de migrants et la présence des passeurs rendent les exilés très vulnérables à tout type d'agressions, notamment sexuelles. En décembre 2020, une enquête avait été ouverte en Grèce après des soupçons **de viol sur une fillette afghane de 3 ans**, réfugiée dans le camp de Kara Tepe, à Lesbos. L'endroit abritait dans des conditions extrêmement difficiles plus de 7 300 personnes relogées à la hâte après la destruction par le feu, trois mois plus tôt, du camp de Moria, le plus important d'Europe. *"La surpopulation et les conditions de vie épouvantables [...] font des camps [grecs] des lieux extrêmement dangereux pour tout le monde"*, alertait Amnesty International. *"Je ne me sens ni en sécurité ni à l'aise dans la tente avec... des inconnus. Je quitte le camp tôt le matin et je reviens la nuit"*, avait confié une femme, originaire de Syrie et hébergée dans un camp de l'île de Samos, citée par l'ONG. En France, en 2016, une exilée érythréenne de 16 ans avait déposé plainte après avoir été agressée sexuellement dans la "jungle" de Calais. Une nuit, *"un homme s'est introduit dans sa tente et l'a obligée à avoir des rapports sexuels"*, avait expliqué le procureur de Boulogne-sur-Mer. Bien qu'"apeurée", la jeune fille avait pu donner le prénom de son agresseur aux enquêteurs. Elle avait ensuite été confiée à une association. *"Dans tous les camps de déplacés et de réfugiés, il y a des violences faites aux femmes"*, avait rappelé un membre de Gynécologie sans frontières. À travers son association, présente à Calais cette année-là, il déplorait que *"certaines femmes subissent des violences sur place, mais aussi pendant le voyage qui les mène à Calais, ou la nuit, lors des tentatives de passage, lorsqu'elles n'ont pas réussi à passer et qu'elles reviennent au camp"*. D'après le militant, "plusieurs d'entre elles demandent des préservatifs féminins, qu'elles portent pour se préserver d'une grossesse ou d'une maladie".

DUNKERQUE

Il faisait froid, la mer était agitée et le vent soufflait fortement dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 octobre 2023, au large des côtes du Nord, lorsque les secours ont été informés qu'une embarcation de migrants se trouvait en difficulté au large de Dunkerque. *"Les conditions météorologiques sont délicates"*, précise la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Le semi-rigide est alors mis à l'eau pour secourir les naufragés. Mais dans un premier temps, les 47 personnes à bord *"refusent l'assistance proposée"*. Pendant plusieurs heures, les secours vont maintenir leur surveillance jusqu'à ce que l'embarcation de fortune tombe en panne moteur. **Les 47 naufragés présents à bord seront finalement secourus** et déposés au port de Dunkerque dans le courant de l'après-midi où tous seront pris en charge par les pompiers et la police aux frontières.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/dunkerque/47-migrants-secourus-au-large-de-dunkerque-apres-avoir-refuse-dans-un-premier-temps-l-assistance-2864030.html>

LOON-PLAGE

Quelque 2 000 personnes qui ont été évacuées, jeudi 19 octobre 2023, d'un campement de Loon-Plage, près de Dunkerque, qui avait pris forme sur des terrains appartenant au Port de Dunkerque. Une première évacuation avait eu lieu la semaine dernière. En fin de matinée, l'évacuation était toujours en cours, selon la coordinatrice de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe. Parmi les personnes qui avaient trouvé refuge à cet endroit, se trouvaient "au moins 50 familles, 9 femmes enceintes et environ 200 mineurs non-accompagnés". Mais, seulement cinq bus ont été prévus pour acheminer les personnes vers des centres d'hébergement. En cause : une saturation des dispositifs d'accueil dans la région. *"L'Afeji [l'association mandatée par l'État pour la mise à l'abri des exilés] nous a dit qu'il n'y avait plus de place en CAES (Centre d'accueil et d'examen des situations)"*, affirme-t-elle. "Il y a tous les jours de nouveaux arrivants. Les associations sont débordées, on ne s'en sort

pas. Et avec le froid qui arrive depuis cette semaine, c'est encore plus compliqué. On est descendus à 5-6 degrés ces jours-ci". Parmi les causes qui expliqueraient cette **forte hausse de la présence de candidats à l'exil** sur le littoral français, il y a le climat. Une mauvaise météo empêcherait les départs en bateau depuis une dizaine de jours. Mais ce n'est pas la seule raison pour Utopia 56 : "*C'est le résultat de tout ce qu'il se passe dans le monde et qui contraint les gens à migrer. Il y a beaucoup de gens qui arrivent à Briançon par exemple, et ensuite ça arrive ici*". Elle dénonce également une politique de "**non-accueil en France qui n'a jamais été aussi vraie qu'actuellement**". "*La solution de Gérard Darmanin, c'est de construire un nouveau centre de rétention pour un coût faramineux, alors que ce dont on a besoin c'est de solutions d'hébergement pour les familles*". Sans solution d'hébergement, des centaines de personnes seront également ce soir sans tente pour se mettre à l'abri. La plupart des tentes et couvertures ont été confisquées ce matin, souligne Utopia 56. Dès que les conditions météorologiques le permettent, **les tentatives de traversée de la Manche en bateau, sont toujours nombreuses, malgré l'important dispositif policier** déployé sur le littoral français. Pour tenter d'échapper à cette surveillance, les zones de départ ont tendance à s'élargir. De plus en plus d'embarcations tentent désormais de rejoindre le Royaume-Uni depuis la Somme, bien plus au sud que Calais.

MONTREUIL

Le mardi 24 octobre 2023, 200 policiers ont **expulsé les 3 maisons squattées** de la rue Bara, une semaine avant le début de la trêve hivernale. La seule solution de relogement proposée : un centre d'hébergement à Lyon pour 2 semaines. Bien que cette expulsion soit orchestrée par la préfecture, la mairie de Montreuil a aussi sa part de responsabilité en restant sourde aux demandes des occupant.es qui ont tenté d'alerter sur leur situation depuis avril 2023. Encore une fois, des personnes vont se retrouver à la rue dans l'indifférence pendant que la mairie continue de faire sa communication sur le logement social.

<https://paris-luttes.info/manifestation-soutien-aux-expulse-17502>

OUISTREHAM

Les autorités sont en alerte. Dès mercredi 1er novembre au soir, la première grosse tempête d'automne devrait déferler sur le nord-ouest de la France, selon les prévisions des météorologues. En Normandie, des rafales de vents jusqu'à 140 km/h sont attendus dans la nuit de mercredi à jeudi. Des risques d'inondation et de submersion marine sont également à craindre dans le département placé en vigilance orange par Météo France. Les habitants sont appelés à la plus grande prudence. Les **personnes à la rue auront plus de difficultés à se protéger de la tempête** Ciaran, qui s'annonce exceptionnelle. C'est notamment le cas **d'environ 200 migrants vivant dans les rues** de Ouistreham, dans le Calvados. La préfecture, en lien avec les associations, a **ouvert une structure d'hébergement d'urgence pour mettre à l'abri ces personnes pour une ou deux nuits**. Les exilés seront pris en charge mercredi après-midi et orientés vers un gymnase de Caen, à une dizaine de kilomètres de Ouistreham.

La ville abrite depuis plusieurs années un campement de migrants, principalement des Soudanais qui souhaitent rejoindre le Royaume-Uni en se cachant à l'arrière des camions. Leur nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières semaines, selon le maire de la ville. Selon l'association *Vents contraires*, leur présence s'est accrue en raison de la guerre au Soudan. "**Il semblerait que le conflit au Soudan pousse beaucoup de jeunes sur la route en ce moment**". La militarisation de la frontière près de Calais et le renforcement des effectifs policiers dans la zone forcent les exilés à tenter leur chance plus au sud. Au printemps 2023, un bras de fer s'était engagé entre les humanitaires et les autorités sur la question des conditions de vie des migrants du camp de Ouistreham. Le 29 mai 2023, plusieurs associations avaient saisi le tribunal administratif de Caen pour réclamer l'installation de points d'eau potable, de douches et de sanitaires près du lieu de vie informel. Le 2 juin, le juge avait ordonné à l'État de "*créer, à proximité immédiate du campement de migrants, des points d'eau et des latrines, ainsi qu'un dispositif d'accès à des douches*". Mais la ville de Ouistreham et le

ministère de l'Intérieur avaient fait appel de la décision du tribunal administratif auprès du Conseil d'État. Les autorités avaient estimé que *"le campement en cause n'est pas une installation sédentarisée, car il ne concerne qu'une dizaine ou une vingtaine de personnes, dont la présence durable n'est pas établie"*. L'État a une nouvelle fois été débouté le 3 juillet : le Conseil d'État a enjoint la préfecture et la mairie à créer des points d'eau, des latrines à des douches. Pour la plus haute juridiction, *"contrairement à ce que soutiennent la commune et le ministre, le campement – où la présence de plusieurs dizaines de migrants est constatée depuis environ trois ans – constitue un lieu de vie pour les personnes concernées, et non un simple point de passage en journée."*

PARIS

Quatre ans, presque jour pour jour après les faits s'est ouvert au tribunal judiciaire de Paris le **procès de 19 hommes poursuivis pour trafic d'êtres humains et homicides involontaires**, entre autres, après la découverte en 2019 de 39 corps **d'immigrés vietnamiens** asphyxiés dans un camion frigorifique au Royaume-Uni. Après le Vietnam, le Royaume-Uni et la Belgique, il s'agit ainsi du volet français de cette affaire. *"Il était important pour nous de voir que la phase d'enquête aboutisse à la phase judiciaire. On espère des condamnations lourdes pour les plus impliqués"*, avait déclaré le chef de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), qui a dépêché 20 enquêteurs à plein temps sur le dossier. Le 23 **octobre 2019**, un camion de marchandise, passé par le nord de la France et la Belgique, est contrôlé dans une zone industrielle de l'Essex, à une trentaine de kilomètres de Londres, au Royaume-Uni. En ouvrant la remorque, les policiers britanniques font une macabre découverte : 39 corps de Vietnamiens, 31 hommes et 8 femmes, dont deux adolescents de 15 ans, sont découverts entassés. La remorque ne s'ouvrait que de l'extérieur. Prises au piège, les victimes sont mortes asphyxiées. La police britannique lance une enquête d'envergure et mobilise plusieurs centaines d'agents pour retrouver les passeurs. De leur côté, les Français et les Belges lancent leurs propres investigations, interceptent des conversations téléphoniques et procèdent à des surveillances physiques. En mai 2020, la police française procède aux premières interpellations en Île-de-France. Au total, 19 hommes suspectés d'avoir participé, d'une façon ou d'une autre, au passage de ces migrants sont arrêtés. Ils sont de nationalité vietnamienne, française, chinoise, algérienne et marocaine. Parmi eux, onze sont suspectés d'être des bailleurs ou d'avoir servi de chauffeurs de taxi. Sur le banc des accusés, les quatre prévenus écoutent les chefs d'inculpation traduits par des interprètes. *"Si c'était les vrais responsables, ils seraient cités dans la procédure anglaise"*, constate l'un des avocats qui regrette que celle-ci n'est pas été versée à la procédure, *"ce qui permettrait d'expliquer l'implication très relative de notre client"*. Les deux derniers prévenus sont absents de l'audience, en fuite ou décédés. L'avocat de l'un d'eux : *"La dernière fois que j'ai vu mon client, c'était il y a un an et demi. Je soupçonne qu'il ait tenté la traversée de la Manche et qu'il soit décédé car il n'apparaît plus sur Facebook"*. Arrêté en 2020, cet homme de nationalité vietnamienne est accusé d'avoir *"fait des courses pour les gens de l'appartement où il dormait avec d'autres migrants, en région parisienne."* *Mais mon client n'a rien à voir avec les grosses têtes du réseau !"*, s'exclame son conseil. *"Sociologiquement, c'est le paysan de base qui n'avait pas beaucoup d'argent. Au Vietnam, sa famille avait vendu une petite parcelle de terre, et il a utilisé cet argent pour financer la première partie du voyage. Il lui manquait 10 000 euros pour atteindre le Royaume-Uni"*, raconte l'avocat. Après avoir rappelé les faits, la présidente de la cour a décrit le trajet des migrants vietnamiens jusqu'à la France : *"Les victimes prenaient la route par la Chine, puis la Russie et l'Allemagne. D'autres passaient par un permis de travail en Pologne ou en Roumanie. Elles étaient déposées à Berlin, puis conduites en voiture en Belgique et en France, où elles étaient logées par des Vietnamiens eux-mêmes sans-papiers."* En France, les immigrés attendaient souvent plusieurs mois avant de pouvoir passer au Royaume-Uni. *"Le trajet se déroule souvent en 2 parties, une première jusqu'à Paris qui coûte 15 000 euros, puis le migrant doit travailler pour rembourser sa dette et financer la fin du voyage"*. D'après les juges, le prix du passage depuis le Vietnam coûtait entre 18 000 et 24 000 euros. Beaucoup de Vietnamiens se sont ainsi retrouvés à travailler clandestinement dans des fermes de cannabis, à se prostituer, voire à faire passer d'autres migrants, pour rembourser leurs créanciers. Un cercle vicieux

savamment entretenu par les têtes de réseaux pour recruter de nouvelles cibles. *"Plusieurs victimes étaient séquestrées jusqu'au paiement total de leur traversée"*, précise la juge. Les conversations téléphoniques interceptées par les enquêteurs démontrent aussi le mépris des passeurs pour leurs passagers qu'ils qualifient de *"poulets"*, d'*"ustensiles"* ou d'*"unités"*. La découverte du camion charnier en octobre 2019 n'a d'ailleurs pas dissuadé le réseau de poursuivre son activité. Selon les enquêteurs, plus d'une quarantaine de passages ou tentatives ont été enregistrés entre le 22 octobre 2019 et le 26 mai 2020. Si les principaux commanditaires du camion charnier ont déjà été jugés au Royaume-Uni, où certains accusés ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 27 ans de prison, l'audience française devrait permettre **de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux de passeurs, alors que le projet de loi immigration doit être débattu au Parlement d'ici la fin de l'année**. L'audience au tribunal correctionnel doit durer jusqu'au 10 novembre 2023, date du délibéré.

Jeudi 19 octobre 2023, à 6h30, les grilles d'entrées du square sont encore fermées, verrouillées par des cadenas pour la nuit. Comme les centaines de jeunes à ses côtés, un jeune guinéen, de 15 ans, avec tout ce qu'il a (Un pantalon, un t-shirt, quelques documents et son portable), attend que les forces de l'ordre ouvrent les portes pour commencer l'opération de *"mise à l'abri"*. *"La semaine dernière, des gens de la préfecture sont venus ici, dans le parc. Ils nous ont promis qu'ils allaient nous trouver des hébergements. C'est l'heure. Alors je suis prêt maintenant, j'en peux plus d'être ici"*. **Entre 300 et 500 jeunes**, selon les chiffres des associations, attendent, impatients, de monter dans les bus affrétés par la région Île-de-France pour *"quitter le froid"*. Personne ne veut affronter une nuit de plus dans les buissons du parc et dans la fraîcheur de la nuit, sans matelas et sans tentes parfois. Tous voient cette *"mise à l'abri"* comme une bénédiction, après des mois de galères à la rue. Ces **jeunes considérés comme des majeurs**, leur minorité n'ayant pas été reconnue, n'ont le droit à aucune assistance de l'État. En attendant leur recours auprès d'un juge, ils **ne sont pas pris en charge par les autorités et traînent donc sur les trottoirs** de la capitale. Depuis le mois de juillet, certains jeunes dormaient dans le parc de Belleville, à l'abri des regards, sans pouvoir se nourrir correctement, ni dormir *"sans se briser le dos"*, ou encore se laver. D'autres montrent de grands signes de nervosité. Ils sont inquiets à l'idée de ne pas *"avoir de place"* dans les bus affrétés par la région. *"Il y a un peu de panique, ils ont peur de pas partir"*, explique un membre de l'association Utopia 56, qui répond aux questions des jeunes alignés devant les grilles du parc depuis plusieurs heures. Vers 8h, l'évacuation commence avec l'ouverture par les forces de l'ordre d'une seule grille. Rapidement, c'est la cohue. Des dizaines de jeunes se ruent vers la petite entrée, soigneusement surveillée par les forces de l'ordre. *"Ne poussez pas !"*, soufflent les haut-parleurs des policiers devant le goulot d'étranglement formé par des dizaines de jeunes coincés dans l'ouverture de la porte. *"On vous fait sortir cinq par cinq, mais tout le monde montera dans les cars"*. e l'autre côté du grillage, les associations guettent. *"On espère que tout le monde sera pris en charge, on sera vigilants"*, déclare un membre et fondateur d'Utopia 56, l'oreille vissé à son portable pour suivre les trajets de chaque bus qui démarre. Les jeunes devraient être accueillis dans des CAES (centres d'accueil et d'examen des situations) dans le 18e, le 19e arrondissement de Paris, à Sarcelles, à Clichy, entre autres lieux. *"Normalement, il y aura assez de places pour tout le monde, selon les informations que j'ai reçues de la région"*, assure l'adjointe à la Mairie de Paris, en charge des Solidarités, qui a fait le déplacement pour assister au dénouement d'une situation *"qui a trop duré"*. L'ancien adjoint d'Anne Hidalgo en charge du logement et aujourd'hui sénateur, a également salué l'évacuation du campement. *"Cette situation était indigne"*. L'immense majorité de ces jeunes, originaires d'Afrique de l'Ouest, était en errance depuis de nombreux mois. Beaucoup ont vécu sur les trottoirs de la capitale, puis dans l'école désaffectée du 16e arrondissement pendant plusieurs semaines au printemps. Mais le lieu a fermé en juin à cause de sa surpopulation. Une fermeture qui a contraint des centaines de jeunes à retrouver la rue. Après un sit-in éclair sur le parvis du Conseil d'État, les jeunes étrangers ont une nouvelle fois dû trouver un nouvel endroit où dormir : le parc de Belleville, pendant quatre "longs" mois. *"J'espère que tout ça, c'est fini, on veut juste dormir avec dignité et faire reconnaître notre minorité"*, confie le jeune guinéen. Vers 9h, devant l'un des bus qui stationnent à l'entrée du parc, un jeune congolais, qui est

sorti du parc dans les derniers, ne cache pas sa joie. "*Je vais quitter le froid*", sourit-il en tenant, dans sa main gauche, un grand sac de courses Franprix duquel dépasse une couette blanche et, dans sa main droite, une valise à roulettes. "*C'était un peu difficile*", souligne-t-il pudiquement après avoir passé trois mois dans le parc. À ses côtés, d'autres jeunes cachent leurs visages. Ils refusent d'être filmés ou pris en photos par les journalistes. "*Je ne veux pas que ma famille me voie comme ça*". "*Il faut comprendre que ces jeunes sont à bout*". "*Ils ont été chassés dans toutes les rues de Paris. Cette mise à l'abri est saluée, bien sûr. Mais on espère que cette opération ne sera pas suivie d'une remise à la rue comme on a pu le voir toutes ces années. Ce jeu incessant de 'mise à l'abri'-'mise à la rue', on espère que c'est fini*". Selon Utopia 56, à la fin de l'opération, jeudi matin, **une quarantaine de jeunes n'ont pas pu monter dans les bus et ont été dispersés par la police.**

Quelques nuits au chaud, et puis plus rien. À peine dix jours après la **mise à l'abri de 430 mineurs non accompagnés** (MNA) qui dormaient dans le parc de Belleville, dans le nord de Paris, depuis plusieurs mois, voilà que plusieurs dizaines d'entre eux vont de nouveau se retrouver à la rue. **Hébergés dans des Centres d'accueil et d'examen des situations administratives** (CAES) dans toute l'Île-de-France depuis le 19 octobre 2023, plusieurs dizaines de mineurs ont reçu ce mardi 31 octobre 2023 une notification **d'expulsion de la structure**, formulée par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). La raison de ce revirement ? Les jeunes ne se sont pas présentés à leur convocation par la préfecture de police distribuée après la mise à l'abri. Pour l'avocat de plusieurs jeunes et membre du **collectif d'avocats d'aide aux étrangers**, ces jeunes n'avaient aucune raison de se rendre à une convocation de la préfecture pour retirer un dossier d'asile, puisqu'ils sont déjà engagés dans une autre procédure : celle de faire reconnaître leur minorité. "Mais comme ils ne sont pas allés en préfecture, ils ont reçu un avis d'expulsion de leur hébergement, ce qui n'a aucun sens !". Fin octobre 2023, tous les jeunes avaient reçu une convocation de la préfecture de police en vue de déposer une demande d'asile ou de titre de séjour. **Un non-sens juridique**, selon les avocats, puisque les titres de séjour s'adressent aux majeurs, (et qu'un mineur souhaitant déposer une demande d'asile doit obligatoirement être accompagné d'un administrateur "Ad Hoc" désigné par le Procureur). "*Si ces jeunes avaient déposé l'asile, je me demande bien à quoi ça aurait pu ressembler, l'Ofpra se serait retrouvée avec 200 demandes complètement inutilisables*". Quant à **ceux qui auraient signé une demande de titre de séjour, ils auraient immédiatement été considérés comme majeurs**, et donc potentiellement expulsables (les expulsions de mineurs isolés sont interdites par la loi). "*L'idée c'était d'édicter en masse des avis d'expulsion, cette convocation était un véritable piège*". Alerté par les associations le jour de la convocation, l'avocat s'est précipité à la préfecture pour s'entretenir avec un responsable : "*On a expliqué qu'aucun des jeunes ne souhaitait répondre favorablement à la prise d'empreinte, il m'a répondu que la porte de sortie était grande ouverte. C'était hallucinant, même les agents au guichet n'ont pas compris ce que ces jeunes faisaient là*". La sanction n'a pas tardé à tomber. Des dizaines de jeunes qui ont refusé de se plier aux règles de préfecture de police ont reçu un avis d'expulsion de leur CAES. "*Vous étiez convoqué au guichet d'accueil unique de demandeur d'asile de Paris [...] Vous ne vous êtes pas présenté à ce rendez-vous [...] En conséquence, vous disposez d'un délai de deux jours pour quitter le CAES*". "*À l'origine, la mise à l'abri devait tenir jusqu'au 19 novembre, sachant qu'on est en période de trêve hivernale. Si un de ces jeunes est expulsé à ce titre, attendez-vous à une réponse judiciaire très importante*", prévient l'avocat qui se dit "*très inquiet*" pour l'avenir de ces jeunes. De son côté, la mairie de Paris reconnaît aussi un échec : "*C'est quand même fort de café de sortir ces jeunes et de les remettre dans la rue en pleine trêve hivernale*, explique le cabinet de l'adjointe aux Solidarités. "*On espérait tous qu'il y ait une prise en charge plus longue. Toute cette situation s'inscrit dans le problème structurel du dispositif d'hébergement d'urgence qui est saturé.*"

Ces dernières années, l'ONU, le Conseil de l'Europe, le syndicat de la magistrature ou encore les associations ont tous demandé aux Etats de **respecter une présomption de minorité** pour les jeunes migrants en instance de recours, et la création de places d'hébergement dédiées, en vain. Si **65% des recours de minorité aboutissent** à Paris, selon Utopia 56, la procédure peut durer plusieurs

mois. Pendant ce laps de temps, les jeunes ne sont pas pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Ils errent donc de campements de fortune en squats, et beaucoup finissent par rentrer dans des réseaux de délinquance. Entre 2018 et 2020, quelque **18 000 enfants et adolescents étrangers** non accompagnés **ont disparu en Europe**. Depuis la mise à l'abri des 430 mineurs isolés du parc de Belleville, les associations qui gravitaient autour d'eux peinent à garder le contact : "*Certains ne nous communiquent plus les infos*", raconte la co-présidente de l'association Tara, qui propose un soutien juridique aux mineurs isolés. "*Hier, on s'est rendu devant un CAES. Sur les 14 jeunes qu'on a pu voir, tous avaient reçu la convocation à la préfecture, mais pas tous l'ordre de fin de prise en charge. On pense que les autorités les délivrent au compte-goutte*". "*Certains ont peur de se retrouver à la rue, d'autres estiment que c'est illégal. La préfecture sait très bien qu'avec cette menace de remise à la rue, les jeunes sont davantage susceptibles de signer cette demande de titre de séjour pour majeur*". Selon l'avocat, ces manœuvres **n'ont d'autre but que de vider Paris à l'approche des Jeux Olympiques de 2024** : "*Il y a 4 ans, aucun mineur isolé ne se faisait contrôler, on ne changeait pas leur date de naissance sur les procès-verbaux d'interpellation, toute cette opération vise à vider Paris*", estime l'avocat. Dès jeudi, plusieurs mineurs devraient être expulsés des CAES d'Île-de-France. De leur côté, les avocats ont envoyé une lettre ouverte au préfet d'Île-de-France, à la préfecture de police, et à l'OFII.

Plus de 70 organisations ont publié une **lettre ouverte destinée au Comité d'organisation des Jeux olympiques, aux athlètes et aux fédérations**, à moins de neuf mois des JO en France. Les humanitaires y dénoncent "le nettoyage social" en cours en région parisienne pour laisser "propres" les rues et cacher les migrants aux futurs touristes. L'avis du coordinateur de la "mission exilés" de l'ONG Médecins du monde. On dénonce **le nettoyage social en cours dans les rues de Paris et d'Île-de-France**. On sait très bien que pendant les JO, les caméras du monde entier seront tournées vers Paris. Pendant cette période, **les autorités veulent donc cacher les sans-abris, les migrants, les mendiants, les usagers de drogue...** qui vivent dans la capitale. Il faut laisser les rues 'propres', et le gouvernement prépare déjà le terrain. Plusieurs squats majeurs ont été démantelés. C'est par exemple cas de celui d'Unibéton, qui était le plus grand d'Île-de-France. Il a été fermé pour laisser place au futur village olympique. Le gouvernement ne veut pas que les touristes aperçoivent des sans-papiers ou des SDF dormant dehors et étendant leur linge dans les rues de Paris. On craint un arsenal répressif complet afin de faire partir ces personnes des lieux fréquentés par les étrangers : on s'attend à des arrêtés anti mendicité dans les gares ou pour interdire les distributions alimentaires... Cette logique suit la politique de maltraitance mise en place par les autorités envers les personnes à la rue. Les associations et collectifs qui ont signé la lettre ouverte, sont engagés contre de nombreux projets du gouvernement : la loi anti-squat, le prochain texte sur l'immigration... On maltraite les mal-logés, on criminalise ceux qui occupent des bâtiments vides, on harcèle les sans-papiers déboutés de l'asile et qui n'ont d'autres choix que de dormir dans les rues de la capitale. Les **mesures mises en place ne sont jamais faites dans une logique d'accueil, d'inclusion et d'accès aux soins**. On constate une **opposition totale entre ces politiques et la communication de la France sur les valeurs olympiques, la France ville-refuge** ou ville d'accueil. Dans les faits, on observe tout le contraire. Nous n'avons aucun problème avec le fait d'envoyer les exilés en région, si l'accueil est digne et inconditionnel, et si les régions disposent de suffisamment de moyens. Mais ce n'est pas le cas. Les migrants sont transférés en région, dans des SAS. C'est donc temporaire. Si certains cochent les bonnes cases, comme les primo-arrivants et les non dublinés, ils seront pris en charge. Mais quid des autres ? Les déboutés de l'asile et les sans-papiers ? Ceux-là **vont finir à la rue après trois semaines d'hébergement, dans des villes qu'ils ne connaissent pas** et où les associations sont moins nombreuses qu'à Paris. C'est souvent le même schéma qui se répète : les autorités locales se retrouvent débordées, et les exilés reviennent par leurs propres moyens à Paris. Si **le but de ces SAS est d'invisibiliser les exilés**, cela fonctionne. Si en revanche, l'objectif est de mieux prendre en charge les gens, alors c'est un échec. Notre lettre ouverte a été un succès. On a déjà tout un calendrier de rencontres : avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo), des élus politiques de la

Nupes et du MoDem. On compte bien expliquer au Cojo la politique du gouvernement, l'errance imposée aux personnes à la rue. **On demande un lieu d'accueil en Ile-de-France** avec un accès pour les associations, sur le **même modèle que ce qui a été fait pour l'accueil des Ukrainiens**, mais cette fois pour toutes les nationalités. On souhaite un plan de prise en charge pour les personnes exclues et à la rue pendant et après les JO.

PARIS

Plusieurs centaines de personnes sans-papiers travaillant en France ont lancé un grand mouvement de grève 17 octobre 2023 en Ile-de-France. Pour la **plupart employées dans les chantiers des Jeux olympiques et du Grand Paris**, elles réclament leur **régularisation et l'abandon de la loi immigration**. Devant les grilles de l'un des plus grands chantiers des Jeux olympiques, plusieurs dizaines de personnes se font entendre au rythme des djembés et des mégaphones. "*Solidarité pour les sans-papiers*", "**Pas de papiers, pas de JO**", scandent-ils en cœur. Ils sont venus soutenir la centaine de sans-papiers et militants qui, dès l'aube, ont lancé une **occupation du site qui doit accueillir certaines épreuves des prochains Jeux olympiques**, dans le nord de la capitale. "On est là pour se faire régulariser", résume un Malien. Arrivé en France en 2016, il travaille depuis de nombreuses années mais n'a toujours pas de titres de séjour, faute de documents. Pour travailler, il doit donc emprunter une identité en règle ou travaille "*au noir*" sans laisser de traces pouvant faire avancer son dossier. "*Je ne peux pas construire ma vie. Je ne peux pas payer de loyer, prendre un appartement, etc. Les mois où je travaille peu, même manger, c'est difficile*", raconte-t-il. "*Tout ce qu'on veut, c'est juste avoir les mêmes droits que tout le monde*". Comme lui, la plupart des grévistes sont employés ponctuellement par des boîtes d'intérim pour travailler dans les chantiers de la région. "*Un travail dur et sans aucune sécurité*" quand on n'a pas de papiers. "*Je n'ai pas dit à mon patron que je faisais grève mais que j'avais un rendez-vous important donc que je ne pourrais pas être là aujourd'hui*", raconte le Malien. "*J'ai trop peur de ne pas être rappelé ou de ne plus avoir de travail si je dis que je fais grève*", assure-t-il devant les chaînes qui verrouillent le chantier, empêchant quiconque de rejoindre l'occupation en cours. Toute la journée, les manifestants ont fait le pied de grue devant le chantier exploité par Bouygues. Ils sont restés jusqu'à voir leurs camarades sortir en s'exclamant de joie après près de 10 heures de négociation. "*Nous avons la signature d'accords-cadres*", se réjouit le collectif d'associations (CNT-SO, CSP75, Gilets noirs...) qui a participé aux discussions. "**Ces accords actent la régularisation de tous les salariés des sous-traitants travaillent ou ayant travaillé ces derniers mois sur les sociétés concernées**", ajoute le communiqué, précisant qu'un nouveau rendez-vous doit avoir lieu à la mairie de Paris, qui va jouer "*le rôle de facilitateur avec les services de l'État*", mercredi 18 octobre 2023. Tous les grévistes du chantier ont **donc reçu de leur employeur le formulaire Cerfa nécessaire à une demande de régularisation par le travail**, a annoncé une membre du collectif des sans-papiers 75 à la sortie des négociations. "*D'autres discussions doivent avoir lieu pour les travailleurs des autres chantiers*". S'ils ont décidé de mener cette action coup de poing pour leur régularisation, c'est aussi pour que "*la peur change de camp*" et **mettre fin à la "surexploitation"** des travailleurs sans-papiers. La plupart d'entre eux travaillent "*au bénéfice d'entreprises telles que Chronopost, Veolia, (...) Carrefour, Franprix*" qui passent par des sous-traitants "*permettant ainsi de masquer l'exploitation*", dénoncent les syndicats. "*Je travaille depuis 2021 sur les chantiers et dans les usines de traitement de colis. Je porte des charges lourdes, je suis épuisé. Depuis 20 mois, je travaille en France et je n'ai pas de congés payés, de vacances, de retraite... Je veux juste un travail normal. Les patrons profitent de notre faiblesse et de notre situation*". En plus **du chantier de l'Arena, plus de trente autres actions** ont eu lieu mardi. Coordonnés par la CGT, les occupations et piquets de grève visent des entreprises de nombreux secteurs comme le bâtiment, la logistique, les déchets ou encore le nettoyage. Au total, **plus de 500 sans-papiers sont en grève**, selon le syndicat qui estime qu'en Ile-de-France, les immigrés représentent "*40 à 62 % des travailleurs des branches de l'aide à domicile, du BTP, de l'hôtellerie-restauration, de la sécurité et de l'agroalimentaire*". Cette grève intervient aussi quelques semaines avant le début de l'examen de la loi immigration, dont la mesure phare concerne un projet

de titre de séjour pour les "métiers en tension". "Un artifice au service des patrons", assèment plusieurs collectifs de soutien aux travailleurs en situation irrégulière dans un communiqué mardi 17 octobre 2023. Actuellement, la circulaire Valls de 2012 conditionne la régularisation des travailleurs sans-papiers à vingt-quatre fiches de paie, une promesse d'embauche et une justification de trois ans de présence sur le territoire français. C'est en tout cas l'un des plus gros mouvements sociaux de sans-papiers depuis des années, se sont félicités les manifestants. "**Cette victoire n'est qu'un début**", ont estimé les associations en conclusion de cette journée.

Mardi 17 octobre 2023, **le tribunal administratif a suspendu l'arrêté interdisant la distribution de nourriture dans des zones précises et délimitées du 10e et 19e arrondissements.** Utopia 56, la Ligue des droits de l'homme et la Fédération des acteurs de la solidarité, à l'origine de ce recours, se sont félicitées de ce rendu. "*C'est ce qu'on espérait, on est très heureux de cette décision, souffle la coordinatrice de l'antenne Utopia 56 de Paris. Même si c'est fou d'en arriver là, et de devoir consacrer notre énergie à des recours en justice, plutôt qu'à nos actions de solidarité*". Entré en vigueur le mardi 10 octobre 2023 par la préfecture de police de Paris (PP), le document affirmait que ces distributions alimentaires "*contribuaient à stimuler la formation de campements dans le secteur du boulevard de la Villette, où se retrouvent des migrants, des personnes droguées et des sans-domicile fixe*". La préfecture de police mettait aussi en avant l'aspect sécuritaire pour défendre son arrêté parlant d'"*attroupements*", de "*débordements sur la voirie*", de la présence de "*toxicomanes*" et de "*troubles à l'ordre public*". La mesure devait s'appliquer jusqu'au 10 novembre 2023. Pour un membre du collectif Solidarité migrants Wilson, s'attaquer à un besoin primaire comme la nourriture à l'encontre de personnes "*n'ayant déjà plus rien*", c'est "*abject*". "*Voilà la politique d'accueil de la France : laisser des gens à la rue et les empêcher de boire et de manger*". Dans sa décision, la juge des référés du tribunal considère que les **troubles à l'ordre public** invoqués par le préfet de police pour justifier de la légalité de l'arrêté "**ne sont pas démontrés**". Elle affirme ainsi que la mesure d'interdiction n'est "*pas nécessaire pour préserver l'ordre public*." Malgré cette "*bonne nouvelle*", les associations restent prudentes. "*Avec les Jeux Olympiques qui se profilent, on craint que des arrêtés comme celui-ci se multiplient. Car les autorités considèrent que ces distributions de nourriture favorisent la formation des camps informels, alors que c'est faux, on le sait. J'espère que l'on n'en viendra pas à la situation qu'a connu Calais ces dernières années*". Des arrêtés avaient interdit les distributions de nourriture aux migrants. "*Au-delà de développer la peur, la solitude, la fatigue, la faim et la soif chez les personnes à la rue, cette méthode a pour impact d'accroître les situations de violence, d'errance, de détresse et d'extrême précarité, et ce, sans apporter aucune solution réelle*", dénonce Utopia56. En septembre 2022, après deux années d'entrave, le tribunal de Lille avait finalement mis fin à ces arrêtés pris à Calais, "*manifestement inadaptés et disproportionnés*". Pour les exilés en errance, **les distributions de nourriture** sont vitales et représentent souvent leur seul moyen de subsistance. Dès la publication de la décision du tribunal, hier, elles **ont pu reprendre dans les quartiers Jaurès et Stalingrad à Paris.** "*Matin, midi et soir, les exilés sont les bienvenus*".

PAS-DE-CALAIS

L'errance des mineurs isolés dans le Pas-de-Calais s'aggrave de semaine en semaine, alertent aujourd'hui Médecins du Monde, Utopia56, Ecpat, le Secours Catholique et la Cimade. Dans une lettre commune diffusée jeudi 26 octobre 2023, leurs équipes "*constatent avec inquiétude depuis le mois de juillet 2023 une hausse importante des refus de prise en charge dans le dispositif d'accueil provisoire d'urgence*". En cause : le manque de places. Ces refus sont même devenus "**quasi-systématiques**" depuis le mois de septembre 2023. Le centre de Saint-Omer, géré par l'opérateur France Terre d'Asile sous la houlette du département, est le seul centre d'accueil provisoire d'urgence pour les mineurs non-accompagnés existant dans le département. Avec "*trois ou quatre appartements également situés à Saint-Omer, nous comptons 70 places d'hébergement*", détaille le directeur MIE pour France Terre d'Asile. S'ajoutent à cela quelques places d'hébergement d'urgence dans la commune de Liévin, également gérées par le département (mais pas par France Terre d'Asile). Sur

tout le département, le nombre de places total pour les mineurs s'élève à 80. Mais **tout le dispositif est aujourd'hui saturé**. Entre le mois de septembre et le 20 octobre, la seule association ECPAT dénombre pas moins de **100 refus opposés à des enfants en demande de mise à l'abri**. Sans compter ceux comptabilisés par les autres associations de terrain. En outre, un décompte associatif "*n'est pas représentatif de l'ampleur du phénomène : nombre de refus sont actés sans que nous en ayons connaissance*". Un jeune rencontré récemment par Ecpat a essuyé durant huit jours d'affilée des refus de mise à l'abri. De quoi casser le lien établi avec les associations qui mènent un travail de dentelle pour orienter les jeunes vers une prise en charge et désamorcer leurs appréhensions. "**Cela crée de la défiance. Les jeunes ne veulent plus nous parler, on perd le contact avec beaucoup d'entre eux**", regrette la chargée de coordination Protection de l'Enfance du Littoral pour plusieurs associations (ECPAT, Utopia, La Croix rouge, Safe Passage et la Plateforme de soutien aux migrants). Ecpat a par exemple perdu tout contact avec le jeune en question. Pour tous ces mineurs, "*cela ne fait que renforcer l'idée que la France n'est pas une terre de protection*", déplore la coordinatrice. En outre, "*en étant dans un besoin matériel extrêmement fort, ils peuvent se retrouver dans un système d'exploitation sexuelle ou essayer de trouver de l'argent par d'autres moyens pour payer leur voyage [vers l'Angleterre] plus vite ou se reposer dans une chambre d'hôtel*". "*Chaque fois que les autorités refusent de mettre un enfant à l'abri, elles l'obligent à adopter des stratégies de survie qui le mettent en danger, augmentant les risques de violence, d'exploitation, de disparition*", synthétise le communiqué inter-associatif. Dès qu'une association fait face à un refus, une "*information préoccupante*" ou un message d'alerte est transmis au département. Les associatifs y indiquent toujours "*le nombre d'enfants en demande, l'endroit où ils ont été repérés, la raison donnée pour le refus de prise en charge*".

Sollicités à ce sujet, les services du **conseil départemental** du Pas-de-Calais réitèrent leur "*position de principe*" s'agissant des sujets touchant à la protection de l'enfance : **pas de communication**. Le département assure continuer de mener son travail avec "*conviction et détermination*" sur ces dossiers mais ne souhaite pas répondre par voie de presse aux alertes inter-associatives. Reste que des réunions sont organisées régulièrement entre les associations, le département et les services de l'État autour de ces enjeux. À cette occasion, les services du département ont fait part aux associations de leurs différentes problématiques. "*Il y a une forme d'embouteillage à tous les niveaux*". D'abord, le département fait face à "*une hausse des arrivées dans la ville d'Arras de mineurs venus d'Afrique de l'Ouest pour se stabiliser sur le territoire français*". Ensuite, des lenteurs sont rencontrées par les jeunes majeurs qui doivent sortir des structures de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) pour aller vers du logement classique ou des bailleurs sociaux. Par conséquent, "*des jeunes arrivent dans l'accueil provisoire de Saint-Omer, y sont reconnus mineurs, mais il n'y a plus de place pour eux dans les structures de l'ASE*", en particulier dans les maisons d'enfant à caractère social (MECS), censées les prendre en charge. Or, avec les mauvaises conditions météorologiques à l'approche de l'hiver, les demandes de mise à l'abri se multiplient. Autre facteur jouant sur la multiplication des demandes : "*Les associations qui distribuent des tentes et vêtements n'ont plus les capacités de faire face. Le nombre de tentes est très limité*". "*Il n'y a pas non plus assez d'accès à la nourriture. Tout le monde ne mange pas tous les jours, ou bien seulement une fois par jour. La situation est très compliquée, peut-être même plus tendue que d'autres années*". À ces conditions de survie difficiles s'ajoutent une hausse des arrivées de mineurs, constatée depuis le mois d'août. "*On accompagne toujours énormément de mineurs soudanais, c'est une constante depuis que l'on est à Calais. Mais désormais, certains profils croisés par le passé commencent à revenir, notamment des mineurs afghans et syriens, dont certains sont très jeunes*". "*Nous faisons face à des arrivées plus importantes depuis fin juillet, dans le Pas-de-Calais comme dans la région parisienne où nous intervenons*", confirme France Terre d'Asile. "*C'est à nous de nous adapter à cette réalité alors que c'est le département qui a la main sur la création de places*". Au mois de septembre 2023, lors d'une réunion avec les autorités, celles-ci "*nous ont dit que ce problème de saturation allait se régler avec des places supplémentaires en MECS et deux nouvelles structures d'accueil provisoire*".

d'urgence". Mais, selon nos informations, ces nouvelles structures ne seront pas synonymes de création de places supplémentaires. La première sera ouverte non loin de **Saint-Omer**, pour déménager le centre actuel vers un nouveau local. La seconde structure, elle, devrait ouvrir à **Arras**. À une centaine de kilomètres de Calais, loin du littoral où les jeunes exilés espèrent tenter le passage. Là encore, il s'agirait de déménagement, pour répartir les 80 places existantes **et non pour en ouvrir de nouvelles**. Les associations restent en attente de précisions sur les modalités et le calendrier de ces changements à venir. *"On sait que le département travaille et l'on espère vraiment l'ouverture de places supplémentaires"*. *"Mais nous ne sommes pas sûrs que les annonces permettront de répondre aux besoins d'urgence, alors que nous alertons depuis longtemps sur les risques de saturation."*

PORT -EN – BESSIN

Mercredi 25 octobre 2023, **six hommes ont été jugés** par le tribunal judiciaire de Caen pour **avoir tenté de faire passer 12 migrants en Angleterre**, à bord d'une embarcation de fortune depuis Port-en-Bessin (Calvados). Les faits remontent à la nuit du 30 décembre 2020. Un bateau hors-bord de cinq mètres chavire dans l'avant-port normand avec 12 réfugiés irakiens à son bord. Parmi eux, une femme et son nourrisson de trois mois. Avertis vers deux heures du matin, les secours ont pu les sortir, sains et saufs, de l'eau glacée. Le bateau aurait été acheté à un particulier quelques jours plus tôt à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), pour la somme de 6 000 euros. Les prévenus, âgés de 28 à 37 ans et originaires du Kurdistan irakien, ont été mis en cause par le bornage de leurs téléphones portables et de leurs cartes bancaires. Ils sont poursuivis pour aide au séjour irrégulier d'étranger, association de malfaiteur et mise en danger d'autrui. À la barre, tous minimisent leur responsabilité dans les faits. *"Un océan de contradictions"*, a même osé une magistrate. Leurs auditions, contradictoires et confuses, n'aident pas à y voir clair. Qui a participé à l'achat du bateau et pourquoi ? Si quatre d'entre eux reconnaissent qu'ils savaient que l'embarcation transporterait des migrants, deux hommes réfutent totalement leur implication dans l'affaire. autres d'être à la tête de la sinistre entreprise. *"On est loin d'une mafia de passeurs comme on en a l'image, dangereuse et armée. Dans ce dossier, on a des gens lambda avec des casiers judiciaires vierges. On voit bien que l'on n'est pas face à des professionnels"*, précise l'avocate d'un des prévenus. Par ailleurs, **aucune des victimes ne s'est constituée partie civile au procès**. D'après l'enquête des gendarmes, elles avaient déboursé l'équivalent de 5 000 livres anglaises pour se rendre en Angleterre. Des sommes directement envoyées en Irak. Il avait été indiqué aux passagers de l'embarcation que la traversée de la Manche ne durerait qu'une heure. Les expertises menées durant l'enquête ont permis au procureur d'affirmer que *"le bateau n'avait pas l'autonomie suffisante pour traverser la Manche. Il aurait coulé ou ce serait trouvé en panne en pleine mer"*. Le parquet entend sanctionner *"le mépris de la vie humaine"*. Il requiert des peines allant de huit mois à trois ans de prison à l'encontre des passeurs présumés.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/caen/proces-des-passeurs-de-migrants-a-port-en-bessin-un-ocean-de-contradictions-trois-ans-apres-2862593.html>

LA REUNION

L'administration française avait refusé une première demande d'asile à un sky lankais, et la préfecture lui avait délivré une obligation de quitter le territoire français (OQTF) en septembre 2023. Il a alors intenté un recours au tribunal administratif, recours suspensif. Au CRA, la police aux frontières est venue les chercher, lui et 6 autres compatriotes, pour un vol programmé à 6h du matin. Mais lui, *« avait une audience en référé-liberté, programmée (...) à 14 heures »*. *"La personne a présenté sa convocation ce matin, mais on lui a quand même demandé de préparer ses affaires, alors que la mesure de référé-liberté suspend justement toute mesure d'éloignement"* rappelle la présidente de l'association Réunion Solidarité Migrants. L'inquiétude était grande de ce renvoi vers le Sri-Lanka car le jeune homme a *"subi des persécutions de la part de la police de son pays"* et se trouvait dans un *"état psychologique très compliqué"*. L'audience a eu lieu l'après-midi du 18 septembre 2023, malgré l'expulsion du matin. Le juge a alors annulé l'OQF, et produit une *"injonction de retour"* à destination de la préfecture, répondant favorablement à la demande des associatifs et

avocats mobilisés. Un vol de rapatriement, toujours aux frais de l'État, a donc pu avoir lieu le 6 octobre 2023. Mais la préfecture de La Réunion a décidé de faire appel de la décision du juge administratif. Une nouvelle audience aura donc lieu, à l'issue de laquelle l'homme pourra soit demeurer sur le territoire et tenter d'aller au bout des recours pour déposer une nouvelle demande d'asile ; soit pourra être reconduit à la frontière une fois encore.

Depuis 2018, La Réunion a vu débarquer plusieurs bateaux de pêche en provenance du Sri Lanka. En quatre ans, 397 personnes sont arrivées sur ses côtes. Mais toutes ont débarqué en 2018 et 2022, lorsque, respectivement, 275 et 122 migrants ont été comptabilisés. Les expulsions, opérées dans le cadre d'un accord de réadmission signé en 2002 entre l'Union européenne et le Sri Lanka, sont nombreuses : depuis mars 2018, **276 personnes ont été reconduites** dans leur pays, et seuls 121 ont été autorisés à rester sur le territoire français – dont **40** ont depuis **obtenu l'asile**.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/un-migrant-sri-lankais-expulse-puis-ramene-a-la-reunion-1434707.html>

LYON

La métropole de Lyon est en charge de la politique publique de protection de l'enfance, dont l'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA). Elle est chargée de l'accueil et de l'évaluation de tous les jeunes qui se présentent comme mineurs, isolés et étrangers, de leur mise à l'abri, puis de l'accompagnement ou de l'orientation du jeune en fonction des résultats de l'évaluation de sa minorité. À Lyon, c'est l'association Forum réfugiés qui se charge du premier accueil et de cette évaluation pour le compte de la collectivité.

Ces dernières années, la crise sanitaire avait fait baisser le nombre d'arrivées de mineurs isolés à Lyon. Elles reprennent aujourd'hui : près de 1200 jeunes ont débarqué sur le territoire métropolitain ces trois derniers mois, selon la métropole de Lyon et Forum réfugiés. « *442 au mois d'août et 396 en septembre*, précise le directeur général de Forum réfugiés. *Ce sont des chiffres jamais atteints, qui par leur ampleur percutent le dispositif tel qu'il a été construit au cours des dernières années.* » En février 2023, il expliquait qu'avec six postes d'évaluateurs – ils sont désormais 11 d'après Forum réfugiés -, le CMAE était en capacité de réaliser 120 évaluations par mois. « *C'est autant en trois mois que sur l'ensemble de l'année 2022* », confirme la Métropole. Sur le parvis des pentes de la Croix-Rousse, les salariés de Forum réfugiés peinent d'ailleurs à masquer leur désarroi. Carnet à la main, ils viennent deux fois par jour faire le décompte des jeunes. « *Quand on arrive, ils notent notre nom et nous enregistrent. Ensuite il faut qu'on soit là tous les jours à 10h ou entre 15h et 16h, sinon on peut être rayé de la liste* ». Face au nombre d'arrivées quotidiennes, une règle officieuse a été mise en place : les plus jeunes, les filles et les mineurs qui semblent particulièrement vulnérables sont priorités. Sinon, c'est par ordre d'arrivée. En moyenne, il faut attendre sept jours avant d'avoir une place à l'hôtel ou au CMAE. Sept jours à dormir dehors, généralement après un parcours d'exil de plusieurs semaines. Ainsi, entre 50 et 70 mineurs étrangers dorment dehors chaque soir depuis cet été. D'ordinaire, ces jeunes sont pris en charge et évalués par le CMAE dès leur arrivée. Ce n'est qu'ensuite, s'ils ne sont pas reconnus mineurs à la suite de cette évaluation, qu'ils peuvent se retrouver sans prise en charge et sans-abri. Par exemple, une centaine de jeunes dans ce cas dorment depuis plusieurs mois dans un square du 3^e arrondissement. Ils ont entamé un recours administratif devant un juge des enfants pour voir leur reconnue. Dans le Rhône, seuls 30 % des mineurs isolés sont reconnus comme tels après leur entretien avec Forum réfugiés. Ils sont au contraire 80 % à être reconnus mineurs après leur recours devant un juge des enfants. En moyenne, le traitement du dossier prend jusqu'à six mois, pendant lesquels les jeunes migrants se retrouvent à nouveau à la rue, sans prise en charge ni accompagnement social.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/media/files/20231023-rue89-de-passe-e-la-me-tropole-de-lyon-peine-a-mettre-a-l-abri-les-mineurs-e-trangers-copie.pdf>

STRASBOURG

Ils sont géorgiens, afghans, somaliens : autrement dit, ils sont d'ailleurs. Mais désormais,

ils s'efforcent de refaire leur vie à Strasbourg. Munis de papiers en règle pour une grande majorité d'entre eux, et pour certains un travail, mais pas de toit. Depuis Septembre 2023, ils sont sous des tentes, Quai du maire Dietrich, aidés par des bénévoles qui fournissent vêtement et repas chauds. Plus pour longtemps, car le juge des référés du tribunal administratif s'est prononcé : il "*ordonne l'expulsion des occupants illégaux, en autorisant l'Eurométropole à demander, si nécessaire, le concours de la force publique*". Le tribunal motive sa décision par la situation extrêmement précaire des familles, ce qui constitue "*une atteinte inacceptable à leur dignité*" indique le magistrat. **Les familles vont donc être expulsées**, par la force s'il le faut, d'ici à quatre jours, c'est-à-dire au plus tard jeudi 2 novembre 2023. Une nouvelle errance qui se profile, jusqu'à un nouveau campement. Quant à la vie digne tant espérée et préconisée par la justice, elle semble hors de portée. Les familles n'ont pas d'autre choix que de subir ce quotidien sans lendemain fiable. C'est le cas de cette mère et ses deux enfants venus de Syrie. Les papiers sont en règle, et les enfants sont scolarisés, mais chaque soir, c'est sous la tente qu'ils rentrent pour faire leur devoir. "*C'est très dur pour eux, le petit est tout le temps malade. J'aimerais qu'ils aillent à l'université, mais pour cela, il faudrait un logement. C'est la chose la plus importante, car sans cela, il n'y a pas de stabilité possible*", explique la maman le dimanche 29 octobre 2023. Juste en face du Quai du maire Dietrich, devant le Palais Universitaire, les bénévoles de l'association "les compagnons de l'espoir" commencent à distribuer des repas, comme chaque dimanche d'octobre à juin. Et toujours plus de repas chaque année. "*Nous en sommes à 260 repas par distribution, soit 100 de plus que l'an dernier*" constate un bénévole aux Compagnons de l'Espoir et à Agissons67. "*Chaque fois, on se demande comment on va y arriver, mais on finit par le faire. Cependant, on est obligés de rationner les dons, à quatre repas par famille maximum. Ceux qui vivent sous les tentes viennent nous voir, car évidemment, ils n'ont pas de cuisine.*" Dans la file, il y a les SDF, les travailleurs précaires, les migrants, les réfugiés politiques ayant trouvé officiellement asile, mais toujours à la rue. Comme cette jeune femme cubaine qui a entendu parler de cette distribution par hasard. "*C'est une bonne chose, dit-elle, car quand on vit dans la rue, on doit s'alimenter pour pouvoir lutter contre le froid. Si on ne mange pas, on ne résiste pas.*" "*Le problème, c'est qu'on a tendance à faire une fixette sur les sans-abris. Mais le problème, c'est celui du logement*", affirme-t-elle qui dénonce l'engorgement du système d'habitat social. Pas assez d'offres, du coup, ceux qui peuvent y prétendre se retrouvent dans les hébergements d'urgence. Et pour les autres, il ne reste plus que la rue.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/d-un-campement-a-l-autre-a-strasbourg-l-interminable-errance-de-familles-pour-la-plupart-legalement-en-france-2864498.html>

TOULOUSE

Depuis deux ans dans la commune de Saint-Lys près de Toulouse, un centre de préparation au retour (CPAR) vient d'ouvrir ses portes. Il accueille actuellement une dizaine d'étrangers en situation irrégulière, qui ont accepté de quitter le territoire national. L'ouverture de ce centre fait débat dans la commune : "*C'est la peur de l'inconnu*", raconte le maire de Saint-Lys. "*On ne sait pas comment cela va se passer, qui va arriver et aujourd'hui il y a un climat très anxieux donc c'est sûr que ça posait beaucoup de questions*". Le CPAR a une capacité maximum de 120 places pour des "*personnes qui ont épuisé leurs droits au séjour en France et qui ont fait le choix d'adhérer à un programme de retour volontaire*", selon la préfecture. Il s'agit donc d'un site de transit pour les familles qui effectueront en moyenne un séjour de d'un mois. Le choix de Saint-Lys a été fait par l'Etat en 2021. Un ancien EHPAD a été réaménagé pour accueillir le centre, qui a ouvert en septembre. La structure est gérée par l'ADOMA, une filiale de la Caisse des dépôts, spécialisée dans l'insertion par le logement. À Saint-Lys, les personnes hébergées peuvent entrer et sortir du centre librement. Mais les familles n'ont pas l'autorisation de scolariser les enfants, en attendant leur départ. Et l'attente peut durer plusieurs mois. Les opposants au projet, qui auraient préféré avoir une maison de santé ou une résidence pour séniors, pointent du doigt cette lacune. "*Outre la santé et l'alimentation, la question de la non-scolarisation est un problème*", réagit un conseiller municipal d'opposition. "*Ces enfants ont déjà été scolarisés. Ils parlent français, écrivent français et on nous dit qu'ils n'auront*

plus accès à l'école...En théorie 1 mois maximum, mais ça pourrait aller jusqu'à 80 jours". En ce mois d'octobre le maire de Saint-Lys souhaite apaiser les tensions : "Le centre est ouvert et on va faire au mieux avec tous les acteurs concernés". Il existe une trentaine de centres de ce type en France pour une capacité d'accueil de 2000 personnes. Le montant de l'aide au retour volontaire varie de 300 à 1200 euros selon le pays d'origine des migrants.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/c-est-la-peur-de-l-inconnu-un-centre-de-preparation-au-retour-de-migrants-divise-pres-de-toulouse-2861531.html>

TERRITOIRE DE BELFORT

Le Territoire de Belfort fait partie des 27 premiers départements ayant intégré le **programme AGIR** depuis 2022, pour aider des personnes réfugiées à s'intégrer plus rapidement dans notre société. Ce dispositif consiste en un accompagnement social de 2 ans, **pour faciliter toutes les démarches de celles et ceux qui bénéficient d'une protection** internationale, avec comme priorité l'accès à un travail et à un logement. Mardi 17 octobre 2023, la Préfecture du Territoire-de-Belfort a pérennisé l'engagement pris avec ses partenaires du programme AGIR en signant une convention avec l'association Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté (ADDSEA), Pôle Emploi et la Mission locale. Ce dispositif commence aujourd'hui à porter ses fruits pour **106 personnes ayant signé un contrat AGIR** dans le département depuis 2022. *« J'ai vite vu que le fonctionnement avec l'administration allait être compliqué, comme l'intégration dans la vie sociale. Même trouver un logement me paraissait très difficile »* témoigne un homme originaire du Cameroun. Il a bénéficié d'une aide pour accéder à des formations qualifiantes. Il suit aujourd'hui un cursus d'Ingénieur thermique et sanitaire. Avec l'emploi et le logement comme priorité, cet accompagnement a aussi pour but de familiariser les personnes réfugiées **avec les droits et devoirs administratifs** : *« Moi je ne suis pas habitué à toutes ces choses. Par exemple, se déclarer tous les mois à Pôle Emploi pour rester inscrit. On m'a orienté et fait quelques rappels, le temps que je prenne la main »* ajoute-t-il. Un appui indispensable pour celles et ceux qui sont destinés à s'intégrer de manière durable, après un **long parcours administratif et un histoire parfois douloureuse**, comme celle de cette mère de 3 enfants, originaire de Côte d'Ivoire, arrivée à Belfort en 2020, qui a quitté son pays pour protéger sa fille de l'excision : *« Tout est nouveau ici pour nous. Nous n'avons pas les mêmes choses dans notre pays. Je ne connaissais vraiment pratiquement rien, j'ai tout appris avec eux. Comment faire les démarches, pour la CAF, la CPAM, Pôle Emploi etc... Cela m'a permis de connaître mes droits »*. Elle est aujourd'hui employée dans une structure associative et les deux enfants qui l'ont suivie sont scolarisés. Depuis le **16 décembre 2022, une cinquantaine de personnes ont trouvé un logement** grâce au programme AGIR dans le Territoire de Belfort. Une trentaine ont trouvé un emploi. AGIR s'ouvre cette année à 25 nouveaux départements. L'objectif est **sa généralisation sur le territoire national** en 2024.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/tout-est-nouveau-pour-nous-des-refugies-aides-par-le-programme-agir-dans-le-territoire-de-belfort-1455903>

MANCHE

8.000 personnes ont été secourues l'année dernière dans le détroit du Pas de Calais.

Une mission qui mobilise fortement tous les acteurs du sauvetage en mer, explique la porte-parole de la Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord : *"Quand on parle de sauvetage en mer, c'est une prise en charge globale. Ça veut dire sortir des gens du milieu maritime qui peut être très dangereux. Mais ensuite, comme ce sont des personnes qui vont être affaiblies, très souvent en hypothermie, la mission sera de prendre soin d'elles. À bord, elles seront abritées du vent, abritées du froid ; on va changer les vêtements, notamment des plus jeunes et des plus fragiles ; on va les protéger dans des couvertures de survie et leur donner des boissons chaudes."* Une mission qui n'est pas sans laisser des traces sur ceux qui l'exercent, souvent dans des conditions de mer difficiles, raconte un des équipiers de l'*Abeille Normandie*, qui pense avant tout aux migrants naufragés : *"On*

fait notre travail. Après, **on peut ressentir des émotions surtout quand ça se passe mal pour eux, quand la mer se lève, quand la visibilité baisse, qu'il fait le froid et que ça devient très chaotique.**" À bord de l'*Abeille Normandie*, après chaque grosse intervention, **les équipes se retrouvent pour débriefer, pour améliorer leurs pratiques, mais aussi pour parler et vider leur sac.** "Les marins qui vont intervenir en mer savent qu'ils peuvent être confrontés à tous types de situations, explique la Capitaine de corvette. **Quand ils s'engagent sur ce type de bateau de secours, ils savent qu'ils vont faire face à des situations dramatiques. Mais là, on a un nombre important de personnes à secourir et ça peut être vraiment lourd pour les sauveteurs. Donc on va préserver et prendre soin de nos équipages, avec tout type de soutien, notamment psychologique.** On parle d'humain, donc chacun va avoir un vécu différent. C'est vraiment important de le partager." Pas facile d'évoquer cette charge mentale avec ces marins discrets qui sont confrontés au désœuvrement des migrants naufragés. "On va récupérer des gens qui sont complètement terrorisés, glacés, en début d'hypothermie ou en hypothermie sévère. Je pense que pour tout le monde à bord, c'est ça qui nous touche le plus. Surtout quand ce sont des enfants en bas âge. **Quand on a des petits qui ont 3 ou 5 ans, en pleurs, c'est vrai que ça touche !** Mais après, il faut faire la part des choses, il faut rester professionnels, il faut mettre nos émotions de côté et faire notre travail." A côté de cela, il y a aussi **le soulagement et la fierté d'avoir sauvé des vies**, complète le Commandant de l'*Abeille Normandie* : "On ne peut pas rester insensible à la situation délicate dans laquelle ils se trouvent, particulièrement à ce moment-là, quand ils sont en difficulté en mer. **On imagine toutes les difficultés qu'ils ont connu avant et qu'ils vont vivre après.** Mais je pense que, pour tout l'équipage de l'*Abeille Normandie*, c'est une satisfaction de pouvoir faire cette mission, surtout quand ça se traduit par des événements positifs, c'est-à-dire de ramener saines et sauves toutes les personnes qui étaient en difficulté." **Les psychologues de la Marine nationale** et ceux de la Médecine du travail sont régulièrement mobilisés en soutien des équipes embarquées et aussi des opérateurs du CROSS, le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-psychologues-au-chevet-des-sauveteurs-engages-en-mer-pour-secourir-les-migrants-5649434>

Malgré une baisse des températures moins propices aux traversées, ces derniers jours, de nombreuses personnes ont pris la mer depuis les côtes du nord de la France pour rejoindre l'Angleterre. Dans la nuit et la matinée du lundi 16 octobre 2023, **70 migrants** au total ont été **secourus** au large de la Côte d'Opale, au cours de trois opérations distinctes. Dans la matinée, une embarcation a été signalée en difficulté au large de Merlimont, au sud du Touquet. **Vingt-six de ses passagers ont été secourus** et déposés au port de Boulogne-sur-Mer. L'embarcation s'est ensuite remise en route avec le reste des exilés qui n'ont, eux, pas demandé d'assistance. Un autre bateau présentant une avarie a également été signalé, près d'Ambleteuse cette fois. Les secours ont **récupéré dix migrants**, déposés au port de Boulogne-sur-Mer, tandis que les autres personnes à bord du bateau n'ont pas réclamé d'assistance. Plus tôt dans la nuit, **34 passagers** d'une première embarcation présentant elle aussi une avarie au large de Wimereux **ont été récupérés en mer** puis déposés au port de Calais. Le même jour, entre Calais et Dunkerque, **80 migrants de nationalité afghane ont été retrouvés sur le sable d'Oye-Plage**, tous en état d'hypothermie. "La moitié a pris la fuite avant l'arrivée des secours", "les autres ont été emmenés vers la salle municipale Saint-Médard". Sur place, la Protection civile a réalisé les premiers soins et apporté de nouveaux vêtements. La seule femme de l'embarcation, âgée de 23 ans et enceinte, ainsi que son compagnon, ont été transférés au centre hospitalier de Calais par les pompiers à cause d'une plus forte hypothermie. "Un troisième migrant, blessé au pied, est également parti à l'hôpital". Ce lundi 16 octobre 2023 toujours, **185 exilés** répartis dans six small boats **ont débarqué sur les côtes anglaises**, d'après le Home Office. Depuis le début de l'année, **29 800 tentatives de traversée de la Manche** ont été enregistrées, d'après le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord. "C'est 25 % de moins qu'en 2022, grâce à l'action des forces de sécurité, empêchant ou tentant d'empêcher les gens de prendre la mer, s'est-il félicité lors d'une conférence de presse le 11 octobre. Mais c'est toujours trop. Fort heureusement, 2 200

personnes ont été sauvées à ce jour. Des pauvres gens qui sont dans les mains de passeurs". La multitude de mesures déployées dans la zone pour contrer les traversées a pour conséquence, depuis quelques mois, de déplacer les zones de départ. Dans la nuit du 7 au 8 octobre par exemple, trois tentatives de traversées de la Manche vers le Royaume-Uni ont été empêchées par les gendarmes au départ des plages de **Quend**, dans la baie de Somme. Soit à près de 90 km de Calais, zone historique des départs en mer. *"Ce n'est pas le plus près, évidemment. "C'est plus difficile d'atteindre la Grande-Bretagne. Les migrants essayent donc de monter dans des ferrys",* à bord de camions depuis des villes comme Dieppe ou Ouistreham. Dans cette ville côtière du Calvados, environ **70 migrants soudanais survivent** actuellement dans petit bois, à l'abri des regards. *"C'est un chiffre que l'on n'avait pas connu depuis très longtemps"* selon son maire. Un personne venant du Darfour, depuis février 2022, espère un jour réaliser son "rêve" : rejoindre son frère de l'autre côté de la Manche. Cela fait cinq mois que le jeune homme survit dans le camp de Ouistreham, après un passage par Calais.

À la faveur de **conditions météorologiques propices aux traversées, de nombreux migrants ont pris la mer** lundi 23 octobre depuis plusieurs localités du littoral français, pour rejoindre les côtes anglaises. **A Sangatte**, *"certains [exilés] ont été stoppés par la police mais, peu avant 11 heures, une embarcation qui transportait une quarantaine de personnes a tout de même été mise à l'eau".* *"La moitié d'entre elles portaient un gilet de sauvetage",* tandis que *"d'autres nageaient autour de l'embarcation et tentaient d'y grimper, sous le regard d'une vingtaine de policiers, équipés d'un quad et d'un drone"*. À cause d'une **panne de moteur**, le canot a ensuite dérivé au large durant plusieurs heures. Au cours de la journée, une embarcation transportant 41 migrants a été prise en charge par la Marine nationale, *"mais la préfecture maritime n'était pas en mesure de nous confirmer ce lundi soir s'il s'agissait de ce même canot"*. La préfecture maritime a secouru, lundi 23 octobre 2023 dans la matinée, *"près de 50 personnes"* qui se trouvaient sur un bateau au large de Sangatte. À la suite de cette première intervention, l'embarcation a tenté *"une dernière remise en route"* alors que huit passagers se trouvaient encore dessus. Ils ont été secourus **"quelques heures plus tard"** et la totalité des **58 passagers ont été déposés au port de Boulogne-sur-Mer** en milieu d'après-midi et pris en charge par les secours. Cette même matinée, d'autres tentatives de traversée ont eu lieu plus au sud de la région. À **Wimereux, 14 personnes**, dont quatre enfants âgés de 2 à 13 ans, ont été découvertes trempées, après avoir échoué à prendre la mer. Des représentants de l'EPDAHAA (Établissement public départemental pour l'accueil du handicap et l'accompagnement vers l'autonomie), chargés de la mise à l'abri temporaire des personnes les plus fragiles, étaient sur place, ainsi que la gendarmerie et les sapeurs-pompiers. Des vêtements secs leur ont été distribués et aucun naufragé n'a été transporté à l'hôpital. Une autre opération, à **Wissant** cette fois, a permis de porter **secours à 12 migrants** - *"tous en état d'hypothermie"*, dont une femme libyenne enceinte de sept mois. Elle a été transportée à l'hôpital de Calais avec ses deux enfants de 3 et 5 ans. Quelques heures plus tôt, au milieu de la nuit, au large de Gravelines, entre Calais et Dunkerque, une **trentaine de naufragés** ont d'abord été récupérés par les autorités. *"Les autres, refusant l'assistance",* ont été laissés dans leur canot. *"Les naufragés restés à bord de l'embarcation ont tenté de regonfler les boudins et de poursuivre leur route vers la Grande-Bretagne. Mais après près d'une heure de tentative, les 14 personnes encore à bord ont accepté d'être secourues"*. En milieu de matinée, les 41 exilés ont été transférés au port de Calais. L'arrivée de l'automne et la multitude de moyens déployés par les autorités pour empêcher les traversées n'endiguent pas la détermination des exilés à prendre la mer. Avant de s'engager dans la traversée, ces personnes ont transité plusieurs semaines, voire plusieurs mois, dans les camps informels du nord de la France. Celui de Loon-Plage, près de Dunkerque, est régulièrement évacué par les forces de l'ordre. Dernier démantèlement en date : jeudi 19 octobre, lorsque 2 000 personnes environ ont été sommées de quitter les lieux. **Les conditions de vie sont très difficiles et alimentent tensions** et violences. Samedi 21 octobre 2023, une fusillade a éclaté dans le camp de Loon-Plage, reformé quelques heures après l'évacuation de jeudi. *"Deux exilés kurdes ont reçu plusieurs balles dans les genoux"*. Ils ont été transportés à l'hôpital de Dunkerque. Le tireur, lui, n'a pas été retrouvé. Les deux migrants blessés auraient *"un vieux contentieux avec le*

tireur". Il pourrait s'agir de "*représailles suite à une ancienne rixe*".

Depuis le 1^{er} janvier 2023, au moins **24 100 migrants ont réussi à rejoindre les côtes anglaises** en traversant la Manche depuis le littoral du Nord et du Pas-de-Calais sur des embarcations de fortune.

Cet été, le ministère de l'Intérieur français a lancé une campagne de communication avec le hashtag **#sauverdesvies pour justifier son action à la frontière franco-britannique**. Cependant, cette communication se heurte à la réalité alarmante : plus de 4 000 personnes vivent dans des campements informels, cinq décès en l'espace d'un mois, des dispositifs d'hébergement et de protection de l'enfance saturés, des violences policières et des destructions de biens quotidiennes. À cette réalité s'ajoute une **augmentation de plus de 30 % du nombre de personnes par embarcation** et une augmentation des **distances de traversée, passant de 30 à plus de 65 kilomètres**.

En janvier 2023, alors que la moyenne de personnes par embarcation atteignant le Royaume-Uni était de 41, ce chiffre est passé à 56 en septembre. À titre d'exemple, le 26 septembre dernier, 212 personnes ont atteint le Royaume-Uni à bord de trois embarcations, ce qui équivaut à une moyenne **de 71 personnes par bateau pneumatique**. Dans le même temps, le nombre de tentatives de traversée par personne continue d'augmenter, et **une très large majorité réussiront**.

Côté distance, depuis juin, au moins huit opérations de sauvetage ont eu lieu au sud du Touquet, à plus de 65 kilomètres des côtes anglaises, contre une trentaine de kilomètres au départ de Calais. Lors du week-end du 16 septembre, Utopia 56 a reçu un appel de détresse d'une embarcation dans la baie de Somme, **à plus de 95 kilomètres de leur destination**. De fait, plus la distance augmente, plus la traversée est longue, plus la réactivité des secours en mer diminue et plus le danger augmente.

Ces réalités font écho aux avertissements émis par les acteurs associatifs depuis des années : *« utiliser la force pour entraver les traversées ne fait qu'augmenter les risques encourus par les personnes. »*

Sur le compte X de la police nationale du Pas-de-Calais, les photos d'embarcations saisies sont publiées avec le hashtag « sauverdesvies » et sont largement relayées par les préfetures du Pas-de-Calais et des Hauts-de-France. **Ces autorités n'hésitent pas à contredire sans fondement** les témoignages de violences subies par les personnes, tout en rappelant que leur mission est de sauver des vies.

Pourtant, une enquête parlementaire de 2021 a révélé que sur les centaines de millions dépensés à la frontière, **85 % sont alloués à des mesures de répression** et seulement 15 % à l'accueil.

Si la présence de la police a parfois permis de protéger des vies dans certaines situations, la mission centrale consistant à intimider, entraver et harceler les personnes à la frontière ne fait **qu'accroître les risques de souffrance, de violences et de décès**.

De faits, l'objectif de l'État n'est pas réellement de sauver des vies aujourd'hui, mais plutôt de bloquer le passage de la frontière. Objectivement, **cette approche est un échec à tous égards**, avec plus de 25 000 personnes ayant traversé la Manche depuis le début de l'année et **des milliers d'autres en attente alors que les conditions météorologiques se détériorent**.

<https://utopia56.org/sauverdesvies-campagne-de-desinformation-du-ministere-de-linterieur/>

MÉDITERRANÉE

Samedi 28 octobre 2023, le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) a indiqué que **neuf nouveaux corps de migrants morts en Méditerranée avaient été retrouvés** sur une plage

de Sicile et dans une embarcation partie de Libye. "*Encore des morts en Méditerranée : cinq dus au naufrage d'un bateau de pêche en provenance de la Tunisie au large de Trapani (Sicile) et quatre corps retrouvés (par l'ONG) Sea-Eye sur un canot en provenance de Libye*". Les cinq premiers corps ont été retrouvés sur une plage de Marinella di Selinunte, dans le sud-ouest de la Sicile, tandis qu'une **vingtaine de personnes provenant de la même embarcation ont été arrêtées** à leur arrivée. D'après le témoignage d'un rescapé, une soixantaine de personnes étaient à bord. Mais aucun des disparus n'a encore été trouvé, malgré les recherches des garde-côtes et de la police, aidés par l'aéronautique militaire.

OCEAN VIKING

L'Ocean Viking de SOS Méditerranée a secouru 29 personnes au large de **la Libye** le 24 octobre 2023, il devrait arriver lundi 30 octobre 2023 à Ravenne, dans le Nord de l'Italie. Un port assigné par les autorités italiennes. Peu après, les autorités italiennes nous ont demandé de rechercher une embarcation en détresse signalée par l'avion Seabird dans la Région recherche et de sauvetage maltaise (dans les eaux internationales). L'équipe a cherché cette embarcation pendant des heures, en coordination avec Sea4, en vain. La petite embarcation surchargée et impropre à la navigation a dû être abritée des intempéries par un cargo pendant 20 heures. Conformément au droit maritime, nous avons informé les autorités compétentes à chaque étape du sauvetage. Les personnes rescapées étaient terrifiées et épuisées. Plusieurs d'entre elles ont éclaté en larmes une fois en sécurité à bord de notre navire stable. Ils ont passé près de trois jours dans une mer agitée. L'ITMRCC (le Centre de coordination des secours maritimes en Italie) a ensuite demandé de mettre le cap vers le port éloigné de Ravenne, situé à 1 613 km de la position. Résultat : six jours de navigation supplémentaires qui priveront le navire de toute possibilité de rechercher et de secourir des femmes, des hommes et des enfants en détresse en Méditerranée centrale. L'après-midi du 30 octobre 2023, les 47 personnes rescapées, dont 11 mineurs non accompagnés, ont enfin atteint le port lointain de **Ravenne**. Nous espérons qu'elles recevront les soins dont elles ont besoin. L'*Ocean Viking* devra parcourir plus de 1 300 km pour retourner dans la zone d'opérations en Méditerranée centrale.

<https://sosmediterranee.fr/sauvetages/recap-47-personnes-secourues-par-locean-viking-debarquees-ravenne/>

SEA-EYE

Le vendredi 27 octobre 2023, un navire de l'ONG Sea-Eye a **sauvé 48 migrants** dans les eaux internationales. L'équipage a retrouvé **quatre corps sans vie** au fond d'un canot. Et une Nigériane enceinte, dans un état grave, a été évacuée vers Lampedusa, où elle a dû avorter. Dans une vidéo postée samedi par l'ONG, on voit un bateau de garde-côtes approcher l'embarcation gonflable et la déstabiliser. On voit distinctement plusieurs migrants tomber alors à l'eau. Une femme montre un bébé qu'elle porte dans ses bras. "*Plusieurs personnes sont tombées dans la mer et ont disparu. L'équipage a ensuite découvert quatre corps dans le bateau*". Le navire accostera au port de Vibo Valentia, en Calabre dimanche 29 octobre 2023.

UNION EUROPÉENNE

PACTE MIGRATOIRE EUROPEEN

Pour avancer sur le pacte migratoire, la présidente du Parlement européen, effectue sa première visite officielle en France, mais elle est déjà venue à Paris deux fois depuis son élection à la tête du Parlement européen et elle connaît bien Emmanuel Macron. « *Ils se voient tout le temps* », assure un conseiller à Bruxelles. Avec cette visite, à un peu plus d'un an des élections européennes, elle pose aussi un jalon en affichant son entente avec Paris : la Maltaise avait pu compter sur le soutien du président français pour son élection en janvier 2022. Elle a un message-clé à faire passer à

Emmanuel Macron : il faut avancer sur le pacte migratoire. Alors que la plupart des pays de l'UE ont accepté le nouveau pacte de manière provisoire le 4 octobre, il fait actuellement l'objet de négociations avec le Parlement européen : les responsables espèrent qu'un accord sera conclu cette année, après plus de trois ans de négociations. Même si le résident français est déjà empêtré dans des débats internes à son parti sur son projet de loi française sur l'immigration, l'entourage de la présidente du Parlement européen se veut confiant : « *on a une possibilité* » de trouver un compromis dans l'UE, « *c'est une occasion à ne pas louper* », répète son équipe. Ce règlement, dernière pièce du Pacte asile et migration de l'UE, a été agréé par les États membres à la majorité qualifiée. Pologne et Hongrie ont voté contre, tandis que l'Autriche, la Slovaquie et la République tchèque se sont abstenues. Si la Pologne menace d'opposer son veto, cela ne peut se faire, puisque la procédure d'adoption de ces textes par les États-membres se fait par un vote à la majorité qualifiée. Une procédure que la Pologne et la Hongrie n'ont cessé de contester. Les Européens s'inquiètent également des **possibles conséquences migratoires de la guerre entre Israël et le Hamas**, redoutant de vivre une situation similaire à la **crise des réfugiés** de 2015, notamment en cas d'extension du conflit. « *S'il y a une extension (du conflit), nous devons penser aux réfugiés, comme les réfugiés syriens au Liban, a indiqué la présidente du Parlement européen. C'est une réalité qui pourrait nous ramener à une situation déjà vécue (...) 2015 nous a montré ce qui pouvait arriver dans tel ou tel scénario.* » **L'UE accueille quelque quatre millions de réfugiés ukrainiens** et la hausse des demandes d'asile met les capacités d'accueil de nombreux pays sous pression.

<https://www.rfi.fr/europe/20231030-la-pr%C3%A9sidente-du-parlement-europ%C3%A9en-en-visite-%C3%A0-paris-pour-avancer-sur-le-pacte-migratoire>

LES PAYS NORDIQUES RENFORCENT LEUR COOPERATION POUR EXPULSER LES SANS-PAPIERS

Le **Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Islande** ont convenu mardi 31 octobre 2023 de renforcer leur coopération visant à **expulser les migrants** qui se trouvent en situation irrégulière sur leur sol, a annoncé le ministre danois des Migrations. Il est dans l'intérêt commun des pays nordiques que "**les étrangers sans permis de résidence soient renvoyés chez eux**". "*Nous devons empêcher qu'ils voyagent à travers nos pays et passent sous le radar des autorités.*" Au terme d'une réunion de deux jours, les ministres des pays nordiques se sont mis d'accord autour de trois mesures pour faciliter ces expulsions :

1/ Les représentants de ces pays se rencontreront régulièrement afin de "**renforcer ensemble la coopération avec les pays tiers pour mieux réaliser les retours vers les pays concernés, et pour apporter un soutien à la réintégration**».

2/ Les pays nordiques organiseront des "**vols Frontex communs**" pour transporter les migrants en situation irrégulière de la région vers leur pays d'origine.

3/ Les ministres danois, suédois, norvégien, finlandais et islandais ont décidé "**d'aider ensemble**" les migrants en leur proposant "**un rapatriement volontaire vers leur pays d'origine ainsi qu'une aide à la réinstallation dans le pays tiers**", souligne le ministère danois.

Venant d'un parti social-démocrate de centre gauche, la Première ministre danoise a pourtant été l'avocate d'un objectif de "**zéro réfugié**" dans le pays scandinave depuis son arrivée au pouvoir en 2019. Le pays a été le fer de lance d'une politique plus dure à l'égard des migrants dans les pays nordiques et a multiplié les initiatives visant à décourager l'immigration et a aussi rendu difficile l'acquisition de la nationalité danoise. Le pays, qui multiplie les initiatives pour décourager les arrivées et l'obtention de la nationalité danoise, avait été en 2020 le premier en Europe à retirer leur permis de séjour à des réfugiés syriens de la région de Damas, au motif que la situation y serait désormais suffisamment sûre.

ALLEMAGNE

Un **ancien néonazi** aujourd'hui âgé de 52 ans, a été **reconnu coupable d'avoir mis le feu à un foyer pour demandeurs d'asile** à Saarlouis, une ville de 35 000 habitants dans le sud-est de l'Allemagne, le 19 septembre 1991. Un Ghanéen de 27 ans, avait trouvé la mort dans cet incendie. Il a été **condamné à une peine de six ans et dix mois** par un tribunal de Coblenze, il échappe à la prison à perpétuité, puisqu'il était âgé de moins de 21 ans au moment des faits. Selon le verdict, il s'est introduit en pleine nuit dans le foyer pour demandeurs d'asile. Il a ensuite versé de l'essence sur l'escalier en bois et y a mis le feu vers 3h30 du matin. Les flammes se sont rapidement propagées dans le bâtiment où vivaient des personnes originaires du Ghana, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Soudan et des pays des Balkans. « *Le mobile du crime était la haine des étrangers* », a déclaré le procureur principal, au cours du procès. L'accusation s'est appuyée sur des interrogatoires de membres du milieu néonazi, sur le comportement de l'accusé après le crime et sur la déposition d'un témoin, qui a permis de relancer l'enquête en 2019. Huit survivants de l'incendie ont rejoint le procès en tant que plaignants. *"Lorsque j'ai reçu la convocation du tribunal, tout est revenu à la surface"*. Trois fortes explosions l'ont réveillé cette nuit-là. *"Sinon, je serais peut-être mort moi aussi"*. Dans la cage d'escalier, il a *"vu de la fumée et des flammes, tout le mur était en flammes"*. Deux jeunes hommes originaires du Nigeria ont sauté par la fenêtre, s'infligeant de multiples fractures. Une Française qui était de passage dans le centre a pleuré en décrivant devant les juges les cris des résidents. Les appels à l'aide de Ghanéen pris au piège alors qu'il vivait au dernier étage, ont été entendus. *"Il a hurlé dans sa langue pour dire qu'il était en train de mourir"*. Grièvement brûlé, il décèdera trois heures plus tard à l'hôpital. L'enquête avait été classée près d'un an seulement après les faits. *"On a l'impression que la police a traité l'affaire comme s'il s'agissait d'une farce enfantine. Mais une personne a perdu la vie, d'autres ont des séquelles à vie"*, s'insurge l'Association des centres de conseil aux victimes de la violence d'extrême droite, raciste et antisémite en Allemagne. Ce procès a également mis en lumière la vague d'agressions xénophobes qui a touché l'Allemagne au début des années 1990, la mise en réseau des extrémistes de droite en Allemagne et à l'étranger ainsi que les manquements de la police et des responsables politiques. Un rapport de 1991 de l'Office allemand pour la protection de la Constitution et la lutte contre le terrorisme a classé l'attentat meurtrier comme étant un acte de violence d'extrême droite. Il s'agit de l'un des nombreux attentats par incendie ou à l'explosif perpétrés dans la région de Sarre à cette époque. Enfin, il a fallu attendre l'arrestation. en avril 2022 pour que le chef de la police sarroise présente ses excuses pour les manquements du travail de la police.

Dans les années qui ont suivi la réunification de l'Allemagne, de nombreux centres d'hébergement pour réfugiés ont été la cible d'incendies criminels. L'accusation a parlé d'une *"atmosphère de pogrom"* pour qualifier les émeutes d'extrême droite contre les demandeurs d'asile. La police et les services de renseignements allemands ont enregistré au moins **1 250 incendies criminels perpétrés par des partisans d'extrême droite entre 1990 et 1994**. Les criminologues estiment qu'à peine un cinquième de ces cas ont été résolus. Ce n'est que lors du 32e anniversaire de l'incendie pour que la ville de Saarlouis a fini par parler d'un attentat raciste.

Confronté à une forte hausse de l'immigration illégale, le gouvernement prévoit de mettre en place dès lundi 16 octobre 2023 des **contrôles fixes à ses frontières avec la Pologne, la République tchèque et la Suisse**. Jusqu'ici, l'Allemagne ne pratiquait ce genre de contrôles stationnaires qu'à sa frontière avec l'Autriche. Ailleurs, les forces de l'ordre effectuaient jusqu'alors des contrôles de police *"flexibles et mobiles dans des lieux changeants"*. La mise en place de ces **contrôles fixes** est une mesure exceptionnelle, qui nécessite l'aval de Bruxelles. De telles mesures n'existent qu'à la frontière autrichienne : héritage de la crise migratoire de 2015-2016 quand le pays comptabilisait pas loin de 200 000 entrées mensuelles. L'Autriche était alors le lieu privilégié des

passages clandestins de migrants en provenance de Syrie et d'Afghanistan notamment. Berlin serre donc de nouveau la vis. *"La ministre allemande de l'Intérieur, a notifié aujourd'hui auprès de la Commission européenne des contrôles temporaires aux frontières avec la Pologne, la République tchèque et la Suisse"*, a annoncé son ministère. Et entend utiliser les mêmes moyens que ceux en place en Autriche. *"La police fédérale peut désormais mettre en œuvre de façon flexible et selon la situation un paquet de contrôles fixes et mobiles"*. Ces contrôles fixes aux frontières polonaise, tchèque et suisse s'appliquent pour dix jours, renouvelable. En ce qui concerne l'Autriche, l'Allemagne a prolongé sa notification de six mois à compter du 12 novembre 2023. Depuis le début de l'année, la police allemande a comptabilisé environ **98 000 arrivées irrégulières en Allemagne**, dépassant déjà le nombre atteint en 2022 qui était d'environ 92 000. La ministre a longtemps hésité à mettre en place ces contrôles fixes notamment en raison de l'impact sur les travailleurs frontaliers, qui pourraient être confrontés à des embouteillages monstres, et sur les échanges commerciaux, ralentis par ces procédures de vérification. La hausse des arrivées illégales provoque un vif débat en Allemagne, dont les capacités d'accueil s'épuisent, notamment avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens depuis février 2022. Selon le ministère allemand de l'Intérieur, **environ 1,1 million de réfugiés ukrainiens** ont été enregistrés en Allemagne depuis le début de la guerre. Par ailleurs, l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) a reçu cette année plus de 200 000 demandes d'asile en provenance d'autres pays, soit une augmentation de près de 80 % par rapport à la même période de l'année dernière. La situation profite à l'extrême-droite, qui a obtenu des résultats record dans deux scrutins régionaux il y a une semaine. *"Le nombre de personnes qui viennent actuellement chez nous est trop élevé"*, avait récemment martelé le chancelier Olaf Scholz, en présentant des mesures pour accélérer les expulsions de personnes déboutées de l'asile.

Porté par son discours anti-immigration, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a connu **une nouvelle progression** lors des élections régionales du mois d'octobre 2023 dans les États de Bavière et de Hesse. *"Quelque chose est en train de changer dans la démocratie en Allemagne"*, *"et nous devons faire face à ces conséquences"* constate le chef du parti conservateur de l'Union chrétienne-sociale (CSU et Ministre président de Bavière. Il a appelé à **"un pacte contre l'immigration incontrôlée"** après la large victoire de son parti aux élections en Bavière, en octobre 2023. Il a estimé qu'avec cette nouvelle poussée de l'extrême-droite à travers l'Allemagne, la *"chose la plus importante"* était de s'atteler à un changement de la politique migratoire du pays. une autre politique migratoire sera nécessaire pour *"affaiblir l'AfD de manière significative"*. L'Alternative pour l'Allemagne (AfD) est également devenue la troisième force politique avec 14,6 % des voix. Un record pour le parti, qui avait obtenu un peu plus de 10 % aux précédent scrutin en 2018. L'AfD a aussi obtenu son meilleur résultat dans l'État occidental de Hesse, où elle est arrivée en deuxième position avec 18,4% des voix. Fait nouveau : la progression de l'adhésion des plus jeunes à l'AfD. En Hesse, parmi les moins de 24 ans, près de 18 % ont voté pour l'extrême-droite. En Bavière, 16 % des moins de 24 ans ont donné leur voix à l'AfD. Les trois partis de la coalition fédérale du chancelier allemand - les sociaux-démocrates du SPD, les Verts et les libéraux du FDP - ont obtenu des résultats inférieurs à ceux d'il y a cinq ans dans les deux Länder, qui représentent ensemble environ un quart de la population totale de l'Allemagne. La montée des craintes liées à l'immigration et la mauvaise santé de l'économie ont renforcé la popularité des partis conservateurs et de l'extrême droite. La CSU, petite sœur bavaroise de la CDU, dirige la Bavière depuis 1957. Elle a cette-fois obtenu 37 % des voix, son plus mauvais résultat depuis 1950. Le SPD n'a décroché que 8,4 % des voix. Un score que de nombreux observateurs attribuent à la gestion de l'augmentation des arrivées de migrants irréguliers dans le pays par la ministre allemande de l'Intérieur. La question de l'immigration a été prioritaire pour 21 % des électeurs en Bavière. Seules les questions économiques ont davantage joué dans les urnes. Pour les sympathisants de l'AfD, l'immigration a même été le thème central pour 55% des votants. 83% des électeurs bavarois estiment que l'Allemagne "a besoin d'une autre politique migratoire et de l'asile pour réduire le nombre d'arrivées". Pour le secrétaire général de la CDU, l'objectif doit être le même pour tous : *"l'immigration illégale doit être stoppée"*. *"Après tout, nous*

voions que les choses se compliquent en Allemagne", a-t-il déclaré jugeant que les écoles et les crèches n'ont plus assez de personnel pour s'occuper des enfants et que le système de santé se dégradait. Le vice-président du groupe parlementaire CDU/CSU, rejoint cette analyse. "Nous n'arrivons plus à gérer [les arrivées de migrants]. C'est ce que nous disent les maires et les conseils de district. Depuis le début de 2023, la police allemande a comptabilisé environ 98 000 arrivées irrégulières en Allemagne, dépassant déjà le nombre atteint en 2022 qui était d'environ 92 000.

AUTRICHE

Après l'Allemagne, l'Autriche a annoncé mardi 17 octobre 2023 la mise en place de **contrôles à sa frontière avec la République tchèque**, opérationnels dès minuit. Le pays alpin, qui en a informé Bruxelles, explique "vouloir empêcher la mafia des passeurs de modifier ses itinéraires", selon des propos du ministre de l'Intérieur conservateur, la frontière allemande étant désormais plus surveillée. Lundi 16 octobre, des contrôles fixes aux frontières de l'Allemagne avec la Pologne, la République tchèque et la Suisse ont été introduits. Cette surveillance existe déjà à la frontière germano-autrichienne, héritage de la crise migratoire de 2015-2016, quand le pays comptabilisait pas loin de 200 000 entrées mensuelles. Avec cette nouvelle mesure, l'Autriche renforce donc encore un peu plus ses frontières nord et est. Début octobre, Vienne avait déjà introduit des contrôles supplémentaires avec la Slovaquie sur 11 postes-frontières distincts, tout comme Prague et Varsovie. Si ses voisins ont enregistré une nette hausse des entrées illégales sur leur territoire ces derniers mois, en Autriche, les demandes d'asile ont diminué d'environ 40 % au cours des huit premiers mois de 2023. Une situation qui diffère de celle de l'an passé, lorsque 96 000 demandes d'asile avaient été enregistrées entre le 1er janvier et le 1er décembre 2022, soit en augmentation de 195% par rapport à 2021. Les centres d'hébergements du pays, qui avaient accueilli de nombreux déplacés d'Ukraine, étaient alors à saturation. Et leurs portes restaient closes aux migrants originaires d'Inde, de Syrie et d'Afghanistan. Depuis la crise migratoire de 2015, l'Autriche a adopté une position particulièrement ferme sur l'immigration. En plus de contraindre les arrivées sur son sol, le pays déploie depuis quelques années des mesures qui complexifient la vie des personnes installées sur son sol. Fin août, la ministre de l'Intégration du Parti populaire autrichien ÖVP, a annoncé vouloir réduire les prestations sociales des migrants installés en Autriche depuis moins de cinq ans. La ministre envisage en revanche la création d'un bureau national de coordination pour aider les travailleurs qualifiés qui envisagent de s'installer en Autriche en les aidant à intégrer leur famille, à suivre des cours d'allemand, à s'occuper de leurs enfants et à organiser des activités de loisirs. Des mesures qui illustrent une politique de "l'immigration choisie", chère aux partis de droite et d'extrême-droite. "Actuellement, nous avons la mauvaise forme d'immigration. Ces choix provoquent la colère de l'opposition dans le pays. "Le facteur décisif est le besoin de soutien, pas la durée du séjour en Autriche ou le niveau d'emploi", s'est exprimé la députée écologiste et porte-parole sur les questions d'intégration. "Au lieu de se plaindre de la 'fausse immigration' et de continuer à satisfaire le FPÖ [parti politique national-conservateur et de droite populiste] avec des demandes populistes de réduction des prestations sociales, l'ÖVP ferait mieux de se ressaisir, a abondé le secrétaire général de NEOS. Et de mettre enfin en œuvre les réformes attendues en matière d'immigration et de marché du travail".

CROATIE

La police a interpellé dans la nuit de jeudi 26 à vendredi 27 octobre 2023, un fourgon immatriculé à Zagreb, transportant **29 migrants**, qui venait de franchir illégalement la frontière de la Croatie. Tous les migrants ont exprimé leur désir de demander la protection **internationale** de la Croatie, tandis que le chauffeur a été placé en détention provisoire.

Le mouvement Most (droite cléricale) a annoncé la création d'une garde dans la région de Cetinje, appelant les citoyens à lutter contre les migrants illégaux qui traversent la frontière de l'État dans la région de la rivière Cetina (Dalmatie). La télévision N1 a demandé à la police s'il existe des indicateurs indiquant une augmentation du nombre d'infractions pénales commises par des

migrants dans cette région. Or, 1,43% des migrants illégaux surpris en train de traverser la frontière l'ont fait dans le comté de Split-Dalmatie. Sur plus de 1000 passeurs arrêtés sur le territoire de la République de Croatie, seuls six passeurs l'ont été dans la région de Sinj. Aucune infraction pénale n'a été commise par des personnes arrêtées en train de franchir illégalement la frontière dans la région de la ville de Sinj et ses environs.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ESPAGNE

La police espagnole a arrêté 5 personnes à l'aéroport de Barcelone – quatre employés d'un restaurant et un agent d'entretien - accusés d'introduire clandestinement des migrants vers l'Europe en les déguisant en employés aéroportuaires. Ces cinq passeurs sont soupçonnés d'avoir **aidé les migrants à éviter les contrôles aux frontières** avec des **laissez-passer de sécurité et des uniformes de travail pour les faire sortir frauduleusement de l'aéroport** - et par la même occasion les faire entrer dans l'espace européen. Concrètement, les passeurs travaillaient dans la zone de transit, aussi appelée zone internationale, c'est-à-dire une zone dans laquelle séjournent uniquement les voyageurs en provenance de vols étrangers (de pays ne faisant pas partie de l'espace Schengen) et qui reprennent une correspondance vers un autre pays hors de l'espace Schengen. En l'occurrence, lors de leur interception, les trafiquants avaient acheté aux migrants des billets vers l'Irlande (pays hors de l'espace Schengen) pour être sûr que les exilés puissent transiter par la zone internationale où ils opéraient. À leur sortie de l'avion, les passeurs les récupéraient, les déguisaient et les faisaient ensuite sortir de l'aéroport grâce à des badges donnant accès à des couloirs réglementés et réservés aux seuls employés aéroportuaires. La police a admis que le stratagème était nouveau et aurait pu conduire des dizaines de migrants à entrer illégalement dans le pays, en contournant les contrôles. Un porte-parole de la police nationale de Barcelone a confirmé les arrestations et le mode opératoire. *"Les détenus ont offert aux migrants des cartes d'employé de l'aéroport qu'ils pouvaient utiliser pour se faire passer pour des travailleurs et quitter la zone de transit international sans passer par aucun poste de contrôle frontalier"*. *"L'aide du réseau a été primordiale, puisque les passeurs présumés les ont accompagnés dans des couloirs réservés uniquement aux travailleurs de l'aéroport"*, a ajouté le porte-parole. *"Ils leur ont proposé des uniformes à enfiler dans les toilettes."* Les deux chefs du réseau de trafiquants présumés sont un couple gérant un restaurant du terminal 1 de l'aéroport de Barcelone, ouvert depuis plus de dix ans. Ces cinq arrestations ont donné lieu à des licenciements immédiats, en plus de l'interdiction de travailler dans le domaine aéroportuaire.

Une trentaine de Sénégalais, entrés de manière irrégulière en Espagne, ont été renvoyés dans leur pays le 24 octobre 2023. L'avion affrété a quitté Barcelone, fait une escale à Ténérife, une île des Canaries, pour ensuite atterrir à Dakar. Ce **vol charter constitue la première expulsion d'un groupe de migrants de l'Espagne vers le Sénégal**. Jusque-là, les exilés étaient renvoyés au compte-goutte, de manière individuelle sur des vols commerciaux. Depuis des mois, les autorités espagnoles tentent de mettre en place des expulsions groupées, mais le gouvernement sénégalais s'est toujours montré réticent à une telle mesure. L'Espagne espère faire décoller d'autres charters de ce type dans les prochaines semaines. Ces rapatriements sont rendus possible par un accord signé entre Madrid et Dakar, qui autorise le retour au Sénégal de tous les migrants arrivés illégalement sur le territoire espagnol qui ne se trouvent pas dans une situation particulièrement vulnérable - enfants, personnes âgées, malades – ou dont la situation ne justifie pas l'asile. Ce sujet était, une nouvelle fois, au menu des discussions de la rencontre entre les ministres de l'Intérieur espagnol et sénégalais à Dakar, **lundi 30 octobre 2023**. Cette visite était l'occasion pour Madrid de réaffirmer sa volonté de lutter plus efficacement contre l'immigration irrégulière depuis les côtes sénégalaises. Le gouvernement espagnol multiplie les annonces en ce sens ces dernières semaines. La coopération entre les deux pays a permis d'empêcher *"le départ de plus de 7 000 personnes du Sénégal vers les îles Canaries"* depuis janvier 2023, a précisé le ministère espagnol de l'Intérieur le 30 octobre 2023.

Canaries

Un acteur, connu en Espagne pour des séries de télévision comme *"Antiémeutes"* ou bien *"Forces de paix"*, pensait bien que son frère aîné n'allait jamais faire le voyage si risqué, que lui-même avait entrepris par le passé entre le littoral du Sénégal et les Canaries. C'était en 2006, pendant ce qu'on avait appelé *"la crise des cayucos"*, ces embarcations de fortune à bord desquelles des milliers de migrants se tassent pour rejoindre l'Espagne via l'archipel des Canaries. À l'époque il avait 17 ans, il a ensuite connu une vie difficile, puis le succès comme acteur. Il avait à l'époque passé des mois à dormir dans la rue, en mangeant à peine à sa faim. *"Mon frère, dit-il, ne connaîtra pas ce sort. Tant que je serai là, il aura de quoi manger et un toit pour dormir."* Par sa mère, il a appris à la mi-octobre 2023 que son frère aîné, un pêcheur, a entrepris la même aventure. *"J'ai eu tellement peur, dit-il, car c'est la route la plus dangereuse du monde"*. Il a **finalement retrouvé son frère**, dans un centre d'accueil dans l'île de Tenerife.

Au total, **1 427 migrants ont atteint les îles Canaries** dans différentes embarcations précaires entre la nuit de **vendredi 20 à samedi 21 octobre 2023 et la matinée de dimanche**. Les exilés sont originaires d'Afrique subsaharienne et étaient répartis sur plusieurs embarcations, dont l'une a atteint la petite île d'El Hierro samedi avec 321 personnes à son bord. Un nombre jamais vu. Le précédent record du nombre de passagers sur une seule embarcation arrivée aux Canaries était de 280, le 3 octobre. Pendant les deux premières semaines d'octobre, 8 561 migrants ont débarqué, un chiffre record selon les médias espagnols, depuis une précédente crise migratoire, en 2006. Cette hausse des arrivées provoque une saturation des structures d'accueil. De nombreux migrants n'ont pu y trouver une place et sont livrés à leur sort. Les exilés sont si nombreux que les autorités espagnoles ne leur procurent plus d'avocat. Un manquement qui conduit à des situations très difficiles de mères de famille ou d'enfants qui ne sont plus identifiés et dont les nécessités ne peuvent donc plus être satisfaites. Plusieurs ONG dénoncent sur place une faillite grave de l'État de droit. Les interprètes aussi manquent. Ils sont pourtant indispensables pour aider les migrants, coincés le plus souvent sans papiers sur l'archipel, à démêler leur situation administrative. Or, tout comme les avocats, les interprètes sont trop peu nombreux, 30 ans après les premières arrivées de migrants aux Canaries. Une personne du Réseau de solidarité avec les personnes migrantes aux Canaries, remarque que les profils ne sont pas uniformes. *"Ça peut aller depuis l'enfant des rues, jusqu'à l'ingénieur en informatique, l'infirmière, en passant par la jeune étudiante, la mère de famille qui vient fuir la mutilation génitale avec sa fille... Ce sont des personnes qui dépensent entre 3 000 et 4 000 euros pour monter dans une embarcation et risquer leur vie et la vie de leurs proches, la vie de leurs enfants, simplement parce qu'il n'est pas possible pour eux d'obtenir des visas."* Les départs depuis le Sénégal sont si importants, que les passeurs se sont adaptés. Face aux prix élevés pour la traversée, les passeurs en profitent pour créer des bateaux de plus en plus sophistiqués. *"Sur les pirogues, il y a des moteurs hors-bord qui déplacent plus rapidement l'embarcation. Ils ont fabriqué leur pirogue pour la pêche, et maintenant qu'il n'y a pas la pêche, ils les ont reconvertis vers les transports clandestins des migrants. Ils les équipent différemment, les moteurs peuvent avoir une plus grande puissance pour pouvoir avoir la propulsion nécessaire pour pouvoir traverser facilement. Au niveau des Iles Canaries, il y a une mafia qui recycle les moteurs"*. À leur arrivée aux Canaries, les migrants sont retenus trois jours au commissariat pour permettre leur enregistrement. *"Mais ils sont rapidement livrés à eux-mêmes. Ils sont accueillis quelques mois dans les centres, puis remis à la rue. Certes, ils sont libres de circuler, mais ils n'ont droit à rien. Ils sont en situation irrégulière, donc ils ont le droit ni de travailler, ni de prendre un avion pour se rendre sur le continent. Pourtant, il n'y a aucune raison d'empêcher la liberté de circulation à l'intérieur du territoire national"*. Cette "recrudescence" des arrivées est liée à *"la déstabilisation au Sahel"*, a estimé le ministre de l'Intérieur espagnol. Sur les quelque 20 000 personnes arrivées dans l'archipel depuis le début de l'année 2023, 90% sont de nationalité sénégalaise. La plupart devraient être renvoyés dans leur pays d'origine peu de temps après leur arrivée. Le ministère espagnol de l'Intérieur travaille en ce moment à l'organisation d'"une série" de vols pour ramener des migrants au Sénégal depuis les îles Canaries. Ces rapatriements rapides sont

rendus possible par un accord signé entre Madrid et Dakar, qui autorise le retour au Sénégal de tous les migrants arrivés illégalement sur le territoire espagnol et qui ne sont pas dans une situation particulièrement vulnérable - enfants, personnes âgées, malades – ou dont la situation ne justifie pas l’asile. Mais selon Madrid, le Sénégal ne respecte plus l'accord, qui permet de renvoyer les ressortissants sénégalais après leur arrivée de manière irrégulière aux Canaries.

La route migratoire des Canaries, connaît un net **regain d'activités** au départ des côtes du nord-ouest de l'Afrique. Pendant les deux premières semaines d'octobre, 8 561 migrants sont arrivés, un chiffre record, depuis une précédente crise migratoire en 2006. Plus de 23 500 migrants au total ont atteint l'archipel entre le 1er janvier et le 15 octobre 2023, soit près de 80% de plus que sur la même période l'année dernière, selon le ministère de l'Intérieur espagnol. Pour faire face à cette situation, les autorités espagnoles ont pris ces dernières semaines plusieurs décisions. Mardi 24 octobre, le Conseil des ministres a approuvé **le versement de 50 millions d'euros aux autorités des Canaries**. Cette somme servira à améliorer les conditions d'accueil des migrants, et aidera aux frais de nourriture et d'entretien des centres. Une partie de cet argent sera aussi investi dans l'accompagnement des mineurs isolés, qui repose entièrement sur les autorités locales, dotées de peu de moyens. Le ministre des Migrations a promis que les **transferts en avion des exilés vers l'Espagne** continentale soient plus nombreux et plus fréquents : le ministre s'est engagé à ce qu'il n'y **ait pas plus de 6 000 migrants en même temps dans les îles Canaries**. Par ailleurs, des avions , directs Canaries – Dakar, seront destinés au rapatriement des migrants sénégalais arrivés ces trois derniers mois, et dont la situation ne justifie pas, aux yeux des autorités, le dépôt d'une demande d'asile. Le premier de ces avions devrait partir dans les prochains jours avec une centaine de passagers à bord.

Les autorités espagnoles ont annoncé cette semaine **l'ouverture, dès la deuxième semaine du mois de novembre 2023, de 11 000 places** dans des casernes désaffectées, des hôtels et des foyers d'accueil pour héberger les exilés sur le continent. Quatre casernes militaires désaffectées seront prêtées par le ministère de la Défense à Madrid, Alcalá de Henares, Séville et Carthagène, et pourront accueillir environ 4 000 personnes. Quatre mille places encore seront réservées dans des hôtels – qui ont accueillis les déplacés ukrainiens après l'offensive russe en 2022 - et 3 000 autres dans des centres d'accueil et des foyers de toute la péninsule ibérique. Une fois accueillis dans ces structures, les personnes hébergées ne pourront y rester qu'un mois maximum. Leur prise en charge sera opérée par des ONG, avec l'aide financière de l'État. Objectif ? *"Garantir que les nouveaux arrivants ne se retrouvent pas à la rue et aient la possibilité de chercher des alternatives"*. Ces hébergements supplémentaires permettront aussi au gouvernement de maintenir le rythme des transferts depuis l'archipel. Ces derniers jours, des hébergements supplémentaires avaient déjà été ouverts pour faire face aux arrivées : le centre thermal en travaux de Medina Del Campo accueille actuellement 150 personnes et un foyer d'Almeria, 321 exilés.

L'arrivée des migrants dans la péninsule a fait grincer des dents certains élus locaux, qui reprochent au ministre des Migrations de ne pas les avoir prévenus. Le porte-parole du gouvernement andalou et ancien maire d'Almeria, a reproché au gouvernement d'agir *"unilatéralement"* et *"sans coopération"* avec les municipalités et les communautés autonomes. La présidente de la région d'Estrémadure, à l'ouest de l'Espagne, a critiqué le *"manque de coordination"* sur cette question. *"Cela s'appelle du respect et de la loyauté institutionnelle et c'est ce que nous demandons"*. Le conseiller municipal du Parti populaire (PP) de Torrox près de Málaga, où sont hébergés plus de 200 migrants, a proposé d'établir un mécanisme de *"contrôle"* des migrants. *"À moins qu'on ne les marque comme les animaux, avec un bracelet ou quelque chose comme ça, je ne vois pas comment on pourra contrôler les déplacements de ces 'créatures' qui vont se promener ici dans un mois"*. Ces propos qui ont poussé le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) à réclamer sa démission. Le ministre des Migrations a tenu à temporiser, en rappelant à la télévision que l'Espagne avait toutes les capacités d'héberger les exilés, ayant accueilli après l'offensive russe plus de 200 000 Ukrainiens. *"La*

différence, cette fois-ci, c'est la xénophobie exprimée par certains".

Lundi 16 octobre 2023, le ministre espagnol de l'Intérieur a annoncé, depuis les Canaries, **l'envoi d'un avion, pour une durée d'"un mois et demi"**, qui coopérera *"avec les autorités du Sénégal et de Mauritanie"* pour empêcher les départs de migrants clandestins de leurs côtes. Un autre avion sera déployé dans l'archipel des Canaries pour renforcer les moyens de surveillance déjà en place. *"Il y a un rebond"* des arrivées de migrants, qui est la *"conséquence d'une situation de déstabilisation dans le Sahel"*. *"La pression migratoire est quelque chose de très complexe. Nous devons y faire face avec des moyens clairs, et de façon plus importante dans les pays d'origine"* des migrants. Il s'est rendu en Mauritanie la semaine dernière et doit se rendre prochainement au Sénégal, a affirmé que *"plus de 12 000"* arrivées de migrants aux Canaries avaient été évitées depuis le début de l'année. *"C'est triste mais nous avons battu tous les records"* avec l'arrivée *"de près de 100 mineurs non accompagnés chaque jour"* et la présence au total de 3 800 mineurs dans l'archipel, a déclaré le président régional des Canaries. *"Cela nous dépasse tous"*, a-t-il dit, en demandant la solidarité des autres régions espagnoles, dotées de larges compétences notamment en matière de protection de l'enfance.

Jeudi 26 octobre 2023, **deux corps** ont été **retrouvés à bord d'une pirogue** transportant **274 migrants**, au large du Sahara occidental. Les garde-côtes marocains ont intercepté l'embarcation à 290 km au sud de Dakhla. Parmi les **exilés secourus** se trouvaient *"200 Sénégalais, 66 Gambiens, trois de Guinée Conakry, deux Maliens et un Sierra-Léonais"*. Les deux cadavres, dont l'origine n'a pas été précisée, ont été transférés à la morgue d'un hôpital de Dakhla. Un troisième migrant est décédé à son arrivée sur l'île espagnole de Tenerife. Les migrants secourus ont reçu *"les soins nécessaires avant d'être remis à la gendarmerie pour les procédures administratives d'usage"*. 12 personnes ont été hospitalisées. La pirogue avait pris la mer six jours plus tôt depuis une plage sénégalaise.

Des corps de migrants gisent dans **le cimetière** du petit village d'Agüimes, sur l'île de Grande Canarie. Les niches funéraires 3.326 à 3.340 renferment les corps de 15 migrants retrouvés en mer il y a trois ans à bord d'un bateau sans aucun survivant. Un bouquet de fleurs violettes illumine un mur blanc. D'après le fossoyeur du cimetière, *"des dames viennent fleurir leurs niches"*, car *"ils n'ont personne pour le faire"*.

Au total, 23 537 exilés sont arrivés aux Canaries entre le 1er janvier et le 15 octobre, soit 80 % de plus qu'à la même période en 2022, d'après les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur. Des ONG font régulièrement état de naufrages meurtriers - dont les bilans non officiels se chiffrent, selon elles, en dizaines, voire en centaines de morts - dans les eaux marocaines, espagnoles ou internationales.

GRECE

Les garde-côtes grecs ont **repêché** dimanche 15 octobre 2023 dans la soirée **trois corps**, dont celui d'une femme, après le naufrage d'un bateau de migrants au large de l'île de Symi, située près des côtes occidentales turques dans le sud-est de la mer Égée. **Huit autres personnes, une femme et sept hommes, ont été retrouvées vivantes** lors des opérations de secours effectuées à l'aide de navires et d'un hélicoptère. Au moins deux autres sont portées disparues.

Un migrant est mort tandis que 37 autres ont été secourus près de l'île de Lesbos, ont annoncé mardi 17 octobre les garde-côtes grecs. D'après leur porte-parole, les passagers ont réussi à alerter les autorités alors que leur canot prenait l'eau. Pendant le sauvetage, un exilé a été retrouvé inconscient, et il a, plus tard, été déclaré décédé à l'hôpital de Mytilène. *"L'autopsie déterminera la cause du décès, qui pourrait être dû au froid"*. Le même jour, **une femme** qui faisait partie d'un groupe de 47 personnes a été **retrouvée morte**, lors d'une autre opération de sauvetage conduite plus au sud de la mer Égée, au large de l'île de Samos. Son corps a été transporté à l'hôpital de l'île pour autopsie. Le conducteur du canot est tombé à l'eau alors qu'il tentait de s'échapper. Il est toujours porté

disparu. Les migrants secourus – parmi lesquels 16 mineurs – ont ensuite été emmenés au port de Vathy puis transférés vers le centre d'accueil fermé de l'île.

Depuis plusieurs années, des milliers de migrants prennent la mer depuis la Turquie pour atteindre les îles grecques et entrer dans l'Union européenne. Entre le 1er janvier et le 15 octobre 2023, **28 506 personnes ont débarqué en Grèce** après une traversée en mer Égée, contre 18 775 pour toute l'année 2022, d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Et selon le Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), cette année, 9 655 personnes ont foulé pour la première fois le sol grec à Lesbos, 5 854 à Samos, et 3 714 à Rhodes.

C'est une "*décision révolutionnaire*", a annoncé le 30 octobre 2023, le Human rights legal project (HRLP), qui aide juridiquement les exilés en Grèce, **l'acquiescement de deux réfugiés soutenus par l'organisation**. Les deux hommes, originaires de Syrie et d'Iran, **étaient accusés de facilitation d'entrée irrégulière de plusieurs migrants** sur le sol grec. Le premier, est arrivé sur l'île de Samos le 26 juillet 2019 avec sa femme, alors enceinte de six mois, ses deux frères et sœurs, alors mineurs. Au moment de prendre la mer depuis une plage turque, le passeur demande au Syrien de conduire l'embarcation. Ne sachant pas piloter un bateau, il refuse mais reçoit un coup de pied par le trafiquant, qui le force à conduire, raconte le Human rights legal project. Le deuxième, a aussi été forcé de **piloter le canot** par un passeur. L'Iranien a d'abord refusé puis a été contraint, après avoir été agressé. Selon la loi grecque, toute personne qui conduit un bateau de migrants - est considéré comme passeur - et encourt une peine de 10 ans de prison pour chaque passager à bord de l'embarcation et une amende d'au moins 20 000 euros. À ce titre, des centaines de personnes sont interpellées à leur arrivée en Grèce et placées en détention. Conformément au texte, les deux personnes ont été inculpés, mais contrairement à d'autres, laissés en liberté. **En attendant leur procès**, les deux hommes ont **pu obtenir le statut de réfugié** dans le pays. Et c'est sur ce point que la décision judiciaire a été rendue par le tribunal de Samos, le 23 octobre 2023, et qu'ils ont été acquittés de toutes les charges retenues contre eux. "*Pour la première fois, un tribunal grec a estimé que les réfugiés et demandeurs d'asile sont exclus du champ d'application de la loi sur l'immigration, et ne peuvent donc commettre le délit de facilitation d'entrée illégale de ressortissants de pays tiers et du transfert illégal*" de ces personnes, signale le HLRP dans son communiqué. Ces "*deux décisions constituent des précédents juridiques importants*", continue le texte. "*La loi ne s'applique pas aux bénéficiaires d'une protection internationale au sens de la Convention de Genève de 1951 et conformément au droit national*", insiste l'organisation. Les avocats espèrent que le cas de ces deux hommes fera jurisprudence pour les autres exilés accusés des mêmes faits. Des centaines de migrants attendent encore leur procès en Grèce. Environ **2 000 demandeurs d'asile croupissent dans les geôles grecques pour trafic illégal de migrants**. Tous ont écopé de lourdes peines après avoir été reconnus coupables d'avoir conduit les canots dans lesquels ils se trouvaient. En plus d'être accusés d'avoir joué le rôle de passeurs, la justice fait peser sur certains d'entre eux la responsabilité des décès survenus au cours de la traversée. Les exilés condamnés pour un tel motif représentent la deuxième plus grande catégorie de détenus en Grèce.

ITALIE

Rome a annoncé mercredi 19 octobre 2023 la mise en place de **contrôles à sa frontière avec la Slovaquie** pour faire face à la hausse du "*niveau de menace d'actions violentes au sein de l'UE*" suite à la situation en Israël, et pour contrer "*la pression migratoire*". Ces contrôles doivent entrer en vigueur samedi 21 octobre 2023 pour une durée de dix jours éventuellement renouvelable. "*La reprise des contrôles aux frontières internes, déjà adoptée par le passé dans la zone Schengen, a été communiquée par le ministre (de l'Intérieur)*" à Bruxelles, a indiqué le gouvernement. Celui-ci a promis des contrôles "*adaptés à la menace et calibrés pour avoir le moins d'impact possible sur la circulation transfrontalière et sur la circulation des marchandises*". La réintroduction de tels contrôles dans l'espace Schengen n'est en effet autorisée que dans des circonstances exceptionnelles et doit être notifiée à Bruxelles avant de pouvoir être mise en œuvre. Rome justifie cette décision par

"l'intensification des foyers de crise aux frontières de l'Europe, en particulier après l'attaque contre Israël, [qui] a fait croître le niveau de menace d'actions violentes au sein de l'Union". Cette situation est "aggravée par la pression migratoire constante sur l'Italie, tant par voie maritime que par voie terrestre [140 000 arrivées sur les côtes italiennes, +85 % par rapport à 2022]". Rien que dans la région Frioul-Vénétie Julienne, au contact de la Slovénie, "16 000 personnes sont entrées illégalement" depuis janvier 2023, selon Rome. Cette annonce est la dernière d'une série de décisions similaires dans plusieurs pays européens ces dernières semaines.

Plusieurs ONG et groupes de soutien ont exprimé leur inquiétude quant au sort de 391 demandeurs d'asile vivant dans des conditions désastreuses dans la ville de Trieste, dans le nord-est de l'Italie. 220 vivent dans un ancien silo abandonné, près de la gare de Trieste Centrale. Du 1er janvier au 30 septembre 2023, quelque 12 190 personnes ont été secourues à Trieste, après avoir parcouru la route des Balkans, soit une moyenne de 45 par jour. La majorité de ces personnes étaient des adultes, à 72 % originaires d'Afghanistan. On comptait aussi 2316 mineurs non accompagnés, dont 95 % étaient originaires d'Afghanistan. 202 familles et 135 femmes, seules ou avec enfants, ont été recensées.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

L'International Rescue Committee (IRC) estime **que les migrants en Italie peinent à couvrir leurs besoins fondamentaux** et se retrouvent limités dans leur accès aux prestations sociales. L'étude se base sur les témoignages de près de 600 personnes arrivées en Italie au cours des trois derniers mois. La majorité disent souffrir d'un **manque d'accès au logement**, à des informations fiables sur leur statut juridique et à de la nourriture. Près de la moitié des personnes interrogées déclarent que leur principale préoccupation était **d'avoir un toit** au-dessus de leur tête, et plus de 100 d'entre elles (18%) affirment ne **pas avoir d'endroit où dormir**. Environ la moitié des personnes interrogées déplorent **le manque d'accès aux informations sur leur situation juridique** en Italie, tandis que près d'un tiers des migrants disent rencontrer des difficultés pour rester en contact avec leurs proches par **absence de moyens de communication**, comme des téléphones ou une connexion internet. Aussi, près d'une personne sur trois déclare ne pas pouvoir s'alimenter correctement. "*Le rapport souligne les difficultés que rencontrent les personnes pour accéder à des informations essentielles et à des conseils juridiques, indispensables pour comprendre leurs droits et reprendre le contrôle de leur avenir*", explique l'IRC dans un communiqué. Par ailleurs, quasiment deux personnes sur dix **affirment ne pas se sentir suffisamment en sécurité** dans les structures d'accueil. En Calabre, il n'est pas rare que des personnes vivant dans des centres d'accueil soient recrutées et exploitées par des employeurs mafieux. De plus, écrit le rapport, "*les centres surpeuplés conduisent inévitablement à des épisodes de violence, les gens se battant pour de la nourriture ou d'autres objets*". Enfin, parmi ceux et celles qui vivent dans la rue, certains affirment se sentir vulnérables face aux trafiquants de drogues et aux bandes criminelles. Selon les données de la base d'information sur l'asile (AIDA) gérée par le Conseil européen pour les réfugiés (ECRE), près de 72 000 personnes vivaient dans plus de 4 200 centres de premier accueil en Italie à la fin de l'année 2022. En Italie, les demandeurs d'asile sont d'abord enregistrés et hébergés au niveau des "hotspots", qui prodiguent les premiers soins et procèdent à la prise d'empreintes digitales. À Lampedusa, explique le rapport, lorsque le "hotspot" est surpeuplé, les femmes et les enfants non accompagnés se retrouvent à vivre dans la promiscuité avec les hommes. Lorsqu'ils quittent les hébergements d'urgence, les exilés peuvent rencontrer bon nombre de difficultés. "*Des milliers de migrants quittent les 'hotspots' pour se retrouver en dehors du système d'accueil officiel de l'Italie (...). La couverture de leurs besoins fondamentaux et l'accès à un soutien et à des informations en matière de santé mentale sont pourtant des étapes fondamentales pour aider les gens à reprendre le contrôle de leur vie*", critique la directrice de l'IRC pour l'Italie, dans un communiqué. Depuis janvier, plus de 140 000 exilés ont débarqué en Italie, contre environ 105 000 sur l'ensemble de l'année 2022, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

<https://reliefweb.int/report/italy/assessment-report-emergency-response-record-refugee-arrivals-southern-italy-october-2023>

Un bateau de pêche provenant de Sfax, en Tunisie, s'est encore échoué en Italie, samedi 28 octobre 2023, près de la plage de Marinella di Selinunte, en Sicile. D'après le témoignage d'un rescapé, **une soixantaine de personnes étaient à bord. Cinq corps ont été retrouvés** sur la plage. Une **vingtaine de migrants sains et saufs ont été arrêtés**. Mais aucun des **disparus n'a encore été trouvé**, malgré les recherches des garde-côtes et de la police, aidés par l'aéronautique militaire.

L'accord entre l'Union européenne et le président tunisien, signé en juillet 2023 pour freiner les flux de migrants vers l'Italie, ne fonctionne pas. À cet échec s'ajoute la poursuite des départs en provenance de Libye. Résultat : **alors que le gouvernement italien ne cesse de serrer la vis sur les ONG de secours en Méditerranée, les traversées mortelles s'enchaînent**. Depuis le 1^{er} janvier 2023, plus de 142 000 migrants sont arrivés via la Méditerranée – dont 50 % en provenance de Tunisie – contre 82 152 durant la même période en 2022.

Contre l'immigration illégale, l'Italie a lancé une **vaste offensive contre les trafics de visas dans ses ambassades** d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Par légèreté ou par intérêt, des agents de ces ambassades auraient l'habitude de délivrer des visas abusifs aux migrants. Une organisation mise en place par les réseaux de trafiquants d'êtres humains qui feraient payer aux exilés jusqu'à 10 000 euros leur arrivée ainsi légalisée en Europe. e véritables filières se sont mises en place : elles s'appuient sur la corruption de fonctionnaires et d'ambassades. Face à la gravité de la situation, l'Italie a suspendu provisoirement le service des visas au Congo. À Brazzaville et à Kinshasa, les policiers italiens ont trouvé des dossiers vidés, d'autres détruits, des fausses pièces d'identité. Deux fonctionnaires italiens ont déjà été rappelés à Rome. Des enquêtes sont aussi en cours aussi au Bangladesh, au Sri Lanka, au Pakistan. À Islamabad, il y a deux ans, l'ambassade avait dénoncé le vol de 1 000 visas Schengen. Les trafiquants déclarent pouvoir acheter au Pakistan 50 visas d'entrée en Italie pour 20 000 euros, le prix de la corruption. Et s'ils privilégient l'Italie, c'est, disent-ils, parce qu'il y a moins de contrôles. Le voyage ainsi organisé, billet compris, est vendu aux migrants entre 6 et 10 000 euros. Rome annonce d'autres opérations coups de poing en Afrique et dans des pays d'Amérique Latine. La Présidente du conseil des ministres italiens, l'avait annoncé : c'est maintenant une priorité du gouvernement.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231027-l-italie-lance-une-offensive-contre-les-trafics-de-visas-dans-ses-ambassades-y-compris-en-afrique>

Mais pour un exécutif qui devait faire de **la lutte contre l'immigration illégale**, sa priorité, **c'est un échec. Le nombre de débarquements, 14 000 depuis le début de l'année 2023, a presque doublé** par rapport à 2022. La Première ministre doit aussi compter avec son remuant « allié » Salvini, qui a musclé son discours anti-européen et anti-migrants en vue des élections européennes de 2024.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20231021-italie-apr%C3%A8s-un-an-de-pouvoir-giorgia-meloni-affiche-un-bilan-moins-radical-que-pr%C3%A9vu>

Les travailleurs immigrés sont indispensables au développement économique d'une Péninsule : ils **assurent 9% du PIB**. Au même moment l'Italie affronte une grave crise démographique et un exode de sa jeunesse diplômée dans des proportions comparables à celles des années 1950. La coalition des droites au pouvoir en Italie ne cesse de dépendre les migrants comme un « fardeau » pour l'Italie. Mais ils représentent d'indispensables ressources pour le pays. Le principal quotidien économique transalpin se fait l'écho du dernier rapport de la Fondation Leone-Moressa. Ressources démographiques, dans un pays où le taux de natalité est en chute libre depuis des années, et ressources financières, alors que le rebond post-Covid de l'activité masque mal des décennies de stagnation économique. Si l'exécutif a ravivé le spectre de la menace de l'immigration incontrôlée à la faveur du regain estival de la crise migratoire, la Fondation Leone-Moressa rappelle que l'afflux d'immigrés constitue un atout pour le pays.

Lampedusa

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a **condamné** jeudi 19 octobre 2023 **l'Italie à dédommager trois migrants tunisiens** arrivés de manière irrégulière sur l'île italienne entre 2017 et 2019. Les trois exilés avaient été placés dans le centre d'accueil de Lampedusa. Durant leur séjour de plusieurs semaines dans ce centre, ils ont été "*soumis à des traitements inhumains et dégradants*", a estimé la CEDH, qui évoque l'existence de seulement deux toilettes pour 40 personnes et un manque de place qui obligeait certaines personnes à dormir sur des matelas à l'extérieur. "*En l'absence de toute ordonnance justifiant (leur) détention*", la Cour estime que les plaignants ont été "*arbitrairement privés de liberté*", écrit-elle dans trois jugements séparés. La CEDH a donc conclu que les mesures prises par les autorités italiennes ont contrevenu à l'article 5 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, qui stipule que toute personne détenue a le droit d'être informée des motifs de sa détention et doit pouvoir exercer un droit de recours. La cour a **condamné Rome à dédommager les trois requérants à hauteur de 9 000 euros chacun**. Doté de seulement 400 places, l'unique centre d'accueil de Lampedusa se retrouve régulièrement dans une situation de sur-occupation lorsque les arrivées de migrants augmentent sur l'île. Mi-septembre, près de 8 500 personnes ont débarqué en trois jours à Lampedusa, une situation qui a mis en crise la seule infrastructure de l'île. La présidente de la Commission européenne et la Première ministre italienne s'étaient alors rendues ensemble à Lampedusa pour une visite éclair. "*Ce qui se joue ici, c'est l'avenir que l'Europe veut se donner*", avait déclaré la cheffe du gouvernement italien, appelant à une meilleure coordination européenne pour la gestion des arrivées de migrants. Elle reproche à ses partenaires européens le manque de solidarité envers l'Italie, qui a accueilli sur son territoire plus de 130 000 personnes depuis le début de l'année.

Tunisie

Rome et Tunis ont conclu, vendredi 20 octobre 2023, un accord permettant à 4 000 travailleurs migrants de Tunisie de venir travailler en Italie. Le texte a été signé lors d'une visite du ministre des affaires étrangères italien à Tunis, où il devait rencontrer son homologue et le président. Les deux pays entendent, avec cet accord, **instaurer des voies légales d'immigration vers l'Italie pour les "travailleurs qualifiés"**, selon une note diplomatique. Rome a également réaffirmé son intention **d'aider la Tunisie à arrêter les passeurs de migrants et à créer des emplois pour les jeunes Tunisiens**. "*La Tunisie est exposée à une forte pression migratoire, en particulier en provenance des pays subsahariens, et est le premier pays de rapatriement depuis l'Italie*", indique le document italien, ajoutant que 1 615 exilés y ont été renvoyés depuis le début de l'année 2023. Les arrivées de migrants par la mer en Italie ont presque doublé en 2023 par rapport à la même période en 2022, avec environ 140 000 personnes débarquées jusqu'à présent. Environ 91 % d'entre elles viennent de Tunisie. Le ministre italien de l'Intérieur a exhorté mardi l'Union européenne (UE) à adopter un accord pour soutenir les efforts de la Tunisie pour stopper les départs des bateaux de migrants. L'accord UE-Tunisie prévoyait une enveloppe destinée à soutenir économiquement le pays et à lutter contre l'immigration irrégulière. Mais le gouvernement tunisien a renvoyé les 60 millions d'euros d'aides économiques débloqués le 3 octobre 2023 pour son pays par l'Union européenne. "*Cette méthode porte atteinte à notre dignité et nous met devant le fait accompli sur lequel nous n'avons même pas été consultés*", a-t-il affirmé dans un communiqué. Le dirigeant a assuré que la Tunisie était "*capable de surmonter toutes les difficultés par ses propres moyens, à travers la détermination de son peuple à être indépendant dans ses choix nationaux*", "*avec une souveraineté et une dignité nationale intactes*".

POLOGNE

La question migratoire est en Pologne – et peut-être plus qu'ailleurs – un sujet sensible.

En période électorale, elle devient même centrale et donne lieu aux discours populistes les plus vils. « *Lors des législatives de 2015, le dirigeant du parti Droit et justice Jaroslaw Kaczynski a accusé les migrants de transmettre des parasites* ». La campagne qui s'achève ne fait pas exception. Pendant des mois, le parti Droit et justice (PiS), au pouvoir depuis huit ans, a agité une prétendue menace migratoire pour mobiliser son électorat. Il a d'ailleurs soumis le sujet au référendum, appelant les Polonais à se prononcer sur le projet européen de relocalisation des migrants au sein de l'UE, et sur le maintien du mur construit à la frontière avec la Biélorussie pour empêcher les traversées clandestines. Le gouvernement a adopté en juin 2023 une nouvelle procédure simplifiant l'obtention de visas pour les ressortissants de certains pays – la Moldavie, la Turquie, l'Inde, le Nigeria, ainsi que plusieurs États d'Asie centrale et du Moyen-Orient. Et la Pologne est le pays de l'Union européenne ayant délivré le grand nombre de permis de résidence en 2022, devant l'Allemagne. L'opposition libérale menée par la Plateforme civique (PO) de Donald Tusk n'a pas manqué de souligner ces contradictions, quitte à verser dans la surenchère pour tenter de retourner des électeurs du PiS. « *Savez-vous que l'an dernier, le gouvernement a fait venir plus de 135 000 étrangers de pays dits familièrement musulmans ?* » En réalité, le pays souffre d'une sévère pénurie de main d'œuvre que même l'arrivée de plus d'un million d'Ukrainiens après l'offensive russe n'est pas parvenue à combler. « *La Pologne est aussi dépendante de l'immigration saisonnière parce qu'elle a négligé certains investissements pour automatiser l'agriculture* », mais le reconnaître peut coûter cher. En 2018, le vice-ministre de l'Investissement et du Développement avait été poussé à la démission après avoir admis publiquement que la Pologne avait besoin de travailleurs immigrés pour maintenir sa croissance économique. Trois mois après l'arrivée des 750 ouvriers indiens, pakistanais, bangladais et philippins à Stara Biala, une usine pétrochimique de l'entreprise publique qui est en train d'accueillir des milliers d'ouvriers venus d'Asie, les craintes initiales des habitants semblent en tout cas s'être évaporées. Les quelques personnes croisées dans les rues bordées de pavillons colorés ne tarissent pas d'éloges à propos de ces gens « *polis* », « *souriants* », « *qui disent bonjour en polonais* ». Depuis sa chaire, le curé de Sainte-Edwige-de-Silésie a observé la même réaction de ses paroissiens envers les ouvriers philippins venus assister à la messe. Après avoir considéré avec une pointe de curiosité ces nouveaux voisins de bancs qui se taisent pendant l'office, mais qui prennent la communion, « *ils les ont acceptés sans difficulté* », salue le prêtre. Il réfléchit désormais à la mise en place d'un service religieux en anglais.

Bien que le groupe arrive en tête des **élections législatives** de ce **15 octobre 2023** avec 35,4% des voix, la somme des voix de l'opposition empêche le parti conservateur Droit et Justice (PiS) d'obtenir une majorité claire, et donc de constituer un gouvernement. Ainsi, les trois formations d'opposition, la Coalition civique (KO), les chrétiens-démocrates de la Troisième voie et la Gauche, ont remporté ensemble 248 sièges de 460 députés, contre 194 sièges pour le PiS et la Confédération - parti extrême droite - réunis. L'opposition a remporté aussi une majorité confortable à la chambre haute du Parlement, s'assurant 66 des 100 sièges de sénateurs. Le référendum sur des questions relatives à l'immigration et l'économie, organisé par le PiS le jour de l'élection et boycotté par l'opposition, est invalide, le taux de participation n'ayant atteint que 40,91 % au lieu des 50 % requis. "*La Pologne a gagné, la démocratie a gagné, nous les avons chassés du pouvoir [...] c'est la fin de cette mauvaise période, c'est la fin du règne du PiS*", a déclaré immédiatement après la publication des sondages Donald Tusk, chef de file de la KO. *Nous devons garder l'espoir que, au pouvoir ou dans l'opposition, notre projet se poursuivra [...] Nous ne laisserons pas la Pologne perdre le droit de décider de son propre destin*", a réagi de son côté le chef du PiS après ces élections, dont le taux de participation a s'élève à 74,38%, un record absolu depuis la chute du communisme en 1989

La venue au pouvoir de la coalition dirigée par Donald Tusk est un tournant dans la politique polonaise. Président du Conseil européen de 2014 à 2019, le chef de la KO devra s'atteler à rétablir les relations de son pays avec l'UE, abîmées par les deux mandats du PiS. Donald Tusk a d'ores et déjà promis de tout faire pour débloquer les fonds européens gelés par Bruxelles en raison des différends survenus ces huit dernières années. Outre le réchauffement des relations avec l'UE, le

nouveau gouvernement sera également très attendu sur sa politique migratoire. Depuis l'été 2021, des groupes de migrants originaires d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie et d'Afrique pénètrent en Pologne via la frontière biélorusse. Refoulés par les garde-frontières polonais d'un côté, et empêchés par les autorités biélorusses de rebrousser chemin, beaucoup de ces exilés, dont des familles avec enfants, se retrouvent régulièrement coincés dans la forêt, au milieu des marécages. En réponse à ces arrivées, le gouvernement polonais a durci le ton : déploiement de l'armée à la frontière, effectifs policiers supplémentaires et construction d'un mur... Depuis deux ans, le PiS au pouvoir déploie une politique ouvertement anti-migrants. Des prises de position portées d'ailleurs en étendard ces derniers mois par le Premier ministre pour défendre son bilan. Dans des vidéos publiées sur ses réseaux sociaux, à grands renforts de musique forte et d'images chocs, il fait la liste des actions menées pour contrer l'immigration. D'après l'opposition polonaise, cette campagne de communication anti-migrants était en fait "**une manière d'occulter certaines faiblesses du gouvernement**", rapporte une chercheuse. "*Les migrants, c'est un sujet qui permet de détourner l'attention des Polonais. De les attirer autour d'une cause simpliste, à des fins électoralistes*". Une stratégie qui n'a visiblement pas porté ses fruits.

Du côté des ONG d'aide aux migrants, les sentiments à l'issue des élections sont partagés. "*Ces résultats nous donnent de l'espoir, on souhaite notamment que nos activités ne soient plus criminalisées comme elles l'ont été ces deux dernières années, espère une membre de l'ONG polonaise Association for legal intervention. Mais il faut rester prudent. La formation du nouveau gouvernement va prendre du temps, et je suis sceptique quant à un changement radical de la politique migratoire : les autorités vont très certainement conserver le mur, et je ne suis pas sûre qu'elles mettent un terme aux refoulements illégaux*". La situation qui prévaut actuellement à la **frontière polonaise avec la Biélorussie est pourtant source d'inquiétudes** pour les associations. De nombreux exilés présentent "*des fractures au bassin, aux jambes, et parfois à la colonne vertébrale, qu'ils se font en tombant du haut du mur frontalier*". Les **barbelés disposés au-dessus de la clôture** provoquent aussi "*des blessures très profondes*". Et, la **structure de 186 km** est même renforcée depuis quelques semaines par des barbelés supplémentaires à certains endroits, comme une seconde barrière. "*Ce qui rend la traversée encore plus dangereuse qu'elle ne l'est. On sait que ce genre de dispositifs n'arrêtent pas les migrants dans leur quête d'exil. Mais il la rend d'autant plus risquée*".

Ces derniers mois, surtout depuis cet été et l'augmentation des forces de l'ordre, les associations assistent aussi à "**une intensification de la violence de la part des garde-frontières polonais, d'un niveau jamais atteint**". Il y a quelques jours, un petit groupe de Syriens, qui avaient déjà tenté par deux fois d'entrer dans le pays par la Biélorussie est arrivé sur le sol polonais, il a été repéré immédiatement par des soldats. D'après les exilés, ceux-ci les ont "*violemment frappés, menottés dans le dos et jetés dans un véhicule*". "Aucun d'eux n'a pu s'exprimer, demander l'asile, car leurs visages étaient écrasés au sol ou contre la banquette par les pieds des soldats. Ils peinaient à respirer". Arrivés devant le mur, "*ils ont ouvert une porte de service, et jeté les migrants de l'autre côté*". Sur son compte Facebook, l'ONG Grupa Granica, qui assiste les exilés dans la zone, confirme : "*Le drame humanitaire à la frontière polono-biélorusse continue. Et l'hiver arrive*".

SLOVENIE

Le ministère de l'Intérieur slovène va proposer au gouvernement de prolonger de vingt jours les contrôles aux frontières avec la Hongrie et la Croatie, a annoncé aujourd'hui le ministre après avoir visité les postes frontières avec la Hongrie, Pince et Dolga Vas, en compagnie du directeur général adjoint de la police. Pour expliquer cette décision de réintroduction temporaire des contrôles aux frontières, le gouvernement slovène évoque les menaces à l'ordre public et à la sécurité intérieure de l'UE, la situation au Moyen-Orient et en Ukraine et les récents attentats terroristes dans certains membres de l'UE.

Une camionnette transportant des migrants ne s'est **pas arrêtée quand la police lui a fait signe** de le faire près de la frontière italienne avec la Slovénie. Elle a pris un tournant sur une route

pour accélérer. Après une courte poursuite, le véhicule a percuté un garde-corps dans un virage de la route de Rabuiese. La camionnette, en route vers l'Italie, transportait **24 migrants**, dont de nombreux enfants. **Personne n'a été grièvement blessé** dans cet accident survenu lundi 16 octobre 2023. Une douzaine d'enfants ont néanmoins été transportés en ambulance vers l'hôpital pour enfants, à Trieste, dans le nord-est de l'Italie, pour des blessures mineures et des contusions. Quatre adultes – les parents des enfants – ont également été soignés à l'hôpital de Cattinara. Les migrants sont tous des ressortissants turcs d'origine kurde : dix enfants et onze adultes dont quatre femmes et sept hommes. Trois individus possédant la nationalité roumaine les auraient amenés en Italie. **Deux ont été arrêtés pour contrebande** tandis que le troisième s'est échappé.

La Slovénie a décidé d'introduire des contrôles à ses frontières avec la Croatie et la Hongrie, alors que le nombre de migrants illégaux tentant d'entrer dans le pays est en constante augmentation. La police slovène a enregistré plus de 44 750 tentatives d'entrée illégale dans le pays au cours des neuf premiers mois de 2023, soit une augmentation significative par rapport aux 18 430 enregistrées au cours de la même période de l'année dernière. Près de ces 14 000 migrants illégaux venaient d'Afghanistan au cours des neuf premiers mois de 2023, près de 7000 du Maroc, un peu moins de 4600 du Pakistan. Plus de 3000 venaient du Bangladesh, 2700 de Russie et un peu plus de 2000 d'Inde. 77 % ont été interceptés par la police de Novo Mesto, dans le sud-est de la Slovénie, et quelque 17 % sur le territoire de la police de Koper, à l'ouest.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

SUEDE

La Suède, longtemps considérée comme une terre d'accueil et d'intégration pour les réfugiés, notamment syriens, change drastiquement sa politique à l'égard des exilés. Le gouvernement suédois, dirigé par le chef du parti conservateur des Modérés, a annoncé vendredi 20 octobre 2023 une mesure symbolique : **restreindre l'accès des prestations sociales aux migrants** non originaires d'un pays de l'Union européenne (UE). Depuis son accession au pouvoir l'an dernier, la coalition, soutenue pour la première fois par le parti d'extrême droite des Démocrates de Suède, a promis de réduire l'immigration et la criminalité. Ce projet représente un tiers de son programme. *"Depuis 2012, plus de 770 000 personnes ont immigré en Suède de pays hors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen"*, écrivent les quatre dirigeants des partis de la coalition. *"Avec une politique d'intégration qui n'a pratiquement aucune exigence [envers les migrants] et aucune incitation à s'intégrer à la société, cette forte immigration a créé une Suède divisée"*, poursuivent-ils. En conséquence, selon eux : une partie de la population souffre de *"la ségrégation, [de] l'exclusion, [du] chômage, [des] mauvais résultats scolaires et [de] l'absence de valeurs suédoises communes"*. Pour eux, le pays scandinave a *"d'importants problèmes"* avec les personnes nées à l'étrangers qui vivent de prestations sociales, sans fournir pour autant de données officielles à ce propos. Le gouvernement entend ainsi mettre en œuvre des réformes pour que les migrants non européens soient obligés de trouver du travail et d'apprendre le suédois. Il souhaite également introduire un plafond pour le cumul des aides. Enfin, la coalition veut imposer un délai – encore non précisé – entre l'arrivée de ces migrants en Suède et le moment où ils pourront toucher des aides. Le but de cette politique est de **dissuader de nouvelles arrivées** et de *"mieux intégrer"* ceux déjà présents, insiste le gouvernement. Au premier semestre de cette année, le nombre de demandes d'asile a diminué de 26 % en Suède, par rapport à la même période de 2022, soulignent les responsables politiques dans leur tribune. Et ce, alors que le taux de demandeurs d'asile au sein de l'UE a augmenté de 30 %. Dans les années 1990, la Suède a accueilli de nombreux migrants, en particulier en provenance de Yougoslavie, d'Afghanistan, de Somalie ou encore d'Iran. En 2015, au plus fort de la crise migratoire, le pays a pris en charge plus de 150 000 exilés, la plupart fuyant la guerre en Syrie. Une période désormais révolue.

Les travailleurs non-européens devront désormais gagner le double de ce qui était jusque-là nécessaire pour obtenir un permis de résidence en Suède **plus de 27 360 couronnes par mois**,

l'équivalent de 2 310 euros mensuels. Dans l'hôtellerie, les entrepôts, la construction ou les soins à la personne, la main-d'œuvre manque déjà cruellement. Or, les **conditions de revenus désormais exigées** aux immigrés non-européens sont souvent **au-dessus des salaires proposés** dans ces secteurs, où les travailleurs étrangers sont indispensables pour faire tourner l'activité. **Les confédérations syndicales et les organisations d'employeurs dénoncent une mesure qui risque non seulement de nuire à l'économie suédoise, mais qui met aussi à mal l'un des principes fondateurs de ce pays.** Depuis 1938 et la signature de l'accord de Saltsjöbaden, les accords collectifs signés entre partenaires sociaux régissent habituellement les salaires, les pensions, les conditions de travail, sans interférence, du gouvernement. Et les Suédois sont très attachés à ces négociations. Le modèle fonctionne encore relativement bien, d'où le **déferlement de critiques** dans la presse : "*Idéologique*", "*contre-productif*", ce salaire-plancher pour les travailleurs immigrés est une "*expérience risquée, dont les conséquences sont imprévisibles*". Les étrangers se retrouveront-ils écartés du marché du travail parce que trop chers ? Les entreprises pourront-elles vraiment s'en passer ? Et qui dit que leurs collègues suédois ou européens ne demanderont pas un alignement des salaires, à la hausse ? Dans l'immédiat, **des milliers de personnes pourraient être obligées de quitter le pays, faute de revenus suffisants.**

VATICAN

La 8ème édition du **Festival des Migrations** qui s'est ouvert le 25 octobre 2023 à Modène et dans plusieurs villes italiennes, le pape François encourage l'engagement de tous pour éliminer les causes des déplacements forcés. Les promoteurs des journées proposent *«de réaffirmer la centralité de la personne humaine dans la conception des politiques et des programmes migratoires, avec une attention particulière aux catégories les plus vulnérables, comme les femmes et les mineurs.»* Le pape rappelle : *«Jésus-Christ nous demande de ne pas céder à la logique du monde, qui justifie la prévarication sur les autres pour mon propre bénéfice ou celui de mon groupe: moi d'abord, les autres ensuite ! Au contraire, la véritable devise du chrétien est 'les derniers d'abord'».* Lutter contre la criminalité qui exploite la vulnérabilité des personnes en fuite et **garantir le droit de vivre dans son propre pays** sans être contraint de le quitter. François a souligné la nécessité d'un engagement commun, pour créer des conditions favorables afin **d'endiguer les migrations forcées dues à la peur, au désespoir et à la pauvreté.** Le Pape souhaite que soit constamment maintenu *«l'engagement d'accueillir, de protéger, de promouvoir et d'intégrer tous les migrants et les réfugiés qui frappent à notre porte».* Enfin, il revient sur un certain nombre de questions clés: *«Nous devons nous efforcer d'arrêter la course aux armements, le colonialisme économique, le pillage des ressources d'autrui, la dévastation de notre maison commune».* Et prie pour *«tous ceux qui ont perdu la vie le long des différentes routes migratoires, pour leurs familles, pour ceux qui ont survécu, et pour tous les réfugiés et migrants qui sont encore en chemin».* Les routes migratoires restent des lieux de danger. *«Combien (de frères et de sœurs) sont volés, dépouillés et battus en chemin ?»* s'interroge le Pape qui revient sur leur voyage: *«Ils partent dupés par des trafiquants sans scrupules. Ils sont ensuite vendus comme monnaie d'échange. Ils sont kidnappés, emprisonnés, exploités et réduits en esclavage. Ils sont humiliés, torturés et violentés. Beaucoup meurent sans jamais atteindre leur destination».* Aujourd'hui comme hier, certains les voient et s'en vont, *«par égoïsme, par indifférence, par peur».* Mais certains aussi sont *«saisi de compassion»*, qui *«n'est pas seulement une bonne action d'assistance, le fruit c'est la fraternité».* C'est se faire proche des vagabonds blessés, pour soigner leurs blessures et apaiser leur douleur dans *«un hôpital de campagne».* Il est important de se préparer de manière adéquate aux défis des migrations d'aujourd'hui, *«en comprenant leurs aspects critiques, mais aussi les opportunités qu'elles offrent en vue de la croissance de sociétés plus inclusives, plus belles et plus pacifiques».* Il juge nécessaire *«de rendre la route plus sûre»*, et de *«redoubler d'efforts pour lutter contre les réseaux criminels qui spéculent sur les rêves des migrants».* *«Il est tout aussi nécessaire d'indiquer des itinéraires plus sûrs. C'est pourquoi, il faut s'efforcer d'élargir les voies de migration régulières».* Alors que les flux migratoires devraient augmenter dans les années à venir, François invite à *«faire dialoguer les politiques démographiques et économiques avec les politiques*

migratoires, au bénéfice de tous», aussi des plus vulnérables à placer au centre. Il souhaite que soit promue *«une approche commune et coresponsable de la gestion des flux migratoires»*. Enfin, il pense à tous ceux qui ont perdu la vie le long des différentes routes migratoires. Car, a souligné François dans son intervention, *«pour beaucoup, malheureusement, il est trop tard, et il ne nous reste plus qu'à pleurer sur leurs tombes, s'ils en ont une. Mais le Seigneur connaît le visage de chacun et ne l'oublie pas»*.

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2023-10/pape-synode-temps-de-priere-pour-les-migrants-et-les-refugies.html>

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2023-10/pape-francois-festival-migrations-modene-italie.html>

EUROPE

BOSNIE-HERZEGOVINE

D'après le bilan communiqué par la police, **deux migrants**, respectivement originaire de Libye et du Maroc, ont été **arrêtés pour possession et trafic de drogue**. Des armes ont également été saisies, tandis qu'ont été identifiés 17 migrants non-enregistrés en Bosnie-Herzégovine.

Une grande opération de police est en cours lundi matin 23 octobre 2023 dans le camp de Blažuj, près de Sarajevo, et dans ses alentours. Des agents de la SIPA, de la police des frontières de Bosnie-Herzégovine, de la Direction de la coordination des corps de police de Bosnie-Herzégovine, du ministère de l'Intérieur du canton de Sarajevo, du Service des affaires avec les étrangers et de l'Agence de renseignement et de sécurité de Bosnie-Herzégovine participent à cette opération nommée « Raid ». Elle est menée sous la supervision du Bureau du Procureur de Bosnie-Herzégovine et du Bureau du Procureur du canton de Sarajevo. *« Le Centre est fouillé afin de découvrir des personnes qui y séjourneraient illégalement, ainsi que de trouver des armes illégales, des stupéfiants et d'autres objets provenant d'actes criminels ou pouvant être utilisés pour mettre en danger la sécurité des utilisateurs. et les employés du Centre »,* indique la SIPA

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ROYAUME-UNI

"Les églises du diocèse de Londres s'alarment de l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés nouvellement reconnus comme sans-abri". Le diocèse rejoint ainsi l'appel lancé par des ONG qui critiquent le délai de préavis accordé aux demandeurs d'asile pour quitter les logements fournis par l'Etat. Il y a un mois, quelque 140 ONG ont publié une lettre ouverte au gouvernement pour mettre en lumière les problèmes administratifs que rencontre un demandeur d'asile lorsqu'il change de statut et est reconnu comme réfugié : il rejoint en effet le système de protection sociale général. Or, un certain nombre de documents sont nécessaires pour effectuer les démarches auprès des différents organismes. Selon les ONG, ces documents mettent trop de temps à parvenir aux personnes concernées et ainsi permettre une transition en douceur vers le régime général. Le ministère de l'Intérieur nie tout changement de politique. Le délai de préavis donné aux personnes nouvellement reconnues comme réfugiées serait dans la pratique passé de 28 à 7 jours. Les autorités ont assuré que des règles déjà en place étaient désormais simplement appliquées. Selon un porte-parole du ministère, tous *"les individus auront au moins 28 jours pour quitter le logement et, lorsqu'un individu n'a pas reçu de permis de résidence biométrique (BRP) dans la période de préavis de 28 jours, il reste sous assistance jusqu'à ce que document soit délivré"*. La carte BRP, permet à un réfugié de s'inscrire au système de protection sociale, connu sous le nom de *"Universal Credit"*, et de prétendre à un logement social. Or, selon les organisations qui travaillent avec les migrants, la délivrance des cartes BRP accuse souvent du retard. Dans le même temps, de nombreux réfugiés nouvellement reconnus ne réalisent pas qu'ils devront quitter leur hébergement jusqu'à recevoir l'avis final qui ne leur donne plus que sept jours avant d'être expulsés du logement. Selon les ONG d'aide et de défense des migrants, le véritable problème concerne le flou autour du début du fameux préavis de 28 jours. Le

gouvernement affirme que le délai commence à la date de la lettre qui informe un demandeur d'asile qu'il a obtenu le statut de réfugié. D'une part, cela peut entraîner des problèmes lorsque cette lettre ne parvient pas rapidement à son destinataire. D'autre part, pour les ONG, la période de préavis devrait commencer à la date de délivrance du permis de résidence BRP, qui nécessite en règle générale sept à dix jours une fois qu'un demandeur d'asile a obtenu le statut de réfugié. Enfin, les organisations appellent, tout comme le diocèse de Londres, à étendre ce préavis à 56 jours, afin de couvrir le temps nécessaire au versement des aides financières qui suivent l'inscription d'un réfugié dans le système de protection sociale. Dans l'état actuel des choses, les réfugiés ont très peu de temps pour "*s'engager dans les processus qui sont essentiels pour éviter de se retrouver sans abri et marginalisé.*" Selon l'aveu même du gouvernement "*au moins 56 jours sont généralement nécessaires pour trouver un logement pour les personnes qui risquent de devenir sans-abri*". Le premier versement d'aides sociales est également soumis à un délai de 35 jours. "*De nombreux réfugiés se sentent désespérés et les bénévoles sont épuisés. Il ne savent pas vers où orienter les gens. Nous avons dressé des listes d'associations et d'organisations d'aide aux sans-abri, mais toutes sont confrontées à de longues listes d'attente*" Par exemple : un réfugié "*«a reçu un avis d'expulsion le jeudi, lui indiquant qu'il devait quitter son hôtel avant le lundi matin. La lettre était arrivée avec du retard, ce qui ne lui laissait que trois jours ouvrables pour décider où il dormirait le lundi soir. Il ne savait pas quoi faire. Il pensait avoir plus de temps pour se préparer et travailler avec des organisations pour trouver un endroit où loger.*" "*Il est bouleversant de voir des personnes avec lesquelles nous avons tissé des liens de confiance et des relations se débattre avec quelque chose d'aussi fondamental que l'accès à un logement. De nombreux bénévoles ne savent pas quoi faire*", assure un bénévole. Une travailleuse sociale qui soutient les paroisses à Londres, estime enfin qu'il est "consternant de voir des hommes et des femmes, que nos communautés religieuses ont accompagnés, apprendre que leur demande d'asile a été validée mais que dans le même temps, ils vont désormais devoir dormir dans la rue."

Des demandeurs d'asile ont commencé à **retourner** jeudi 19 octobre 2023 **sur la barge** Bibby Stockholm, à quai à Portland, deux mois après son évacuation. Le 11 août, en effet, quelques jours à peine après sa mise en service, la barge avait été évacuée en raison de la présence de légionnelles - bactéries pouvant être à l'origine d'une infection respiratoire, la légionellose - dans le système d'approvisionnement en eau. Une trentaine **de manifestants se sont rassemblés** jeudi à l'entrée du port, munis de banderoles "***Abandonnez la barge prison ! Réfugiés bienvenus***". Le ministère de l'Intérieur a déclaré que le lieu était désormais "*sûr et sécurisé*", que les légionnelles avait été éradiquées et que des améliorations avaient été apportées en termes de sécurité incendie. Une membre de l'association locale Stand up to racism Dorset, a affirmé que les demandeurs d'asile "*détestent*" cette barge. "*Ils disent qu'on dirait une prison, certains détestent être en mer, ils trouvent que c'est très difficile d'en partir et sont complètement isolés de la population*". Un demandeur d'asile dit : "*Cela fait peur*". "*[La barge] sera bondée. S'il y a un seul virus, alors vous savez que tout le monde sera touché. Je pense que ce sera très mauvais pour nous tous [...] J'ai vécu là-bas pendant cinq jours et c'est pourquoi je ne suis pas content d'y retourner.* Le groupe écologiste Just Stop Oil a affirmé avoir temporairement bloqué un bus transportant des demandeurs d'asile vers cette barge. Longue de 93 mètres et large de 27, la barge est censée accueillir jusqu'à **506 demandeurs d'asile hommes âgés de 18 à 65 ans, pendant 3 à 6 mois, le temps que leur situation administrative soit examinée.** Cette stratégie, conçue par le gouvernement britannique est censée diviser par deux la facture de l'hébergement en hôtel ou en hébergement privé des 130 000 demandeurs d'asile qui attendent une première décision sur leur cas au Royaume-Uni. Cette facture s'élevait jusqu'à présent à 6 millions de livres (7 millions d'euros) par jour, soit 2,3 milliards de livres (2,7 milliards d'euros) par an. "*L'utilisation de navires comme hébergement alternatif, comme le font déjà nos voisins européens, sera plus rentable pour les contribuables britanniques et plus simple à gérer pour les communautés que des hôtels coûteux*". L'expulsion vers le Rwanda des migrants arrivés illégalement sur le sol britannique, est actuellement suspendu à la décision de la Cour suprême, après avoir été déclaré illégal par la justice.

Depuis le début de l'année, plus de 26 000 migrants sont arrivés illégalement sur le sol britannique après avoir traversé la Manche à bord de petites embarcations, portant à plus de 110 000 le total depuis 2018.

Londres a annoncé mardi 24 octobre 2023 son intention de **réduire le nombre de demandeurs d'asile hébergés en hôtels**. Une cinquantaine d'hôtels parmi ceux rémunérés par les autorités pour héberger des migrants allaient progressivement pouvoir être démobilisés grâce à la baisse des arrivées depuis le début de l'année 2023. Selon les chiffres officiels, 26 501 personnes sont arrivées depuis le début de l'année soit "un cinquième de moins que sur la même période de 2022". Le processus de démobilisation des hôtels "*sera achevé d'ici la fin janvier, avec d'autres qui suivront peu après*". L'hébergement dans des hôtels devrait coûter 8 millions de livres (9,1 millions d'euros) par jour au contribuable cette année, un montant souvent mis en avant par le gouvernement pour justifier sa politique. Malgré cela, les tentatives de traversée de la Manche sont encore nombreuses. Mais plus pour longtemps : la pression exercée par les forces de l'ordre pousse en effet les exilés à chercher d'autres voies de passage, notamment dans la Somme.

<https://www.london.anglican.org/articles/london-churches-seeing-huge-rise-in-newly-recognised-refugees-experiencing-homelessness/>

Jeudi 26 octobre 2023, **un Nigérian de 23 ans**, qui venait d'apprendre deux jours plus tôt son transfert imminent sur la **barge Bibby Stockholm, a tenté de mettre fin à ses jours**. Deux jours plus tôt, alors que le jeune homme rentre en fin d'après-midi dans son hôtel (à près de 300 km de Portland), mis à disposition par les autorités, il découvre le numéro de sa chambre sur un tableau blanc accroché au niveau de la réception. Le Nigérian comprend vite ce que cela signifie : il fait partie du prochain groupe à être envoyé sur la Bibby Stockholm. Quarante-huit heures plus tard, le demandeur d'asile sort du bâtiment et fait une tentative de suicide. C'est un migrant accueilli dans le même hôtel qui le découvre dans un état grave. Le Nigérian est transporté par avion à l'hôpital et placé sous assistance respiratoire. Il se trouve toujours dans un état critique. Le jeune homme vit au Royaume-Uni depuis plusieurs années. Il était arrivé mineur et avait été pris en charge dans une famille d'accueil jusqu'à sa majorité. L'hôtel d'Essex héberge actuellement 114 demandeurs d'asile, précise une responsable de l'association Refugee, asylum seeker and migrant action (Rama). "*Un très grand nombre d'entre eux ont des blessures causées par des actes d'automutilation. Dix d'entre eux ont entamé une grève de la faim en raison de la mauvaise qualité de la nourriture*". Depuis la construction de l'hôtel, en novembre 2022, plusieurs personnes ont tenté de mettre fin à leurs jours. "*À six reprises, nos bénévoles ont dû convaincre des gens de descendre du pont de l'A12, d'où ils avaient prévu de sauter. La dernière fois, c'était il y a à peine deux semaines*". Ce site devrait bientôt fermer ses portes, conformément à la nouvelle politique d'accueil de Londres envers les exilés. La barge Bibby Stockholm a finalement rouvert le 19 octobre 2023, malgré les critiques des opposants au projet qui la compare à une prison flottante. Elle doit permettre de mener à bien ce projet. Elle héberge actuellement une cinquantaine de demandeurs d'asile. À terme, 500 personnes y seront logées.

SERBIE

Un **affrontement entre migrants** a tourné au drame vendredi 27 octobre 2023 **en Serbie, près de la frontière avec la Hongrie**. Une fusillade s'est produite dans les bâtiments d'une ferme abandonnée près du village frontalier de Horgos. Trois exilés ont été tués et un quatrième a été blessé, qui a été transportée à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame. La nationalité des victimes n'a pas été précisée. D'importants effectifs policiers ont été dépêchés dans la zone, où se sont produits ces derniers mois des heurts parfois meurtriers entre réseaux de passeurs et groupe de migrants. Les actions de la police visent à "*freiner la migration irrégulière et à élever le niveau de sécurité dans cette partie du pays, où les affrontements entre migrants sont fréquents, parfois avec usage d'armes à feu*", a indiqué la police. Quelques heures après l'incident, quatre ressortissants afghans et deux Turcs, soupçonnés de possession illégale d'armes à feu et d'explosifs,

ont été interpellés. On ne sait pas en revanche si ces arrestations sont liées à la fusillade. Lors de la descente de police dans la région, deux fusils automatiques et des munitions ont été saisis. **Soixante-dix-neuf exilés ont également été découverts** et transférés vers des centres d'accueil du pays. Samedi, deux personnes originaires du Kosovo, accusées de trafic de migrants et d'avoir fourni des armes, ont été interpellées. Les policiers ont par ailleurs trouvé 54 passeports turcs. En visite dans la région, le ministre de l'Intérieur a promis que "*nous ne bougerons pas d'ici tant que toutes les personnes responsables d'un acte ou d'un incident criminel n'auront pas été éliminées*". C'est dans cette zone frontalière que des centaines de migrants squattent dans des bâtiments abandonnés avant de tenter de franchir la frontière avec la Hongrie, pour continuer ensuite leur route vers l'Europe de l'Ouest. La frontière serbo-hongroise se situe sur la route migratoire terrestre des Balkans vers l'Europe occidentale, qui mène de la Turquie à la Grèce et à la Bulgarie, puis à la Macédoine du Nord, à la Serbie ou à la Bosnie. La police serbe a effectué des descentes dans la zone frontalière à plusieurs reprises au cours des derniers mois, arrêtant des passeurs présumés et confisquant des armes. Le président a déclaré vendredi 28 octobre 2023 que la Serbie pourrait faire appel à l'armée "*pour résoudre ce problème*".

la police serbe a **arrêté six personnes** après la fusillade entre deux groupes de migrants à Horgoš, au cours de laquelle trois migrants ont été tués et un blessé, a annoncé le ministère serbe de l'Intérieur. Il s'agit de quatre ressortissants afghans et de deux ressortissants turcs, soupçonnés de production, possession, port et trafic illégaux d'armes et de matériels explosifs. Les arrestations ont eu lieu dans un bâtiment abandonné proche de Kikinda, où la police a également trouvé deux fusil automatique avec des dizaines de cartouches. **79 autres migrants ont également été découverts** dans ce bâtiment et transportés vers des centres d'accueil. Après la fusillade de vendredi 27 octobre 2023 à Horgoš, la police serbe a lancé une grande opération dans la régions de Kikinda et de Subotica, et doit la poursuivre dans les alentours de Sombor. **157 migrants ont été interpellés**, des armes et des munitions saisies, ainsi que des stupéfiants, des médicaments et huit passeports turcs. La police annonce avoir perquisitionné 43 squats proches de la frontière avec la Hongrie.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

SUISSE

En Suisse, la formation de droite dure Union démocratique du centre (UDC) a remporté les élections législatives dimanche 22 octobre 2023. Les électeurs étaient appelés à élire au scrutin proportionnel leurs 200 députés du Conseil national, la chambre basse du parlement. Les Suisses ont voté à **28,55 % pour la droite populiste, farouchement anti-migrants** – les Socialistes sont arrivés en seconde place avec 17 % des voix. L'UDC renforce ainsi sa place de première formation politique du pays, depuis 1999. Le parti, accusé de flirter avec l'extrême droite, a mené toute sa campagne autour de son thème de prédilection : la lutte contre l'immigration irrégulière, accusée de tous les maux. Selon le mouvement, les exilés sont à l'origine de la criminalité, de l'explosion des coûts sociaux ou encore de la hausse de la consommation d'électricité. "*La situation en Suisse est grave, on a une immigration de masse, on a de graves problèmes avec les personnes qui demandent l'asile. La situation de la sécurité n'est plus la même qu'avant*", a rabâché dimanche le président du groupe parlementaire UDC. "*Il y a beaucoup de personnes en Suisse qui ont peur que la situation ne devienne pire*". Selon un sondage paru mi-octobre, la situation migratoire en Suisse est perçue comme très préoccupante par 41 % des habitants, majoritairement des personnes âgées. Et 49 % des sondés estiment que la Suisse doit participer à une solution européenne pour la gestion des flux migratoires. Le parti, connu pour ses critiques envers l'Union européenne (UE), se dit cependant favorable à des accords bilatéraux, comme dans le passé, "*tant que [sa] souveraineté n'est pas remise en question*", insiste la vice-présidente de l'UDC. "*Si l'UE a une vraie stratégie pour lutter contre l'arrivée massive d'immigrés, la Suisse collaborera à l'aide d'accords bilatéraux*". La Suisse n'est pas membre de l'UE, mais il est signataire des accords de Schengen, qui permettent la libre circulation entre les pays européens, ainsi que du règlement Dublin qui stipule qu'un demandeur d'asile doit déposer son

dossier dans le premier État d'arrivée en Europe. *"La Suisse n'a plus la capacité d'accueillir davantage d'immigrés"*. Le pays, un des plus riches au monde, n'est pourtant pas confronté à un afflux massif de migrants sur son sol. En 2022, la Suisse a été touchée par une augmentation des arrivées, notamment via la route des Balkans. Cette année-là, le nombre de personnes venues de manière irrégulière en Suisse - principalement des Turcs et des Afghans - a triplé par rapport à 2021. Le réseau d'hébergement s'est rapidement vu saturé. Mais les chiffres de l'immigration en Suisse restent bien en deçà de ceux des autres pays européens. L'an dernier, 24 511 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, contre 131 254 en France et 245 000 en Allemagne.

Depuis la fin de la pandémie, de nombreux migrants, souvent **des Afghans**, traversent la **Suisse en train pour arriver en France**. Une nouvelle route migratoire qui inquiète autant Berne que Paris. En 2022, les douanes suisses ont compté **52 000 entrées irrégulières** sur le territoire national. La moitié de ces personnes venaient de la frontière orientale, très souvent en train, et entraient presque toujours par la petite ville de Buchs, modeste bourgade du canton de Saint-Gall à la frontière avec Liechtenstein et l'Autriche. Normalement, une partie de ces migrants devraient être reconduits vers la frontière en vertu des Accords de Dublin, s'ils ont déjà été enregistrés dans un autre pays. Mais ce que l'on voit, c'est qu'ils poursuivent tout de suite leur voyage vers la France, avec une forme de **mansuétude de la part des autorités suisses, trop contentes de les voir quitter le pays**. La Suisse coopérait déjà avec l'Allemagne et l'Autriche pour limiter l'immigration irrégulière entre leurs frontières respectives. Avec le **plan d'action** signé vendredi 27 octobre 2023, Berne fait donc de même avec la France. Le ministre de l'Intérieur français détaille les principales mesures : *"C'est d'abord : un, des **patrouilles en commun** et demain, peut-être des patrouilles mixtes. Deux, **des renvois en commun**. Puis troisièmement, un travail européen en commun lorsqu'on essaie de réviser notamment le code frontière Schengen, qui donne grosso modo des moyens supplémentaires à nos polices pour faire des interpellations"*. Une patrouille mixte franco-suisse existe déjà. Mais jusqu'ici, il s'agissait surtout de lutter contre le trafic de stupéfiants et la criminalité, et non contre l'immigration irrégulière. Le ministre de l'Intérieur préfère voir les intérêts mutuels de la Suisse et de la France à lutter contre les réseaux de passeurs : *"Il n'y a pas d'organisation pour renvoyer vers la France des personnes de la part de la Suisse, bien évidemment. Il y a en revanche des personnes qui veulent absolument venir en France. Elles veulent surtout aller en Angleterre, donc il y a une grosse attractivité du nord de la France de ce fait là, et la Suisse le subit aussi"*. Au-delà des annonces, **peu de chiffres**, ni sur le nombre de patrouilles franco-suissees créées, ni sur les effectifs. L'essentiel est de **montrer** aux candidats à l'exil que la **route des Alpes est désormais sous étroite surveillance**.

INTERNATIONAL

114 MILLIONS DE PERSONNES SONT DEPLACÉES DE FORCE DANS LE MONDE

Les Nations unies ont annoncé, mercredi 25 octobre 2023, que plus de 114 millions de personnes sont actuellement déplacées de force dans le monde. *"Le nombre de personnes déplacées à cause de la guerre, des persécutions, de la violence et des violations de droits humains dans le monde a probablement dépassé les 114 millions à la fin septembre"*. Au premier semestre 2023, les déplacements de populations ont été principalement causés par les conflits en Ukraine, au Soudan, en Birmanie et en République démocratique du Congo mais aussi par la crise humanitaire persistante en Afghanistan et par un mélange de sécheresse, d'inondations et d'insécurité en Somalie. Plus de la moitié des personnes déplacées ont été contraintes de franchir une frontière, a précisé l'agence. Trois pays, Afghanistan, Syrie et Ukraine, fournissent par ailleurs près d'un tiers des personnes déplacées

dans le monde. "L'attention du monde est actuellement, à juste titre, tournée vers la catastrophe humanitaire à Gaza. Mais au niveau mondial, beaucoup trop de conflits sont en train de proliférer ou de s'intensifier, détruisant des vies innocentes et déracinant les populations", a déclaré le chef de l'agence onusienne. Dans son rapport compilant les données sur le premier semestre 2023, l'UNHCR estime à 110 millions le nombre de personnes déplacées dans le monde à la mi-juin, soit 1,6 million de plus qu'à la même époque en 2022. Selon l'agence, ce nombre a toutefois encore augmenté au cours des trois mois suivants pour atteindre 114 millions à la fin septembre. Cette estimation ne prend donc pas en compte les 1,4 million de Palestiniens déplacés, selon l'ONU, à l'intérieur de la bande de Gaza depuis le 7 octobre et le début de la guerre entre Israël et le Hamas.

ASIE

LIBAN

L'ancien supérieur général des Missionnaires maronites libanais et secrétaire général du Conseil des patriarches catholiques d'Orient, professeur à l'Université libanaise de Beyrouth a évoqué la situation des **réfugiés syriens** au Liban: «*Depuis 2011, quand ils sont arrivés [au Liban], ils vivent dans des conditions inhumaines, entassés en grand nombre dans des camps à la limite de leur capacité, parce que la communauté internationale oblige le Liban à les garder sur son territoire, les empêchant d'aller en Europe*». Dans ces zones «*plus de deux millions de personnes vivent, avec de nombreuses naissances enregistrées ces dernières années. Avec ses cinq millions d'habitants, le Liban est le pays qui compte le plus grand nombre de réfugiés au monde*». Diverses aides humanitaires tentent d'atténuer la situation dramatique, mais les réfugiés devraient être autorisés à se rendre dans un endroit plus respectueux de la dignité humaine.

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2023-10/synode-migrants-eglise-accueil.html>

NAURU

Sur l'île de Nauru de 21 km², au nord-est de l'Australie, sur l'équateur, victimes de la politique de **détention off-shore de l'Australie, environ 900 demandeurs d'asile et réfugiés**, dont plus d'une centaine d'enfants, sont bloqués sur Nauru, cette minuscule île du Pacifique de 10 000 habitants. Ils sont sans procédure ni perspective claires de réinstallation permanente.

https://www.msf.fr/decryptages/criminalisation-et-maltraitance-des-personnes-en-migration?cid=123&msf_nid=N00106551&msf_nom=GIRARD&reserved_field=E23CCM14&utm_medium=emailing_CFA&utm_source=msf&utm_campaign=E23CCM14#widget-31382

PAKISTAN

Le gouvernement pakistanais a donné jusqu'au 1er novembre **aux sans-papiers** vivant sur son sol - essentiellement des Afghans, dont il estime le nombre à 1,7 million - pour en **partir d'eux-mêmes, sans quoi ils seront placés en centres de rétention et expulsés**. Le gouvernement pakistanais justifie sa politique pour "le bien-être et la sécurité" du pays, où le sentiment anti-afghan est en hausse sur fond de crise économique et de multiplication des attentats à la frontière. Kaboul, de son côté, a dénoncé une mesure de "harcèlement", estimant que les Afghans payent le prix des tensions entre les deux pays et réclament un allongement du délai pour qu'ils puissent rentrer. "Des milliers de réfugiés afghans attendent dans des véhicules, des camions et leur nombre continue à s'accroître", a déclaré un haut responsable gouvernemental pakistanais au poste-frontière de Torkham (nord-ouest), principal point de transit entre les deux pays. "Plus de 10 000 réfugiés sont arrivés depuis ce matin", a-t-il affirmé. La personne en charge des procédures d'enregistrement du côté afghan à Torkham, explique faire face à "une situation d'urgence". "Ni l'Émirat islamique (nom officiel du pays) ni les ONG (...) n'étaient préparés sur une telle échelle". Un goulot d'étranglement s'est formé. "Nous n'avons que 40 personnes pour les enregistrer et cela prend du temps. C'est pour

*ça qu'ils doivent attendre". Des milliers d'autres Afghans patientent au poste-frontière de Chaman, dans la province du Baloutchistan (sud-ouest), selon les autorités, qui s'attendent à ce que les chiffres doublent aux deux endroits ces prochains jours. Des agences de l'ONU, soutenues par l'OIM, offrent des services aux arrivants, mais peinent aussi à répondre à la demande. "Ces deux dernières semaines, nous avons eu chaque jour entre 2 500 et 3 000 individus, mais depuis vendredi ces chiffres ont doublé", explique le coordinateur régional de l'OIM. Au total, plus de **100 000 migrants afghans sont déjà rentrés** en Afghanistan depuis l'annonce de ce plan début octobre. Mais de nombreuses personnes estiment qu'il est trop dangereux pour elles de rentrer en Afghanistan. C'est notamment le cas pour les femmes alors que le gouvernement taliban a imposé son interprétation rigoriste de l'islam, interdisant par exemple aux filles l'accès à l'éducation après l'école primaire. "Nous ne rentrons pas, parce que mon éducation serait brutalement interrompue en Afghanistan", a expliqué une jeune Afghane de 14 ans qui a souhaité rester anonyme pour raisons de sécurité et dont la famille n'a pas de papiers. "Notre père nous a dit que même s'il est arrêté par les autorités pakistanaises nous ne devrions pas partir. Parce que nous n'aurons pas de vie en Afghanistan". A l'inverse, un fils de réfugiés né dans un camp de Peshawar, a décidé de "partir pour éviter les humiliations des autorités pakistanaises". Des millions d'Afghans ont afflué au Pakistan au cours de décennies de guerre - dont au moins 600 000 depuis le retour au pouvoir des Taliban à Kaboul en août 2021 -, en en faisant l'un des pays qui accueille le plus de réfugiés au monde. La majorité des Afghans, installés principalement dans le Khyber Pakhtunkhwa, rentrent dans leur pays via Torkham. La police provinciale a assuré n'avoir pas commencé les arrestations. Mais à Karachi (sud) et Islamabad, les réfugiés afghans ont signalé des rafles depuis plusieurs jours et dit être victimes de harcèlement ou extorsion. Des avocats et militants ont dénoncé une répression sans précédent et demandé au gouvernement de laisser plus de temps à ces migrants, dont **certains vivent depuis des décennies au Pakistan ou y sont même nés**, pour partir dignement. "Le gouvernement pakistanais a recours à des menaces, des mauvais traitements et au placement en détention pour contraindre les demandeurs d'asile afghans sans statut légal à retourner en Afghanistan ou à faire face au risque d'expulsion", a déploré mardi Human Rights Watch. "La situation en Afghanistan reste dangereuse pour nombre de ceux qui ont fui, et s'ils sont expulsés ils seront exposés à d'importants risques pour leur sécurité", a ajouté l'organisation de défense des droits humains.*

AFRIQUE

L'INDIFFERENCE ET LE REFUS DE TROUVER DES SOLUTIONS AUX CRISES MIGRATOIRES TUENT AUSSI ET BEAUCOUP

Selon le responsable du Think tank Wathi, on a fini par s'habituer aux nouvelles de **morts de jeunes migrants après le naufrage** d'embarcations de fortune. De temps en temps, l'ampleur du bilan suscite un peu plus d'attention, d'images, de reportages, et on passe à autre chose en attendant le prochain drame. Il y a quelques mois, ce sont les traitements indignes infligés aux migrants noirs africains en Tunisie, expulsés de la ville de Sfax et abandonnés sans eau et vivres dans une zone déserte qui ont rappelé le peu de valeur accordée à la vie de certains d'entre nous, des êtres humains qui ont fondamentalement eu beaucoup de moins de chances que d'autres à la naissance. L'image bouleversante qui restera tristement emblématique de l'épisode tunisien, est celle de cette jeune femme ivoirienne étendue à côté de sa fille, mortes toutes les deux de soif.

Il n'y a pas que les attaques terroristes et les bombes qui tuent des enfants en toute impunité. L'indifférence et le refus de trouver des solutions aux crises migratoires tuent beaucoup et depuis des années. Selon l'Unicef, 11600 mineurs non accompagnés avaient tenté de se rendre en

Italie entre janvier et mi-septembre 2023 à bord d'embarcations de fortune, 60 % de plus que sur la même période l'année dernière. 289 enfants sont morts lors de ces traversées. Au total, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU estime à 2500 le nombre de migrants morts ou portés disparus entre le 1^{er} janvier et le 24 septembre 2023. Le bilan de toute l'année 2022 était déjà dépassé en septembre de cette année.

Le Sénégal est particulièrement concerné par les départs massifs et les décès en mer. Pendant les six premiers mois de cette année 2023, au moins 2300 migrants ont quitté le Sénégal en direction des îles Canaries, deux fois plus que pour la même période de l'année dernière. Quelque 1100 seraient arrivés en vie selon une source espagnole citée dans un article de l'agence *Associated Press*. Le trajet des migrants vers l'Europe passant par les îles Canaries est redevenu populaire, après le renforcement des moyens de surveillance qui ont réduit les départs depuis le Maroc, le Sahara occidental et la Mauritanie. La ville de Saint-Louis, au nord du Sénégal, est un point de départ important pour les grandes pirogues colorées typiques de la pêche artisanale locale et les drames se sont multipliés au cours des derniers mois. Des familles endeuillées après la confirmation de décès en mer de leurs proches, d'autres angoissées pendant des mois, sans nouvelles de leurs proches. Les pirogues partent aussi de la région de Mbour et même plus au sud, à Kafountine par exemple, située à près de 1700 km des côtes des Canaries.

Ceux qui partent ne sont pas des criminels, mais des jeunes qui veulent travailler et qui ont en fait des qualités individuelles particulières. À force de voir les images de ces jeunes aux visages hagards, récupérés en mer, accostant sur les côtes européennes ou ramenés au point de départ, à force de les qualifier de « *migrants irréguliers* », on finit par oublier **qu'ils auraient bien voulu migrer légalement**, ne pas prendre un risque aussi élevé de mourir. On finit par oublier qu'on ne peut pas se mettre à leur place, **qu'on ne peut pas penser comme eux**, parce qu'on ne vit pas sous la pression de la recherche du **pain quotidien**, qu'on ne vit pas sous la pression de **parents qui ne travaillent pas ou plus et qui comptent sur leurs enfants** pour survivre, qu'on ne peut pas ressentir la frustration de ceux qui ont compris qu'ils n'ont aucune chance d'obtenir un visa en se rendant dans un consulat. On oublie que ces jeunes qui partent, qui échouent et qui sont prêts à recommencer, ne sont ni stupides ni suicidaires. **Ceux qui décident de migrer ont** des caractéristiques non mesurables comme la **détermination**, une **capacité à prendre des risques**, une **confiance en eux**, qui ressemblent beaucoup aux qualités que l'on attribue à un entrepreneur. Cela veut dire que les milliers d'Africaines et d'Africains qu'on perd chaque année dans les eaux de la Méditerranée font probablement partie de ceux qui avaient les plus grandes chances d'apporter beaucoup à leurs pays, qu'ils soient à l'extérieur, à l'intérieur ou simplement autorisés à aller et venir légalement comme tous les privilégiés qui ont le loisir de se balader dans ce monde.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/%C3%A7a-fait-d%C3%A9bat-avec-wathi/20231028-l-indiff%C3%A9rence-et-le-refus-de-trouver-des-solutions-aux-crisis-migratoires-tuent-aussi-et-beaucoup>

AFRIQUE DU SUD

«Nous accueillons officiellement 2,9 millions de migrants: en réalité, ils sont beaucoup plus nombreux, et la principale cause de leur présence en Afrique du Sud est la pauvreté. La plupart sont des réfugiés économiques», selon l'archevêque de Pretoria. *«Nous avons un ministère pour la prise en charge des migrants et des réfugiés, qui essaie de les aider à répondre à des besoins pratiques tels que la nourriture, les vêtements et les soins de santé, ainsi qu'à suivre les formalités administratives pour obtenir le statut de réfugié».* Beaucoup d'entre eux *«sont des catholiques qui veulent continuer à pratiquer leur foi. Ils se retrouvent souvent isolés dans leur diaspora. Nous essayons de faire en sorte qu'ils soient intégrés dans la réalité catholique locale, notamment en impliquant des prêtres des pays d'origine des migrants».*

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2023-10/synode-migrants-eglise-accueil.html>

ALGERIE

Entre le 26 juillet, date du coup d'État au Niger, et le 18 octobre 2023, au moins **5 012 personnes ont été expulsées d'Algérie et emmenées à la frontière avec le Niger**, en plein désert. Depuis le 1er janvier 2023, l'ONG d'assistance aux migrants en détresse en compte au total 24 698. Depuis quelques années, c'est à cette frontière, et plus particulièrement dans le village d'Assamaka, que se retrouvent les exilés expulsés d'Algérie. Certains sont déposés directement dans le centre de l'OIM de la commune par des convois dits "*officiels*" conduits par les autorités algériennes. D'autres doivent effectuer à pied les 15 km qui séparent Assamaka du lieu-dit Le Point Zéro, en plein désert, où chaque année, des milliers de migrants sont abandonnés, par les mêmes autorités, sans eau, ni nourriture ni outils d'orientation. "*En septembre et octobre, le nombre d'expulsions a de nouveau augmenté massivement par rapport à une brève baisse dans les semaines qui ont suivi le putsch au Niger*", indique Alarme Phone Sahara. Le 18 octobre par exemple, 1 133 personnes expulsées dans un grand convoi d'expulsion non-officiel ont été déposées à Assamaka. Parmi ces exilés de nationalité malienne, guinéenne, ou gambienne, se trouvaient 30 femmes et 44 mineurs. Une semaine avant, le 11 octobre, 925 autres migrants étaient arrivés dans les mêmes conditions. Pour Alarme Phone Sahara, ces expulsions depuis l'Algérie "*font partie d'un scénario plus large de chasse aux migrants, d'expulsions massives [...], d'actes de tuerie et de laisser-mourir, dans tous les pays du Nord d'Afrique*". D'après l'ONG, plusieurs des personnes qui se sont retrouvées bloquées au Niger après avoir été expulsées d'Algérie ont affirmé avoir été d'abord en Tunisie, puis refoulées de ce pays vers la frontière algérienne. Soit "*une pratique de refoulements et d'expulsions en chaîne, contraires aux droits humains*". À Assamaka, des milliers de migrants passés par la Tunisie et l'Algérie sont actuellement bloqués, empêchés de poursuivre leur route. Car depuis le 26 juillet 2023, les transferts organisés d'ordinaire dans d'autres villes du pays sont fortement ralentis. La fermeture de l'espace aérien nigérien, décrétée après le coup d'État et toujours appliquée, empêche d'évacuer par avion les personnes qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine. Depuis le 4 septembre 2023, seuls les vols commerciaux sont autorisés. Impossible également de rejoindre certains pays à pied, comme le Bénin, dont la frontière avec le Niger est toujours fermée à ce jour. Après trois mois d'attente à Assamaka, l'angoisse de la situation a poussé un camerounais à rebrousser chemin par ses propres moyens, jusqu'au Cameroun. "*Là-bas, c'est le désert, et on est logé sous des tentes. Il n'y a pas de lits, on dort sur des nattes*". La journée, le jeune homme "*ne faisait rien*", rendant son attente "*insupportable*". "*J'avais l'impression d'être inutile, d'être rejeté de partout. Il n'y a pas la moindre humanité pour les migrants, on n'a le droit à rien, et on souffre beaucoup*". D'après le coordinateur d'Alarme Phone Sahara, cette "*inertie*" est "*une grande source d'angoisse*" pour les migrants, qui n'ont pas forcément l'argent nécessaire pour partir ailleurs. Coincés et ne sachant plus "*à quel saint se vouer*", certains ont préféré ces derniers mois "*retourner dans le désert*", au péril de leur vie. Chaque année, de nombreux exilés disparaissent sans laisser de trace dans le Sahara. Selon un rapport de l'OIM, au cours du premier trimestre 2023, plusieurs centaines de personnes sont mortes ou sont portées disparues sur les routes migratoires irrégulières qui traversent le Niger, dans le désert

MAROC

Lundi 23 octobre 2023, la marine marocaine a repêché **trois corps de migrants** et porté **secours à 189 autres**, tous Sénégalais, alors qu'ils étaient à bord de deux embarcations "*en difficulté*" au large de Dakhla, au Sahara occidental. Parmi les passagers se trouvaient "*18 femmes et 29 mineurs, ainsi que 3 cadavres*". Les deux embarcations "*qui ont pris respectivement la mer, les 2 et 17 octobre 2023 à partir des côtes sénégalaises, comptaient se rendre aux îles Canaries*". Les trois dépouilles ont été transférées à la morgue d'un hôpital de Dakhla tandis que les migrants secourus ont reçu les soins nécessaires avant d'être remis à la gendarmerie pour les procédures administratives d'usage.

SENEGAL

Une pirogue transportant une centaine de personnes a chaviré dans la nuit de mercredi 25 à jeudi 26 octobre 2023, au large de Gandiol, petit village situé à une vingtaine de km de Saint-Louis,

dans le nord du pays. **Le corps d'une jeune femme a été récupéré en mer, mais une dizaine d'autres sont toujours portés disparus.** Pour l'heure, peu d'informations circulent sur le bilan officiel de ce drame. Le bateau est parti de Gandiol mercredi, dans l'espoir de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries, distant d'environ 1 500 km. L'accident s'est produit au niveau de l'estuaire qui longe la région, où le fleuve Sénégal se jette dans l'océan Atlantique. Cette zone est régulièrement empruntée par les pêcheurs, qui la considèrent comme très dangereuse. Ceux-ci réclament depuis des années des balises pour éviter les accidents. Le bateau surchargé était en route vers un autre navire, plus grand, qui les attendait en haute-mer pour traverser l'Atlantique. Une trentaine de femmes se trouvaient à bord. Après l'annonce du naufrage, les habitants du village de Gandiol, dont étaient originaires une majorité des occupants du canot, ont partagé des photos sur les réseaux sociaux à la recherche de proches disparus.

Mais la route qui mène de l'ouest de l'Afrique à l'archipel espagnol est particulièrement dangereuse. Les vents violents et les fortes vagues peuvent faire chavirer ou dériver les embarcations. Plus de 400 migrants ont péri sur cette route migratoire depuis le début de l'année, d'après l'Organisation internationale des migrations (OIM). Mais ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé : aucun navire humanitaire ne patrouille dans cette vaste zone et de nombreux naufrages se produisent à l'abri des regards. Les exilés risquent aussi d'être interceptés par la marine sénégalaise ou marocaine. Jeudi, 274 personnes ont été récupérées en mer par les garde-côtes marocains au large du Sahara occidental. Près du Sénégal aussi, les interceptions se multiplient. Entre le 16 et le 22 octobre, plus de 2 000 personnes ont été arrêtées en mer par les garde-côtes sénégalais en seulement une semaine. Parmi eux, on compte plus de 150 femmes et une dizaine de bébés. D'autres ont plus de chance et parviennent à atteindre les Canaries. Depuis janvier, plus de 23 000 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol, soit une hausse de près de 80% par rapport à la même période de 2022. La majorité sont originaires du Sénégal.

Le Sénégal connaît depuis le début de l'été un exode massif de sa population. Les habitants fuient la crise économique qui s'est encore aggravée avec la pandémie de Covid-19. La raréfaction des ressources halieutiques est un autre facteur permettant d'expliquer ces départs : selon une étude de la Fondation pour la justice environnementale (EJF), organisation écologique basée à Londres, publiée jeudi 26 octobre 2023, **65% des pêcheurs au Sénégal affirment gagner moins qu'il y a cinq ans.** En cause, *"les pratiques de pêche destructrices de l'environnement et non durables"* des chalutiers de fonds, contrôlés en grande partie par l'Union européenne et la Chine. Pour subvenir aux besoins de leurs familles, les pêcheurs n'hésitent plus à prendre la mer pour tenter de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries. Les pêcheurs sénégalais l'affirment depuis des années : leur activité se tarit au fil des ans. Le rapport s'appuie essentiellement sur des entretiens menés au Sénégal auprès de ces communautés entre septembre 2022 et mai 2023. Les pêcheurs signalent également que leurs conditions de vie se sont détériorées. Ainsi, *"88% des pêcheurs, 93% des transformateurs et 100% des mareyeurs ont déclaré avoir un accès plus limité au poisson pour leur propre consommation"*. Ces marins mettent en cause les chalutiers de fonds. *"Les pratiques de pêche destructrices de l'environnement et non durables pratiquées par la flotte chalutière aggravent la crise du secteur de la pêche artisanale. (Les) pêcheurs artisans ont vu le volume de leurs captures diminuer considérablement et sont contraints de rivaliser"* avec ces bateaux *"pour des ressources qui s'amenuisent"*. Pour poursuivre leur activité, les Sénégalais doivent parcourir des distances plus longues, et ainsi acheter plus de carburant. Leurs dépenses quotidiennes sont plus élevées et leur récolte plus maigre. En outre, les pêcheurs locaux sont confrontés aux *"incursions illégales"* des navires étrangers *"dans la zone réservée à la pêche artisanale"*, une situation qui entraîne *"la destruction fréquente des engins de pêche"*. Environ 75 % des pêcheurs ont vu leurs filets ou leurs lignes endommagés par un chalutier, selon le rapport. Les chalutiers de fond au Sénégal sont essentiellement contrôlés par des acteurs étrangers de l'Union européenne (UE) et de Chine. Ils *"approvisionnent presque exclusivement les marchés étrangers, principalement ceux de pays de l'UE. Pendant ce temps, de nombreux foyers sénégalais peinent à s'approvisionner en poisson sur les*

marchés locaux pour leur consommation personnelle". En juillet 2023, le responsable du Bureau d'accueil et d'orientation des Sénégalais de l'extérieur (BOAS) de Louga (nord du Sénégal), délivrait le même constat. *"Les ressources halieutiques sont accaparées par la pêche industrielle, au dépend de la pêche artisanale"*. La raréfaction des ressources halieutiques n'est pas nouvelle, mais elle s'est accentuée avec les années, et le changement climatique. L'installation d'une plateforme gazière - gérée par les entreprises BP et Kosmos Energy, et les compagnies pétrolières publiques du Sénégal et de la Mauritanie - à une dizaine de kilomètres au large de Saint-Louis n'arrange pas les choses. Son exploitation est prévue à la fin de l'année mais elle suscite déjà des inquiétudes. *"La cohabitation n'est pas possible. On va exploiter le gaz et tuer la pêche à Saint-Louis"*, déplorait l'an dernier le secrétaire général de l'Union nationale autonome des pêcheurs du Sénégal. *"Cette plateforme a eu un grand impact sur notre travail car elle est installée dans une zone très poissonneuse où nous avons l'habitude de faire notre pêche quotidienne"*, déclarait un pêcheur de 36 ans. Cette baisse d'activité provoque un **exode massif des pêcheurs**. Ces derniers remplissent les pirogues qui prennent la mer dans l'espoir de rejoindre l'archipel espagnol des **Canaries**. Selon le président de l'association Horizons sans frontières qui lutte contre l'immigration clandestine, la cartographie des zones de départ des migrants est révélatrice. *"Tout se passe dans les lieux de pêche, comme les villes de Kayar, Mbour ou encore Saint-Louis"*. Depuis janvier, plus de 23 000 migrants ont débarqué aux Canaries, soit une hausse de près de 80% par rapport à la même période de 2022. La majorité sont originaires du Sénégal.

TUNISIE

La **rentrée des étudiants subsahariens** après les violences anti-migrants. Certains étudiants sont optimistes : un Burkinabè, vient par exemple de faire sa rentrée universitaire dans un centre de formation en contrôle des industries agroalimentaires à Tunis. *"Certains étudiants ont décidé de ne pas poursuivre leur cursus mais moi je suis là pour continuer, explique-t-il. On va garder le même état d'esprit qu'au début. Même avec ce qu'il s'est passé, il y en a qui étaient toujours avec nous, qui nous ont envoyés des messages, qui nous ont apportés même des vivres donc on entretient des bonnes relations"*. Mais certains étudiants ne sont pas revenus et des pays comme **la Côte d'Ivoire ont suspendu les bourses de coopération avec la Tunisie**. Une décision politique selon cet étudiant en data science et président de l'association des Étudiants et stagiaires ivoiriens en Tunisie. *"C'est un message fort que notre État envoie, pour dire que ses étudiants ne se sentent pas en sécurité. Ça, c'est un premier point. Et deuxième élément, c'est qu'il faut travailler sur les conditions de l'intégration ici"*. Une intégration sur laquelle travaillent de près les universités privées comme celle d'Esprit, l'École supérieure privée d'ingénierie et des technologies. Le directeur des relations internationales explique : *"Nous avons lancé **plusieurs programmes pour rassurer nos étudiants subsahariens, notamment grâce à des réunions d'information, de sensibilisation, de conseil. On a une cellule d'écoute en cas d'incident, en cas de contrôle policier."*** Mais les associations estudiantines réclament plus d'efforts face aux lenteurs administratives pour l'octroi des cartes de séjour. « La Tunisie a enregistré un stock de près de 10 000 étudiants internationaux dont une grosse moitié au niveau du privé et une autre moitié au niveau du public. 70% à peu près de ces étudiants proviennent de l'Afrique subsaharienne. Il est vrai que cette année, nous avons augmenté de 25% l'offre que nous mettons à disposition des pays africains. Il s'agit de voir dans quelles conditions ces étudiants viennent, quelles sont les dispositions prises pour leur bon accueil. Il a été décidé de faire en sorte que le processus soit plus fluide, plus rapide, digitalisé et accessible aux étudiants avec la mise en place d'une voie express on va dire, d'un bureau spécial pour les étudiants internationaux et la possibilité à partir de cette année de faire la reconduction de la carte de séjour séance tenante. »

AMERIQUE

CANADA

Canada: des manifestants québécois demandent la fin des permis de travail unique des étrangers

Dans plusieurs villes du Québec, des manifestants se sont rassemblés pour demander la régularisation des sans-papiers et l'abolition d'une procédure administrative qui précarise les employés. Actuellement, de nombreux travailleurs étrangers sont liés à un seul employeur, ce qui ouvre la porte aux abus de la part de certains patrons et empêche les employés de changer d'entreprise. Si leur entreprise ferme, ils ne peuvent pas trouver un autre employeur. Le permis de travail très restrictif favorise aussi les abus de patrons malveillants. Les employés étrangers n'osent pas dénoncer leurs employeurs sous peine de devoir rentrer dans leur pays d'origine. Des ouvriers d'un abattoir sur le point de fermer, au Québec, en font actuellement l'expérience. « *Assez bons pour travailler ! Assez bons pour rester* », criaient les manifestants : des représentants de syndicats et d'organismes d'aide aux immigrants dénoncent sous une pluie froide un droit du travail à deux vitesses. Venu de Madagascar, cet ouvrier refuse de déménager de la région où il habite depuis trois ans : « *On s'était installés, on était bien dans la communauté. Et là on va nous déraciner de là encore, et nous mettre dans un autre endroit. On va recommencer à zéro, c'est dur.* » Le syndicat CSN réclame **l'abolition du permis de travail fermé** qui précarise la situation d'immigration des travailleurs étrangers. « *Permettons à ces centaines de milliers de personnes de rester au Québec, qu'ils s'intègrent à la société québécoise et qu'ils deviennent une force de travail puis qu'ils deviennent des citoyens du Québec, explique le porte-parole. Toutes les personnes doivent avoir les mêmes droits.* »

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20231022-canada-des-manifestants-qu%C3%A9bécois-demandent-la-fin-des-permis-de-travail-unique-des-%C3%A9trangers>

MEXIQUE

Le Mexique a accueilli dimanche 22 octobre 2023 le premier **sommet latino-américain sur la migration**, à Palenque, dans l'État du Chiapas. **Douze nations** étaient présentes : Cuba, d'Haïti, du Honduras, du Venezuela ; le Salvador, Costa Rica, Équateur, Belize, Guatemala et le Panama étaient aussi représentés. Mais **ni les États-Unis, ni l'ONU** n'étaient invités. L'initiative avait pour objectif de définir une position commune sur les solutions à apporter pour résoudre la crise migratoire. En août, 83 000 personnes ont été arrêtées sur le territoire selon l'Institut national de la migration, un record absolu. Les flux de personnes migrants n'ont jamais été aussi importants sur le continent sud-américain. Des milliers de personnes prennent la route vers le nord, avec pour destination la frontière américaine. Le Mexique est un lieu de passage : l'État du Chiapas, au sud du pays, est la porte d'entrée des migrants d'Amérique centrale, du Venezuela, de Cuba ou encore d'Haïti en route vers les États-Unis. Dans une déclaration commune, les chefs d'État latino-américains ont promis dimanche 22 octobre de **respecter le droit de migrer**. Parmi les points abordés par les dirigeants, il a été question de créer des politiques migratoires au sein des pays d'origines, pour permettre aux migrants de régulariser leur situation plus facilement. Il a été demandé aux pays de destination – principalement les États-Unis – d'élargir les « *voies (de migration) régulières, ordonnées et sûres* », avec l'accent mis sur la mobilité des travailleurs. Les participants du sommet ont également exprimé **leur désaccord avec les mesures contraignantes unilatérales prises par les États-Unis**. Selon eux, les sanctions contre les pays, comme le Venezuela ou Cuba, font partie intégrante du problème migratoire et provoquent des départs. Plusieurs pays ont ainsi demandé « *aux pays de destination* » d'abandonner les politiques « *inconsistantes et sélectives* » afin d'éviter « *les effets d'appel comme les effets dissuasifs, telle la régularisation de certaines nationalités* ». La région s'engage donc à avoir une meilleure coopération pour régler les problèmes de fond de la migration et ainsi réduire le nombre de personnes qui quitte son foyer. L'Organisation internationale pour les

migrations (OIM) a qualifié la frontière entre les États-Unis et le Mexique « *d'itinéraire migratoire terrestre le plus meurtrier au monde* ». L'OIM y a en effet recensé « *686 décès et disparitions de migrants en 2022* ». Les migrants paient souvent des sommes énormes à des passeurs possiblement liés au trafic de drogue. Il a également été question d'apporter une aide à Haïti, afin de rétablir la sécurité « *pour la normalisation de la situation politique, économique et sociale* ». Depuis le début de la crise migratoire qui frappe le continent, le **Mexique ne cesse de promouvoir des plans de développement et d'investissement au sein des pays d'origine** pour tenter d'attaquer les sources du problème migratoire.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20231023-au-mexique-les-chefs-d-%C3%A9tats-latino-am%C3%A9ricains-promettent-de-respecter-le-droit-de-migrer>

USA

L'évêque de Brownsville au Texas, le plus grand diocèse des États-Unis d'Amérique à la frontière avec le Mexique, a rappelé, lors du synode à Rome, le 19 octobre 2023, qu'au cours des dernières années, le **nombre de personnes originaires d'Amérique latine arrivant aux États-Unis par Brownsville a augmenté**. Mais la réponse des musulmans, des juifs, des fidèles et des membres d'autres religions et confessions chrétiennes, n'a jamais manqué: « *tant de personnes se sont manifestées - des restaurateurs aux infirmières - pour créer des solutions d'assistance et d'aide. Nous n'avons pas de grandes ressources matérielles mais nous savons ce qu'est la pauvreté et nous sommes généreux* ». Ceux qui traversent la frontière, a-t-il ajouté, « *doivent être traités avec le respect dû à leur dignité humaine* ». Et même si le diocèse n'a pas de grandes possibilités financières, il est nécessaire d'être « flexible » et de s'adapter aux situations en constante évolution, en gardant à l'esprit le principe de respect - en particulier envers les familles de migrants qui vivent souvent des « *expériences terribles* ».

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2023-10/synode-migrants-eglise-accueil.html>

TEMOIGNAGES

Retour à l'exil après une réintégration au pays ratée

Après avoir passé cinq ans en Libye dans l'espoir de traverser la Méditerranée, Ibrahim a décidé en fin d'année dernière de revenir en Guinée avec l'aide de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Mais dix mois après son retour au pays, le jeune homme de 22 ans n'a toujours pas reçu l'aide financière de l'agence de l'ONU promise pour financer son projet. Désespéré, le Guinéen a repris la route de l'exil. Désormais en Tunisie, il espère prendre rapidement la mer pour rejoindre les côtes européennes. Témoignage.

A 14 ans, il a quitté la Guinée en 2017. Il passe plus de cinq ans en Libye, où il essaye une dizaine de fois de traverser la Méditerranée pour rejoindre les côtes européennes. À chaque fois, le Guinéen est intercepté en mer par les garde-côtes libyens et jeté dans une prison du pays, où il subit des violences. En fin d'année 2022, lassé de cette vie, il décide de rentrer chez lui grâce au programme d'aide au retour volontaire de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Plein d'espoir, il souhaite reconstruire sa vie en Guinée pour s'y installer durablement. Mais le jeune homme, aujourd'hui âgé de 22 ans, déchanté rapidement.

"Je n'ai jamais reçu l'argent de l'OIM pour financer mon projet. Je voulais ouvrir un commerce d'électroménager à Boké. J'ai déposé mon projet il y a trois mois mais depuis je n'ai eu aucune nouvelle. Quand j'appelais l'agence, soit on ne répondait pas, soit on me disait qu'il fallait patienter. Mais je suis rentré en fin d'année dernière 2022, combien de temps faut-il attendre pour reprendre le cours de sa vie ? J'avais l'impression que l'OIM ne me donnerait jamais cet argent. Ça m'a complètement démotivé.

L'OIM en Guinée reconnaît des retards dans les financements des projets de réintégration des migrants rentrés volontairement. Mais l'agence assure que les personnes seront aidées financièrement pour leur réintégration. "Je comprends la frustration des gens, je connais les difficultés en Guinée mais il faut être patient, la procédure peut prendre du temps mais elle aura bien lieu", explique un chargé de communication de l'OIM en Guinée.

*Alors un jour, j'ai réfléchi et je me suis dit qu'il fallait que je reprenne la route, car ici je ne pourrais rien construire. J'ai essayé de rester au pays. J'avais beaucoup d'espoir, je voulais tenter de faire quelque chose en Guinée. Mais cela faisait trop longtemps que j'étais parti, la réintégration était difficile. Quand j'ai quitté mon pays en 2017, j'avais 14 ans. Je n'avais pas fini mes études et je n'avais pas de travail. Aujourd'hui, je ne vois pas comment refaire ma vie au pays, sans l'aide de l'OIM. Il n'y a aucune perspective là-bas. J'ai donc décidé de travailler pour une société qui transporte des cajous afin de financer mon voyage. Mais c'était très difficile. Pendant six mois, j'ai transporté des sacs très lourds, d'environ 80 kg, pour fournir les magasins en noix de cajou. Tout cela pour une paye dérisoire. Je gagnais entre 5 et 20 euros par jour, cela dépendait du nombre de sacs que je transportais. Quand j'ai économisé assez d'argent, j'ai pris un billet d'avion pour la Tunisie en septembre [les Guinéens n'ont pas besoin de visa pour se rendre en Tunisie]. Je suis en ce moment à Sfax. J'espère prendre la mer d'ici un mois. Ici, en Tunisie, c'est difficile pour les Noirs. La cohabitation entre les migrants et les Tunisiens est très dure. Dans les cafés, les Tunisiens se montrent hostiles envers nous, ils nous provoquent et nous insultent : ils nous disent de rentrer chez nous, qu'on n'a rien à faire ici. Ce n'est pas évident de retourner sur la route de l'exil. Mais je n'ai pas le choix, je ne peux pas abandonner car mon retour n'a pas marché. C'est une vraie torture mentale mais je dois continuer à me battre. **Je veux simplement vivre paisiblement**, arrêter d'errer de pays en pays, avoir une vie stable. Je sais **que la vie est compliquée aussi en Europe, mais il y a de l'espoir en France**, pas comme en Afrique."*

A LIRE

CEUX QUI RESTENT

Célia Cuordifede, Editions du Rocher, 240 pages. Date de parution : 11.10.2023.

Au fond d'eux, tous ressentent le même vide, incommensurable. Tous ressassent ce temps où la vie était douce, où envisager sereinement l'avenir était possible. De l'Afghanistan au Guatemala en passant par le Sénégal, la Tunisie, ou encore le Liban, ils sont nombreux à avoir dû fuir leur patrie, à cause de la guerre, de la pauvreté, parce qu'ils ne parvenaient plus à cultiver leur terre, parce que leur orientation sexuelle les condamnait... Comment leurs proches, qui n'ont pas pu ou voulu partir, endurent-ils ce départ ?

Pendant deux ans, à travers cinq pays, Célia Cuordifede a interrogé une quarantaine de personnes qui ont vu s'exiler un père, un fils, une sœur ou un ami. Certains se sont donc retrouvés seuls pour affronter un quotidien marqué par la disparition ou le décès de l'un des leurs sur une route clandestine, d'autres ont vu au contraire leur condition de vie s'améliorer, à un prix fort : celui des sacrifices et, parfois, de

la séparation à jamais. Un document fort et original qui, en retraçant les trajectoires de ces familles, en faisant leur portrait, répond à une question trop rarement posée : que deviennent ceux et celles qui restent dans leur pays d'origine malgré les épreuves qui les accablent ?

<https://www.editionsdurocher.fr/product/126565/ceux-qui-restent/> Témoignage

A VOIR

Le film « **La Spirale** », est projeté à la Médiathèque de Toulouse, par le Cercle des Voisins du Centre de Rétention Administrative de Cornebarrieu, la Cimade, la Ligue des Droits de l'Homme et le Réseau Éducation Sans Frontières 31. . Il n'est plus distribué. Ce film de Neus Viala soulève des interrogations, questionne nos certitudes, ouvre des débats et dénonce la politique migratoire française actuelle, contraire aux droits de l'homme. « CRA, OQTF, DDPAF, JLD, c'est la jargon d'acronymes peu accueillants auxquels devront se confronter les migrants sans papiers qui arrivent sur le territoire français. Le film commence par un éclairage sur le CRA (Centre de Rétention Administrative) de Cornebarrieu, situé à quelques pas de l'aéroport toulousain. C'est là que sont enfermées les personnes étrangères contrôlées et ne pouvant justifier un titre de séjour. Du simple fait de leur absence de papier, elles peuvent être soumises jusqu'à 90 jours de privation de liberté, dans des conditions dégradantes quasi carcérales, bien éloignées de ce que devrait être la logique d'accueil. Et c'est souvent l'antichambre avant la l'annonce de décision d'OQTF, soit d'obligation de quitter le territoire. À travers les témoignages de juristes de la CIMADE venant en soutien de ces personnes pour leur permettre de faire valoir leurs droits, à travers ceux des bénévoles du Cercle des voisins qui vérifient le bon déroulement des audiences où les JLD (juges des libertés et de la détention) prononcent les durées de rétention, le film soulève des interrogations, questionne nos certitudes, ouvre des débats et dénonce la politique migratoire française actuelle, contraire aux droits de l'Homme. Nous retiendrons à ce propos l'indignation d'un député en visite au CRA de Cornebarrieu, ainsi que ceux de professeurs et parents d'élèves du Réseau Éducation sans Frontières. Mobilisés contre l'expulsion d'un père kurde dont le fils est scolarisé, ils doivent encaisser avec amertume la décision d'OQTF annoncée par l'avocat. La séparation des familles sans tenir compte du risque vital de retour à la case départ ne semble pas émouvoir les autorités préfectorales. »

<https://www.cinemas-utopia.org/toulouse/index.php?id=5308&mode=film>